

Sigles et abréviations

BCU : Bibliothèque cantonale et universitaire

BDAS : Bibliothécaire documentaliste archiviste spécialiste

BUNIGE : Bibliothèque de l'Université de Genève

CODIR : Comité de direction de la Division de l'information scientifique

CODIS : Service de coordination de la Division de l'information scientifique

DBU : Dépôt des bibliothèques universitaires

DIS : Division de l'information scientifique

DVD : Digital Versatile Disc

EAV : Espace audiovisuel



EPF : Ecoles polytechniques fédérales

ES : Ecoles supérieures

HEP : Haute école pédagogique

HES : Hautes écoles spécialisées

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

IPI : Institut fédéral de la propriété intellectuelle

ISO : International Organization for Standardization

OFS : Office fédéral de la statistique

OPAC : Online Public Access Catalog

RERO : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats

UNIGE : Université de Genève

VàD : Vidéo à la demande

VPN : Virtual Private Network

VOD : Video on demand

Résumé

La dématérialisation des supports, notamment dans le domaine de l'audiovisuel, a engendré de profonds changements dans les pratiques des consommateurs. Que ce soit par le biais du streaming, le téléchargement ou encore les plateformes de vidéo à la demande, l'offre audiovisuelle en ligne est en train de s'imposer sur le marché face au DVD dont la disparition prochaine paraît inévitable.

Les bibliothèques sont alors directement impactées par ces bouleversements et se doivent de repenser leurs offres et services afin qu'ils soient en adéquation avec les pratiques et besoins de leurs publics.

C'est dans cet environnement en profonde mutation que s'inscrit le présent travail. Il a pour objet l'étude du fonds DVD de la Bibliothèque de l'Université de Genève, site Uni Mail, composé de plus de 11'000 films.

Ce travail propose une réflexion de fond portant sur la collection qui prend en compte les évolutions technologiques présentes et futures, ainsi que les pratiques des usagers. Il offre une évaluation de l'état actuel du fonds et propose des scénarios d'évolution avec des recommandations portant notamment sur son développement, ses modes de mise à disposition et sa valorisation.

Pour réaliser notre étude, nous avons tout d'abord effectué un état des lieux détaillé de l'Espace audiovisuel de la bibliothèque, puis nous avons procédé à une revue de littérature dans le but de mieux comprendre certains aspects de notre problématique. Nous avons dès lors réalisé une enquête par questionnaire auprès du public afin de mieux connaître leurs usages du fonds et leurs besoins. Parallèlement, nous avons réalisé trois entretiens auprès de bibliothèques académiques pour connaître leur positionnement face à la pertinence d'un fonds audiovisuel dans ce type d'institution. Ces différentes étapes nous ont permis de soumettre à la Bibliothèque de l'Université de Genève une série de recommandations relatives au développement et à la mise en valeur de l'offre. La redéfinition des critères d'acquisition, le stockage de certains documents sur un serveur institutionnel sécurisé accessible en ligne et à distance ainsi qu'une intégration des documentaires sur support DVD aux collections papier sont quelques-unes des suggestions qu'aborde le présent travail.

Mots-clés : Bibliothèques universitaires ; Bibliothèques académiques ; Collections audiovisuelles ; DVD ; Films ; Dématérialisation ; Vidéo à la demande ; Ressources électroniques ; Serveur de stockage institutionnel

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Sigles et abréviations	iii
Résumé	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	ix
1. Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Mandat	1
1.3 But de la recherche	1
1.3.1 Objectifs	1
1.3.2 Questions de recherche	2
2. La Bibliothèque de l'Université de Genève : état des lieux	3
2.1 Informations générales	3
2.1.1 Structure et gouvernance	3
2.1.2 Mission et vision	4
2.1.3 Plan d'action stratégique de la DIS	5
2.1.4 Collections et politique documentaire	6
2.2 L'Espace audiovisuel	7
2.2.1 Histoire	7
2.2.2 Fonctionnement et collection	8
2.2.3 Usages du fonds	9
2.2.4 Valorisation du fonds	10
3. Revue de la littérature	12
3.1 Cadre conceptuel	12
3.1.1 La notion d'œuvre audiovisuelle	12
3.1.2 Les bibliothèques universitaires et académiques	12
3.2 Les bibliothèques académiques : les usagers et leurs usages	12
3.2.1 Le public étudiant	13
3.2.2 Les enseignants et chercheurs	13
3.3 L'audiovisuel en bibliothèques	14
3.3.1 Le passé des collections audiovisuelles en bibliothèques	14
3.3.2 Les collections audiovisuelles en bibliothèques aujourd'hui	15
3.3.3 Les collections audiovisuelles en bibliothèques académiques	15
3.3.4 La vidéo à la demande en bibliothèques	18

3.4 Les pratiques audiovisuelles d'aujourd'hui et de demain	20
3.4.1 Les pratiques des suisses en matière de documentation audiovisuelle	20
3.4.2 L'avenir des supports audiovisuels	21
3.4.3 Les enjeux pour les bibliothèques.....	22
3.5 L'audiovisuel et le droit d'auteur suisse.....	23
3.5.1 Le droit d'auteur en Suisse	23
3.5.2 Le titulaire des droits.....	23
3.5.3 Les sociétés de gestion	24
3.5.4 Les droits des bibliothèques en matière de documentation audiovisuelle	24
4. Méthodologie.....	26
4.1 Approche méthodologique générale.....	26
4.2 Méthode de recherche	26
4.3 Collecte des données	26
4.3.1 Entretiens.....	26
4.3.2 Questionnaire.....	27
4.4 Méthode d'analyse des données	29
4.4.1 L'analyse des données des entretiens.....	29
4.4.2 L'analyse des données du questionnaire.....	29
4.5 Limites de la méthodologie.....	30
5. Présentation et discussion des résultats	31
5.1 Question de recherche no 1 : Les bibliothèques académiques face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle	31
5.1.1 Le contexte	31
5.1.2 Les collections	31
5.1.3 Les usages de la collection.....	32
5.1.4 Les espaces.....	32
5.1.5 La valorisation de la collection	33
5.1.6 Le futur des collections audiovisuelles.....	33
5.1.7 Synthèse des données récoltées par les entretiens	34
5.2 Question de recherche no 2 : Les usages et besoins des publics de la BUNIGE en matière de documentation audiovisuelle	35
5.2.1 Accès au questionnaire.....	35
5.2.2 Données personnelles	35
5.2.3 Pratique audiovisuelle.....	37
5.2.4 Usage de la collection audiovisuelle d'Uni Mail	39
5.2.5 Synthèse des données récoltées par le questionnaire	44
5.3 Question de recherche no 3 : Recommandations quant à l'orientation stratégique à donner à la collection audiovisuelle.....	45
5.3.1 Un positionnement de la bibliothèque à définir	45
5.3.2 Une transition vers un accès en ligne et à distance.....	48

5.3.3	Une meilleure valorisation des ressources	50
5.3.4	Une évaluation régulière de l'ensemble de l'offre	53
5.3.5	Synthèse des recommandations.....	55
6.	Conclusion	57
	Bibliographie.....	58
Annexe 1 :	Guide d'entretien	64
Annexe 2 :	Questionnaire.....	66
Annexe 3 :	Canaux de promotion de l'enquête	72
Annexe 4 :	Grilles d'analyse	75

Liste des tableaux

Tableau 1 : Collections de la Bibliothèque de l'Université de Genève, données 2016 .. 6

Liste des figures

Figure 1 : Organigramme de la Division de l'information scientifique	3
Figure 2 : Missions du CODIS	4
Figure 3 : Nombre d'items et nombre de prêts	9
Figure 4 : Taux de rotation	10
Figure 5 : Portail de l'Espace audiovisuel et sélections thématiques	11
Figure 6 : Portail des Sciences de l'éducation	11
Figure 7 : Utilisation des bibliothèques académiques en France	13
Figure 8 : Films vus en privé : médias et canaux utilisés	20
Figure 9 : Utilisation d'Internet pour regarder ou télécharger des films	21
Figure 10 : Marché suisse de l'audiovisuel	22
Figure 11 : Evolution des supports vidéo grand public	22
Figure 12 : Accès au questionnaire	35
Figure 13 : Âges et statuts des répondants	36
Figure 14 : Statuts et type de formation des répondants	36
Figure 15 : Facultés représentées	36
Figure 16 : Pratique audiovisuelle des enquêtés	37
Figure 17 : Utilisation du film dans le cadre des études/travail	37
Figure 18 : Canaux de diffusion utilisés dans le cadre des loisirs	38
Figure 19 : Canaux de diffusion utilisés dans le cadre des études/travail	38
Figure 20 : Enquêtés possédant un lecteur DVD	39
Figure 21 : Connaissance de la collection audiovisuelle	39
Figure 22 : Raisons de la méconnaissance de la collection	40
Figure 23 : Prise de connaissance de la collection	40
Figure 24 : Raisons des emprunts	41
Figure 25 : Les domaines d'intérêt	41
Figure 26 : Recherche de documents	42
Figure 27 : Raisons du non emprunt	42
Figure 28 : Connaissance et utilisation de <i>Kanopy</i>	43
Figure 29 : Avis sur l'Espace audiovisuel	43
Figure 30 : Analyse SWOT	45

1. Introduction

1.1 Contexte

La dématérialisation des supports a bouleversé les habitudes des consommateurs et engendré de profonds changements dans leurs pratiques. Le domaine de l'audiovisuel n'échappe pas à ce changement de paradigme. Les supports, et en particulier le DVD, perdent depuis quelques années de leur attrait face à l'offre en ligne. Certains annoncent d'ailleurs leur disparition pour 2025 (CVD 2018). Que ce soit par le biais du streaming, le téléchargement ou encore les plateformes de vidéo à la demande, l'offre audiovisuelle en ligne est en train de s'imposer sur le marché.

Face à l'émergence de ce type d'offre, les bibliothèques doivent repenser leurs services afin de proposer des collections en adéquation avec les besoins et les usages de leurs publics.

1.2 Mandat

C'est dans le contexte énoncé ci-dessus que s'inscrit le mandat qui nous a été confié par la Bibliothèque de l'Université de Genève (BUNIGE) et qui a pour objet l'étude du fonds DVD de l'institution. Celui-ci se trouve dans un espace dédié sur le site Uni Mail et est composé d'environ 11'000 films (fictions et documentaires).

Bien que très riche, de nombreuses interrogations se posent quant au positionnement de la collection. En effet, il a été constaté depuis quelques années une baisse régulière du nombre d'emprunts. Cependant, des données objectives permettant d'évaluer la pertinence de la collection et ses usages, ainsi qu'une analyse comparative et prospective font défaut pour décider de la meilleure orientation stratégique à lui donner (Muster 2017).

Ce travail a pour objet de mener une réflexion de fond portant sur la collection en prenant en compte les évolutions technologiques présentes et futures, ainsi que les pratiques des usagers. Il a pour finalité d'évaluer son état actuel et de proposer des scénarios d'évolution avec des recommandations portant notamment sur son développement, ses modes de mise à disposition et sa valorisation¹ (Muster 2017).

1.3 But de la recherche

1.3.1 Objectifs

Notre recherche vise les objectifs généraux suivants :

- Dresser un état des lieux des ressources audiovisuelles en bibliothèques et notamment dans les institutions académiques ;
- Explorer les usages et besoins des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle ;
- Etablir des recommandations quant au développement du fonds audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève, ses modes de mise à disposition et sa valorisation.

¹ La Bibliothèque de l'UNIGE n'ayant pas de vocation patrimoniale, ce travail ne traite pas de la conservation à long terme des documents audiovisuels.

1.3.2 Questions de recherche

De nos objectifs généraux découlent nos trois questions de recherche :

- Comment les bibliothèques académiques se positionnent-elles face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle ?
- Quels sont les usages et besoins spécifiques des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle ?
- Quelle orientation stratégique donner au fonds audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève en termes de développement, de mode de mise à disposition et de valorisation ?

2. La Bibliothèque de l'Université de Genève : état des lieux

2.1 Informations générales²

2.1.1 Structure et gouvernance

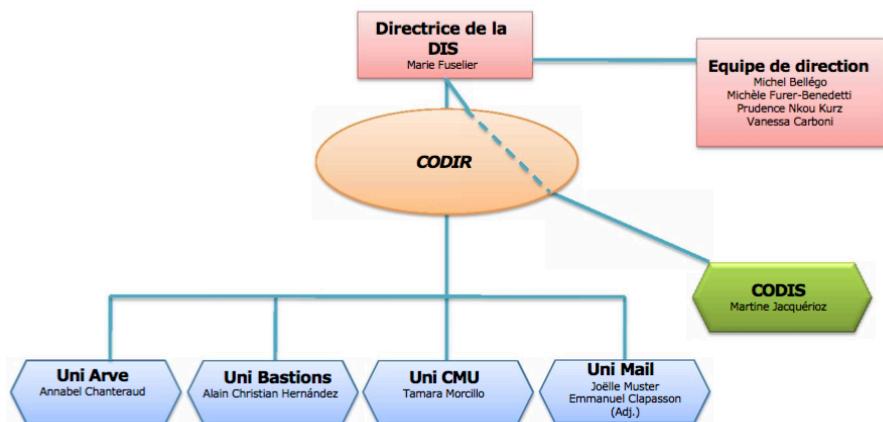
L'organisation de la Bibliothèque de l'Université de Genève a subi une importante restructuration ces dernières années. En effet, l'ensemble des bibliothèques de chacune des disciplines enseignées à l'Université, auparavant indépendantes les unes des autres et rattachées uniquement à leurs propres facultés ont été, dès 2011, regroupées sous une entité commune appelée *Bibliothèque de l'Université de Genève*.

La bibliothèque est répartie sur quatre sites principaux et propose des collections et services couvrant l'ensemble des domaines enseignés à l'Université de Genève (UNIGE). Elle emploie un total de 188 collaborateurs, soit 114.4 équivalent plein temps (OFS 2017a).

Les collections des disciplines enseignées dans les facultés de droit, de sciences de la société, d'économie et management, de psychologie et sciences de l'éducation et de traduction et interprétation se trouve sur le site Uni Mail. Le site Uni Bastions regroupe les fonds documentaires des disciplines enseignées en faculté des lettres et de théologie ainsi qu'à l'Institut d'histoire de la Réformation. On retrouve sur le site Uni Arve les collections relatives à la faculté des sciences et à Uni CMU, celles relatives à la médecine et aux sciences pharmaceutiques. En plus de ces quatre sites, le Dépôt de la Bibliothèque de l'Université de Genève (DBU), service commun, conserve en magasin fermé plus de 30'000 documents.

L'harmonisation des pratiques professionnelles entre les sites est garantie par le CODIS, service transversal de coordination. Le CODIS et les différents sites sont structurellement rattachés à la Division de l'information scientifique (DIS), dont l'organe décisionnel est le Comité de Direction (CODIR). Celui-ci a pour mission de définir les orientations et de préparer les décisions stratégiques. Il détermine notamment les politiques métiers et les procédures harmonisées en matière de gestion pour toute la division.

Figure 1 : Organigramme de la Division de l'information scientifique

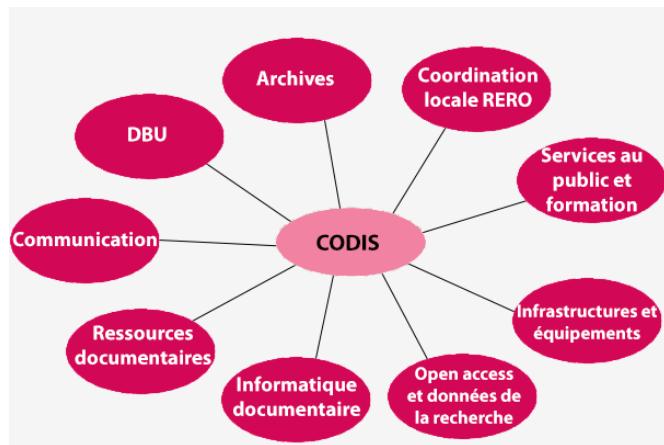


(DIS 2017)

² L'ensemble de ces informations a été tiré du site web de la Division de l'information scientifique (2017)

Le CODIS a notamment comme rôle de formaliser les politiques d'acquisition et de développement des collections et des services, ainsi que de coordonner les projets transversaux.

Figure 2 : Missions du CODIS



(DIS 2017)

Afin de garantir une politique de gouvernance unifiée, la Bibliothèque de l'Université de Genève a mis en place trois types d'instances :

- L'instance universitaire, qui prend les décisions générales relatives aux développements des collections et des services pour l'ensemble de la bibliothèque.
- Les instances de sites présentes sur les quatre sites de la BUNIGE, qui traite des services et des collections ainsi que des budgets alloués sur chaque site.
- Les instances de disciplines, qui gèrent les décisions opérationnelles liées à une collection et les services qui y sont associés.

2.1.2 Mission et vision

La Bibliothèque de l'Université de Genève a rédigé une charte dans laquelle elle formalise notamment sa mission et sa vision.

Les points suivants en résument les grandes lignes :

- Offrir un éventail complet de ressources et de services documentaires à la communauté universitaire et à la cité en réponse à leurs besoins en matière de recherche, d'enseignement et d'étude.
- Offrir à chacun de ses usagers le soutien nécessaire à la réussite de ses études, de son enseignement ou de ses recherches scientifiques, professionnelles et personnelles.
- Développer ses ressources et services autour des domaines d'enseignement et de recherche ainsi que des pôles d'excellence et des domaines d'expertise de l'Université.
- Favoriser le partage des savoirs et l'accès à l'information virtuelle ou physique.

- S'adapter aux pratiques évolutives des usagers en tirant parti des nouvelles technologies.
- Offrir un accès démultiplié aux ressources d'information, quelles que soient leurs modalités d'accès et d'exploitation.
- Conserver et valoriser les documents issus de l'enseignement et de la recherche scientifique des membres de l'Université.

La Bibliothèque de l'Université de Genève adresse en priorité ses collections et services à la communauté universitaire mais elle est également destinée à la Cité.

2.1.3 Plan d'action stratégique de la DIS

La DIS avait élaboré un plan stratégique afin de définir les orientations de la bibliothèque. Le plan 2014-2017 contenaient 16 objectifs selon quatre axes. Parmi les objectifs définis, voici ceux que nous avons retenus, en lien avec notre étude (DIS 2014) :

2.1.3.1 Objectif 1 : Des prestations adaptées aux besoins exprimés

Par souci de proposer des services et collections en adéquation avec les besoins du public, la bibliothèque a défini dans son axe « Prestations et services », l'objectif de mettre en place « des prestations adaptées aux besoins exprimés ». Pour cela, elle souhaitait notamment effectuer des enquêtes ponctuelles et ciblées.

2.1.3.2 Objectif 5 : Un développement des collections concerté et adapté aux besoins

Dans l'axe stratégique « Collection et sources d'informations », nous retenons l'objectif « Un développement des collections concerté et adapté aux besoins » qui avait pour but de formaliser l'ensemble des politiques de développement des collections et, notamment, celle de la collection audiovisuelle.

2.1.3.3 Objectif 11 : Des équipements et des technologies performants

L'objectif « Des équipements et des technologies performants » fait partie de l'axe « Espaces, logistique et informatique ». Cet objectif vise notamment à offrir aux usagers des équipements et fonctionnalités adaptés à leurs besoins.

2.1.3.4 Objectif 16 : Une communication et une visibilité accrues

Finalement, le dernier objectif en lien direct avec le présent travail fait partie de l'axe « Gouvernance et communication » et concerne « une communication et une visibilité accrue ». Retenons notamment le désir de mieux communiquer envers les usagers sur les ressources documentaires.

Durant ces cinq années, différentes actions ont été mises en place pour répondre à ces objectifs. La DIS travaille actuellement sur l'élaboration du plan stratégique 2019-2022 dont les 5 axes majeurs sont :

- L'affirmation de la bibliothèque comme un partenaire des enseignants et des chercheurs dans l'ensemble de ses domaines d'expertise ;
- Le développement et la description d'un portfolio évolutif de services adaptés aux nouveaux besoins des chercheurs et des étudiants dans un contexte numérique et Open Access ;

- La mise en place de la plateforme ALMA dans le contexte du projet SLSP ;
- La rénovation des espaces bibliothèque et en particulier celui du site Uni Bastions ;
- La mise en œuvre d'un management favorisant la cohésion dynamique de l'équipe ;

2.1.4 Collections et politique documentaire

La Bibliothèque de l'Université de Genève propose des collections en lien avec les domaines d'enseignement et de recherche ainsi que les pôles d'excellence et les domaines d'expertise de ses membres. Ses collections sont composées à la fois de ressources physiques et de documents numériques.

Tableau 1 : Collections de la Bibliothèque de l'Université de Genève, données 2016³

Offre totale de documents:	1 286 962
dont: imprimés	1 256 195
dont: manuscrits	81
dont: cartes et plans	567
dont: documents iconographiques	1 056
dont: microformes	980
dont: documents audiovisuels	25 308
dont: autres médias	2 775
Journaux et périodiques électroniques disponibles en ligne	95 125
Bases de données disponibles en ligne	805
Ebooks disponibles en ligne	536 537
Documents audiovisuels digitaux disponibles en ligne	130 872
Documents numériques individuels disponibles en ligne	75 072

(OFS 2017a)

La Bibliothèque de l'Université de Genève a formalisé ses principes généraux en matière d'acquisition, de développement des collections, de traitement et de conservation des documents dans une politique documentaire. Parmi les nombreuses prescriptions de celle-ci, nous retiendrons les points suivants qui ont un intérêt dans le cadre de notre étude (DIS 2015) :

- La bibliothèque propose des ressources et des services documentaires destinés à la communauté universitaire et à la Cité, en réponse aux besoins en matière de recherche, d'enseignement, d'étude et de culture des usagers.

³ A noter que la dénomination des types de documents proposée l'OFS n'est parfois pas en adéquation avec celle utilisée à l'UNIGE. Par exemple, par documents audiovisuels, il est entendu tous les documents au contenu sonore et/ou visuel sur support analogique ou numérique (livres sonores, films, CD, CD-Rom, etc.)

- Elle donne un accès le plus étendu possible à la production éditoriale scientifique existante, diffusée sous forme physique ou virtuelle, nécessaire et utile aux activités d'enseignement et de recherche.
- Elle privilégie les supports et canaux de diffusion permettant aux membres de la communauté universitaire d'accéder à l'information proposée en tout point du campus et de manière simultanée.
- La Bibliothèque de l'Université de Genève n'a pas une mission de conservation patrimoniale. Les collections sont ainsi réévaluées et actualisées régulièrement.

En plus de la politique documentaire destinée à l'ensemble de l'institution, des politiques d'acquisition et de développement des collections propres à chaque discipline sont élaborées en fonction de leurs spécificités.

2.2 L'Espace audiovisuel

2.2.1 Histoire

Le premier fonds audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève a été créé en 1978. Établi sur le site Uni Bastions, il est principalement constitué de documents destinés aux facultés des lettres et de théologie. A cette époque, aucun prêt n'est effectué mais les usagers ont la possibilité de visionner la collection sur place. Ce service avait également pour mission d'enregistrer quelques cours ex-cathedra et de les mettre à disposition des étudiants.

En 1997, la décision est prise de créer une médiathèque dans chacun des sites, mais finalement, seule la médiathèque d'Uni Mail verra le jour en 2000 et proposera de la documentation audiovisuelle concernant les sciences humaines en lien avec les domaines enseignés sur ce site. Jusqu'en 2010, la Bibliothèque de l'Université de Genève se compose ainsi de deux médiathèques présentes sur les sites Uni Bastions et Uni Mail. C'est en 2010, lors de travaux sur le site Uni Bastions que les deux médiathèques se réunissent pour n'en faire plus qu'une sur le site Uni Mail.

Le rapatriement des collections et du personnel des Bastions qui devait être provisoire est finalement devenu définitif. Jusqu'en 2014, l'Espace audiovisuel (EAV), autrefois appelé médiathèque, possède sa propre zone et offre des espaces de projection, du matériel de consultation ainsi qu'un bureau de prêt ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h. Le projet de restructuration des 47 bibliothèques facultaires⁴ en une seule unité commune a contraint l'espace à changer d'emplacement et à ne plus offrir de service de conseil et de prêt en un guichet spécifique. Ces prestations sont désormais assurée par le guichet Pont-d'Arve qui effectue également les prêts des autres documents du site Uni Mail.

Du fait de ces différents déménagements et restructurations, le nombre de personnes en charge de cette collection a beaucoup varié. Ces dernières années, deux bibliothécaires à mi-temps (avec l'aide d'assistants en information documentaire) géraient cette collection. Certaines des tâches ayant été centralisées, aujourd'hui seule une bibliothécaire à 70% est en charge du fonds (toujours avec l'aide d'assistants en information documentaire).

⁴ Voir 2.1.1 *Structure et gouvernance*

2.2.2 Fonctionnement et collection

L'Espace audiovisuel actuel se situe dans la bibliothèque du site Uni Mail, dans une zone qui lui est dédiée. Ses collections se composent principalement de DVD, objet de notre étude, mais également de CD-Rom, CD audio et des ensembles multi-support. En outre, le fonds contient encore quelques films sur VHS. La collection met à disposition de la communauté universitaire et de la cité plus de 11'000 documents, dont 7'300 DVD et 3'800 repiquages d'émissions télévisées. On y trouve tant de la fiction que des documentaires. Les usagers ont la possibilité d'emprunter jusqu'à trois films pour une durée d'une semaine.

Il s'agit d'une collection interdisciplinaire couvrant les domaines des sciences humaines et des lettres, principalement ceux enseignés dans les facultés sises à Uni Mail et Uni Bastions (notamment lettres, théologie, droit, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation, sciences de la société, économie et management). La collection a pour objectif de servir aux étudiants pour l'intégration des connaissances, comme référence à l'ensemble des usagers ou comme outil d'enseignement et de recherche pour les enseignants et les chercheurs (Bibliothèque de l'Université de Genève [2019]).

Elle est gérée par une bibliothécaire-spécialiste du support en collaboration avec les bibliothécaires-spécialistes des différentes disciplines. Une politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections a été spécifiquement développée pour ce fonds, en accord avec la politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève⁵. Elle formalise par écrit les orientations et le but de la collection ainsi que les publics desservis en priorité. Elle définit les critères et outils de sélection, le choix des supports ainsi que les procédures de désherbage et de gestion des dons. Contrairement aux autres collections pour lesquels un/des spécialiste/s de discipline et des référents académiques interviennent dans la sélection, l'EAV a un fonctionnement différent car il s'agit d'une collection multidisciplinaire qui n'a pas de référent académique (Bibliothèque de l'Université de Genève [2019]). Il est à noter que contrairement aux autres collections acquises dans un but scientifique et de recherche, le fonds audiovisuel rassemble certains documents axés grand public.

A Genève, quatre bibliothèques couvrent des domaines communs à la collection audiovisuelle d'Uni Mail : Le Centre de documentation en santé, la bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement, la bibliothèque de la Haute école de travail social et la bibliothèque de la Haute école d'art et de design. Ces fonds sont pris en compte afin d'éviter les redondances (Bibliothèque de l'Université de Genève [2019]).

En plus des collections sur supports physiques, la bibliothèque est abonnée depuis octobre 2017 à *Kanopy*, plateforme de vidéo à la demande. Cette plateforme, spécialisée pour les bibliothèques, propose des milliers de vidéos en streaming, documentaires et fictions. La bibliothèque de l'UNIGE a sélectionné 13 collections thématiques, soit plus de 4'000 vidéos accessibles depuis le campus de l'institution ou par le biais du VPN. Avant d'être abonnée à cet outil, de 2014 à octobre 2017, la bibliothèque proposait près de 500 vidéos via la plateforme *l'Harmathèque*. Des statistiques d'usages faibles et peu détaillées ainsi que la hausse du prix de souscription ont justifié l'arrêt de cet abonnement.

Outre *Kanopy*, la Bibliothèque de l'Université est abonnée à des plateformes disciplinaires proposant des vidéos, comme par exemple *Alexander Street Press*, qui offre l'accès à des

⁵ Voir 2.1.4 *Collections et politique documentaire*

documentaires, conférences et séquences didactiques tournés dans des classes. Ce type de ressources étant de plus en plus nombreuses et chères, elles sont souvent financées par les budgets alloués aux disciplines, ces derniers étant plus élevés que celui de l'Espace audiovisuel.

En effet, le budget annuel dédié aux acquisitions de la collection audiovisuelle est d'environ 16'000 CHF, ce qui représente à peine 0.2% de la somme totale destinée à l'acquisition de ressources documentaires de la bibliothèque en 2016 sur les quatre sites (DIS [2017]). Il comprend les achats sur supports DVD ainsi que les abonnements aux plateformes de vidéo à la demande.

2.2.3 Usages du fonds

2.2.3.1 Enquête sur le public de la médiathèque en 1998

Dès lors qu'il avait été décidé de créer une médiathèque dans chacun des sites de l'Université⁶, une enquête a été réalisée en 1998 afin d'identifier et de mieux cerner les besoins des utilisateurs effectifs ou potentiels (Bibliothèque de l'Université de Genève 1998).

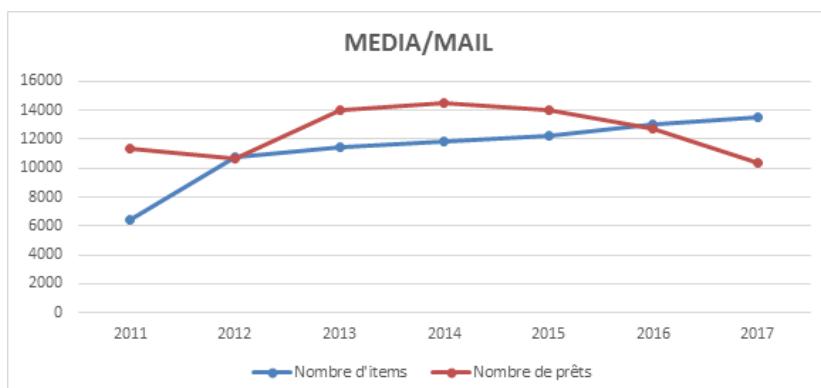
Pour cela, 14 entretiens ont été menés avec des membres du corps enseignant, des étudiants ainsi que des bibliothécaires. Les questions abordaient différents thèmes tels que l'appréciation de l'infrastructure et des collections par les enquêtés ou encore la motivation des utilisateurs à venir à la médiathèque.

Il est notamment ressorti de cette étude que les membres du corps enseignant utilisent prioritairement les supports audiovisuels pour la préparation et l'animation de leurs cours tandis que les étudiants, eux, consultent les documents sur conseil de leurs professeurs ou par intérêt personnel. Nous notons également que la majorité des interviewés sous-utilisent les services et collections proposés par la médiathèque car ils ne connaissent pas suffisamment l'offre. Il ressort de cette étude qu'un gros travail de valorisation doit être mené.

2.2.3.2 Statistiques et indicateurs de 2011 à 2017

Chaque année, la bibliothèque génère des statistiques et indicateurs pour évaluer l'usage de la collection audiovisuelle. Le graphique ci-dessous indique en bleu le nombre de documents contenus dans la collection sur la période 2011-2017 et en orange le nombre de prêt par année sur la même période (Bibliothèque de l'Université de Genève 2018).

Figure 3 : Nombre d'items et nombre de prêts



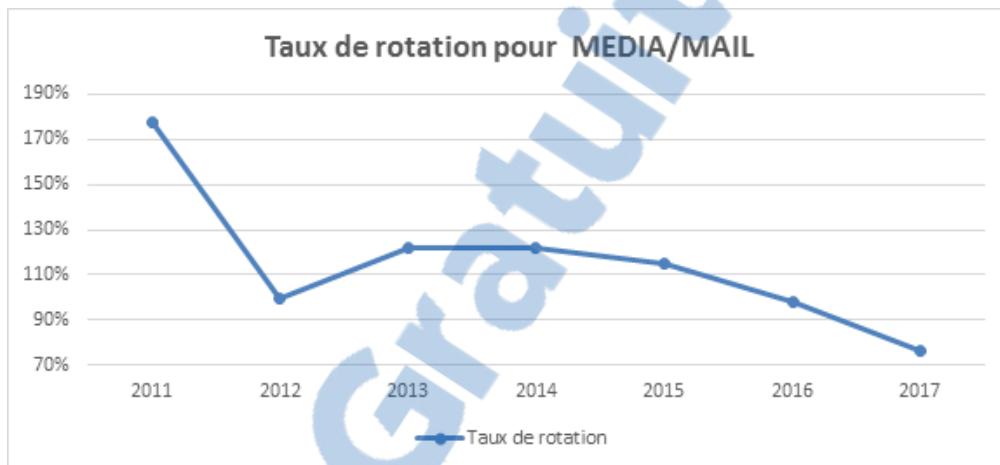
(Bibliothèque de l'Université de Genève 2018)

⁶ Voir 2.2.1 Histoire

Depuis l'existence de sa collection audiovisuelle, la bibliothèque n'a jamais procédé à un désherbage de ces collections sur support DVD. Jusqu'à présent, seules certaines VHS, quelques DVD jugés obsolètes et certains doublons ont été éliminés. Le nombre de documents n'a fait que croître durant ces dernières années. Les statistiques de prêt, quant à elles, montrent une baisse significative depuis près de 3 ans.

Le troisième indicateur utilisé par la bibliothèque est le calcul du taux de rotation. Celui-ci représente le rapport entre le nombre de prêts et le nombre d'items, exprimé en pourcent. Le nombre de documents de la collection ayant augmenté ces dernières années et le nombre de prêt diminué, le taux de rotation est en baisse constante depuis quelques années.

Figure 4 : Taux de rotation



(Bibliothèque de l'Université de Genève 2018)

Cette baisse du taux de rotation peut avoir différentes explications. Il est possible que la collection propose trop de documents par rapport au public concerné, que le fonds ne soit pas adéquat ou obsolète ou encore mal valorisé (Calenge 2008).

2.2.3.3 Kanopy

La bibliothèque étant abonnée à *Kanopy* uniquement depuis le mois d'octobre 2017, le service a peu de recul sur les usages de la plateforme. Le fonctionnement de cet outil est le suivant : lorsqu'un film est visionné quatre fois ou plus sur la plateforme, celui-ci est facturé. Au bout d'un an d'abonnement, les compteurs sont remis à zéro pour tous les titres. Depuis son adhésion, sur les 780 films visionnés, 18 ont été achetés par la bibliothèque⁷.

2.2.4 Valorisation du fonds

L'Espace audiovisuel a une page web qui lui est dédiée sur le portail de la bibliothèque lui permettant de transmettre diverses informations telles que le contenu de la collection ou encore les nouvelles acquisitions. La bibliothécaire a également la possibilité d'ajouter des actualités en lien par exemple avec les nouvelles ressources acquises.

Pour valoriser cette collection, celle-ci tenait également à jour un blog sur lequel elle proposait régulièrement des sélections thématiques de documentaires et de films de fiction. Bien que toujours accessible, la décision a été prise de ne plus alimenter ce blog et de les proposer directement dans le portail de l'EAV.

⁷ Chiffres fournis par la responsable de la collection 3 juillet 2018.

Figure 5 : Portail de l'Espace audiovisuel et sélections thématiques

The screenshot shows the Université de Genève library website. At the top, there is a pink header with the university logo and navigation links for 'UNIVERSITÉ', 'FACULTÉS', and 'ÉTUDIANTS'. Below the header, a grey navigation bar includes 'BIBLIOTHÈQUE', 'Trouver des documents', 'Ressources par discipline', and 'Utiliser nos services'. The main content area is divided into two sections: 'NOUVELLES ACQUISITIONS DE L'ESPACE AUDIOVISUEL' on the left and 'SÉLECTIONS THÉMATIQUES' on the right. The 'NOUVELLES ACQUISITIONS' section contains a search form for 'Sous-rubrique souhaitée' (All) and 'Pour:' (This month), and links to 'Mars 2018' and 'Proposer un achat'. The 'SÉLECTIONS THÉMATIQUES' section features four thematic categories with images: 'Les paradoxes du tourisme' (image of people at a campfire), 'Trouble dans le genre' (image of children), 'Histoires d'adoption' (image of two children), and 'Voir aussi la liste en PDF: Mars 2018'.

(UNIGE 2016)

Par ailleurs, au sein de l'espace dédié à ce fonds, les nouvelles acquisitions sont exposées et les ressources correspondant à la sélection thématique du mois sont affichées.

Afin de rendre la documentation audiovisuelle davantage visible au sein des différents fonds disciplinaires, chaque portail disciplinaire possède un onglet « Multimédia » dans lequel l'on trouve diverses informations relatives à l'Espace audiovisuel et aux collections que l'on peut y trouver. Par ailleurs, les récentes acquisitions liées à la branche en question sont mises en avant.

Figure 6 : Portail des Sciences de l'éducation

The screenshot shows the Sciences de l'éducation portal. At the top, there is a banner with the text 'Sciences de l'éducation' and a dropdown menu 'Choisir une autre discipline'. Below the banner, a navigation bar includes 'Accueil', 'Livres, ebooks', 'Articles, revues, bases de données', 'Publications UNIGE', 'Multimédia', and 'Aide et formations'. The main content area is divided into several sections: 'Trouver' (with a search bar and dropdown for 'Explore', 'Mediaserver', or 'Coursera'), 'Espace audiovisuel' (with text about document requests and borrowing), 'Nouvelles ressources en ligne' (with a grid of thumbnail images), 'Contact' (with a placeholder image and contact information for Geraldine Engel-Zelada), and 'Accès rapide' (with a red button). A large image of colorful pencils is visible in the background.

(UNIGE 2016)

Finalement, l'EAV participe également à diverses journées thématiques en proposant des sélections de films (Semaine de l'entreprenariat, Journée mondiale contre l'homophobie etc.) et participe à l'exposition annuelle de la bibliothèque.

3. Revue de la littérature

3.1 Cadre conceptuel

3.1.1 La notion d'œuvre audiovisuelle

Le concept d'œuvre audiovisuelle peut être défini de plusieurs manières, allant d'une compréhension très large de cette notion jusqu'à une définition beaucoup plus restrictive.

Selon la Bibliothèque nationale de France (2010), on appelle document audiovisuel « tous les documents dont au moins une partie est constituée par la fixation d'une séquence de son ou d'une séquence d'images, fixes ou animées, sonorisées ou non, et n'est consultable qu'à l'aide d'un appareil de lecture ». Cette définition est très large et recouvre de nombreux supports tels que les enregistrements sonores, les DVD, les CD, les VHS, les documents multi-supports ou encore les images numérisées (Bonhomme [sans date]).

Selon SUISSIMAGE ([sans date]), Coopérative suisse pour les droits d'auteur d'œuvres audiovisuelles, « sont considérées comme œuvres audiovisuelles, des séries d'images, sonores ou non, constituant une création, indépendamment du processus technique de réalisation ». Lors de ce travail nous retiendrons davantage cette définition plus stricte, englobant à la fois les œuvres cinématographiques, les séries télévisées, les documentaires de toutes sortes, les productions indépendantes et les œuvres d'artistes, peu importe leur support (Caron, Chantereau 2010).

3.1.2 Les bibliothèques universitaires et académiques

Ce travail traitant du contexte académique et universitaire, il est important d'en définir la signification. Ces deux adjectifs sont synonymes (Académique [sans date]) et désigne « ce qui est relatif à l'université, à l'enseignement supérieur » (CNRTL 2012). Dans le cadre de notre étude, nous ferons néanmoins une légère distinction et nous utiliserons le terme « bibliothèque académique » pour décrire l'ensemble des services d'information documentaire présents dans les institutions d'enseignement de degré tertiaire telles que les universités, les hautes écoles spécialisées (HES), les écoles polytechniques fédérales (EPF) ou encore les écoles supérieures (ES) (République et canton de Genève [sans date]). Lorsque nous évoquons la notion de « bibliothèque universitaire », seuls les centres de documentation universitaires sont concernés.

3.2 Les bibliothèques académiques : les usagers et leurs usages

La bibliothèque, ses offres et services varient en fonction du contexte dans lequel elle s'inscrit. Le contexte académique est très singulier de par ses publics et leurs besoins très spécifiques et à la fois très hétérogènes.

On peut retrouver principalement deux types d'usagers : les membres du corps enseignants/chercheurs et les étudiants, ces derniers représentant le public majoritaire des bibliothèques universitaires. La notion d'usager recouvre des réalités multiples. Un usager est un individu qui fréquente la bibliothèque ou qui utilise ses services. Ainsi, un chercheur qui n'utilise que les ressources en ligne est défini comme usager au même titre qu'un étudiant qui se rend à la bibliothèque uniquement pour étudier ou qu'un enseignant qui vient emprunter des documents (Roche, Saby 2013).

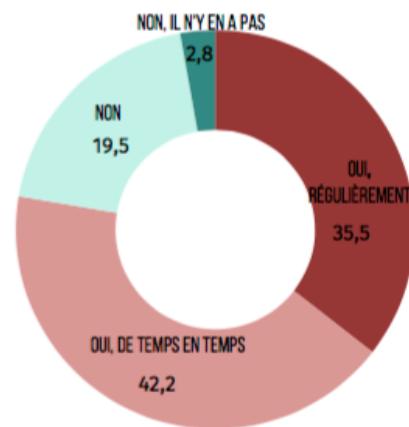
3.2.1 Le public étudiant

Alors qu'avant, le public étudiant de la bibliothèque académique était défini par une appartenance sociale privilégiée, à l'heure actuelle, ce public est extrêmement diversifié. Les étudiants ont des pratiques et attentes qui peuvent être très différentes d'un individu à l'autre. Cette évolution est en partie due à la démocratisation de l'enseignement supérieur qui a permis l'accès à l'Université à des individus qui en étaient exclus auparavant (Roche, Saby 2013).

Dans les enquêtes récemment menées sur les publics des bibliothèques académiques, on observe trois principaux motifs de séjour à la bibliothèque : le travail sur place, la consultation de documents (personnels ou appartenant à la bibliothèque) et l'emprunt. La fonction documentaire de la bibliothèque semble extrêmement importante mais ne semble pas être la seule attente des étudiants. En effet, ils attendent également de la bibliothèque une fonction sociale, où l'institution serait un lieu de rencontre et d'échange, une fonction culturelle, où il serait possible de participer à des animations ou voir des expositions, et une fonction conviviale, où les étudiants pourraient avoir accès à du mobilier confortable ainsi que des collections de loisir et détente (Roche, Saby 2013).

Selon une étude menée en 2016 en France (OVE 2018), seuls 19.5% des étudiants ne fréquentent jamais la bibliothèque de l'établissement où ils font leurs études, contre 35.5% qui la fréquentent régulièrement et 42.2% de temps en temps. Ces chiffres prouvent ainsi l'importance pour ces établissements de proposer une offre en adéquation avec les besoins de ce public. Nombreuses enquêtes démontrent néanmoins que la bibliothèque est très souvent utilisée pour les espaces de travail qu'elle propose plutôt que pour ses collections et services (Roche, Saby 2013).

Figure 7 : Utilisation des bibliothèques académiques en France



(OVE 2018)

3.2.2 Les enseignants et chercheurs

Dans la littérature, très peu de données sur les usages de la bibliothèque par les enseignants-chercheurs sont publiées. Néanmoins, nous pouvons noter qu'ils la perçoivent davantage « comme pourvoyeuse d'accès que comme lieu de ressource documentaire » (Roche, Saby 2013, p. 57).

Ce public semble moins fréquenter la bibliothèque que la population étudiante. C'est en tout cas ce qui est ressorti de l'étude d'Olivier Moeschler (2012) sur les publics de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Les étudiants sont plus nombreux à se rendre à la bibliothèque et avec plus d'assiduité. En effet, 40% y vont au moins chaque semaine alors que près de 40% des enseignants-chercheurs ne s'y rendent jamais (Moeschler 2012).

Notons également que l'utilisation des prestations de la bibliothèque est très différente selon qu'il s'agisse des étudiants ou des enseignants-chercheurs. En effet, les étudiants se focalisent davantage sur les aspects infrastructurels de la bibliothèque (imprimantes, wifi, places de travail ...) contrairement aux enseignants-chercheurs qui, eux, possèdent toutes ces facilités dans leurs bureaux. Ceux-ci ont ainsi tout le loisir de se concentrer sur une utilisation savante de la bibliothèque universitaire (revues scientifiques, prêt, catalogues, salle des manuscrits), alors que pour les étudiants, elle a aussi une fonction de lieu de travail et de vie (Moeschler 2012).

Il est à noter que de par l'émergence de l'Open Access, des dépôts institutionnels d'archives et des directives sur la gestion des données de la recherche, les chercheurs créent des liens plus étroits avec les bibliothèques. Néanmoins, pour ce qui a trait à la recherche de documentation, ce public paraît très autonome et fait peu appel aux bibliothécaires (Roche, Saby 2013).

3.3 L'audiovisuel en bibliothèques

3.3.1 Le passé des collections audiovisuelles en bibliothèques

L'image en bibliothèques, que ce soit l'image fixe puis également l'image animée, a toujours peiné à s'y intégrer. Il est parfois encore des croyances que « les bibliothèques sont faites pour les livres » (Collar, Melot 2011, p.11).

Au milieu des années 70, quelques bibliothèques, notamment en France, organisent des projections de films au format super 8, 8mm ou 16 mm, mais très peu possèdent leur propre fonds audiovisuel. La plupart louait ou se faisait prêter des films pour des animations ponctuelles (Caron, Chantereau 2010). Les œuvres projetées sont principalement des films documentaires et scientifiques. La fiction est mise de côté d'une part, car les coûts de projection sont élevés et il existe des salles d'art destinées au grand public diffusant ce type de film, et d'autre part, car ce genre n'est pas considéré comme un produit de même valeur culturelle qu'un film scientifique ou documentaire. A noter qu'à cette période, la fiction est considérée comme n'ayant pas sa place en bibliothèques (Caron, Chantereau 2010). Plus tard, certaines bibliothèques ont commencé à acquérir leurs propres collections audiovisuelles au format U-Matic mais en proposant toujours uniquement des documentaires consultables sur place, la fiction exigeant l'achat de droits compliqués à obtenir (Caron, Chantereau 2010).

Ce n'est qu'au milieu des années 80, après l'apparition du format VHS que l'offre audiovisuelle en bibliothèques s'est largement répandue (Caron, Chantereau 2010 ; Prée 2016 ; Cassafières 2007). Le développement de l'édition commerciale a rendu l'achat de films de fiction plus accessible et les bibliothèques ont souhaité répondre à la demande du public. C'est ainsi qu'elles ont décidé de proposer de la fiction et des documentaires, ces derniers étant parfois plus difficiles à promouvoir que les films plus connus distribués en salle de cinéma (Caron,

Chantereau 2010). Par ailleurs, la démocratisation des magnétoscopes dans les foyers a rendu le prêt à domicile possible (Caron, Chantereau 2010).

Dès la fin des années 90, les bibliothèques ont été confrontées à l'apparition du DVD sur le marché et à la disparition progressive du support VHS (Caron, Chantereau 2010 ; Prée 2016). La transition a duré dix ans pendant lesquels les bibliothèques ont dû éliminer progressivement leurs collections pour acheter des œuvres sur support DVD et parfois mettre en place un processus de transfert de support pour les documents qu'elles souhaitaient conserver.

3.3.2 Les collections audiovisuelles en bibliothèques aujourd'hui

Depuis les années 2000, le développement des technologies numériques modifie le paysage audiovisuel. On assiste à la dématérialisation des documents, à la disparition des supports et à l'accès à distance des œuvres rendu possible avec les accès Internet à très haut débit (De Lépinay, Palesse 2012 ; Prée 2016). Ainsi, apparaissent les plateformes de téléchargement, de streaming et les premières plateformes de vidéo à la demande (Prée 2016). Peu après, le format Blu-ray fait son apparition mais ne réussit pas à s'imposer face au DVD (Prée 2016). Les deux formats se développent ainsi parallèlement.

Les bibliothèques, subissant depuis tous temps les conséquences des évolutions technologiques, se sont adaptées à ce nouvel environnement (Schmel Hines 2014). A l'heure actuelle, elles continuent tout de même de développer leurs collections audiovisuelles, alliant DVD et parfois Blu-ray, et proposent chaque année davantage de films sur ce type de support (Images en bibliothèques 2015 ; OFS 2017a). Parallèlement à ces collections sur support physique, on observe depuis quelques années le déploiement d'offres de vidéo à la demande⁸. Selon une étude menée en 2014 auprès d'environ 300 bibliothèques françaises de différents types, 29% d'entre elles fournissent ce type de service contre seulement 12.3% en 2011 (Images en bibliothèques 2015). Il va sans dire que cette proportion a certainement encore augmenté durant ces trois dernières années.

Selon Malczewski (2013), les supports DVD/Blu-ray restent néanmoins les moyens de diffusion audiovisuels les plus utilisés en bibliothèques. Celui-ci affirme que : « Whether the future is in streaming or some a la carte style the present is still in DVD/Blu-ray. For libraries it's just the truth ». Les offres de vidéo à la demande ne remplacent pas les collections sur support physique mais sont considérées comme complémentaires (Images en bibliothèques 2015). Ainsi, le présent et le proche avenir des collections audiovisuelles en bibliothèques semble résider en la « coexistence d'un fonds physique DVD/Blu-ray [...], de ressources numériques en ligne et d'offres dématérialisées pour une consultation sur place ou à domicile » (Prée 2016).

3.3.3 Les collections audiovisuelles en bibliothèques académiques

Alors qu'il semble tout à fait logique de proposer une collection audiovisuelle en bibliothèques de lecture publique, l'existence d'un tel fonds en bibliothèques académiques est moins répandu et peut parfois être déprécié voire perçu comme inapproprié (Cassafières 2007 ; Dimmock 2007). Les publics l'identifient d'ailleurs rarement comme source privilégiée pour ce type de documentation (Cassafières 2007). Collard, Giannattasio et Melot avaient d'ailleurs écrit en 1995 (p.138) : « Les collections d'images animées dans les bibliothèques universitaires sont mal connues ». Plus de 23 ans plus tard, ce constat est toujours d'actualité. Ce type de

⁸ Voir 3.3.4 *La vidéo à la demande en bibliothèques*

collections reste peu connu des usagers (Cassafières 2007). Sans doute parce qu'ils n'utilisent pas le DVD comme source d'information mais comme objet de loisir et considèrent ainsi qu'une bibliothèque académique doit proposer de la documentation liée aux enseignements dispensés. Afin de mettre en valeur ce type de fonds, il paraît alors essentiel de mettre à disposition les documents dans des espaces en libre accès, accessibles à tous les usagers (Flinchbaugh, Wallis 2015).

Ces collections se sont d'ailleurs souvent créées « accidentellement », au fur et à mesure, mais ont rarement émané d'une décision consensuelle de créer un fonds audiovisuel. En effet, c'est sur la demande de quelques enseignants souhaitant diffuser un film à leurs étudiants que les bibliothèques académiques ont commencé à acquérir de tels supports jusqu'à créer de petites collections qui se sont ensuite développées (Dimmock 2007).

Dans la littérature professionnelle, ce type de fonds en bibliothèques académiques est très rarement évoqué au détriment d'autres collections telles que les revues électroniques, les e-books ou encore les monographies.

3.3.3.1 L'utilisation du film dans la recherche scientifique et dans l'enseignement

Pour certains, les ressources audiovisuelles ont néanmoins un rôle important à jouer pour la recherche et l'enseignement, notamment dans certaines disciplines comme la psychologie, les sciences de l'éducation, la sociologie, l'art ou encore les sciences de la terre (Cassafières 2007). C'est notamment le cas pour les documentaires, mais également pour les films de fiction populaires qui permettent de comprendre les conditions sociales, culturelles et historiques, d'illustrer des comportements ou encore de montrer des exemples d'arts du spectacle (Dimmock 2007).

Claude Jolly, sous-directeur des bibliothèques au ministère de l'Éducation nationale en France, avait d'ailleurs déclaré à l'occasion de la journée d'étude *L'audiovisuel dans les bibliothèques universitaires* :

« *L'administration centrale reconnaît le besoin d'images animées et des films documentaires, auxiliaires de certaines pratiques scientifiques ou pédagogiques [...]. L'université a une palette de besoins extraordinairement divers, ce qui rend l'enjeu à la fois difficile et intéressant* » (Jolly 1995 cité par Cassafières 2007, p.18).

3.3.3.2 Une image dynamique de la bibliothèque tournée vers la cité

En dehors de l'aspect pédagogique, l'offre audiovisuelle en milieu universitaire donne une image dynamique et moderne de la bibliothèque (Cassafières 2007), dont l'aspect parfois récréatif de certaines fictions revêt un impact positif sur le public académique (Van Fleet 2003). Une enquête menée dans une Université à Bordeaux en 2008 soulignait d'ailleurs l'importance pour les étudiants que leur bibliothèque propose un fonds de loisir et détente (Roche Saby 2013).

En outre, Cavalier et Poulain (2015, p. 85) expliquent dans leur ouvrage que « le patrimoine des bibliothèques peut également servir la vocation culturelle de l'université, contribuer à son inscription dans la vie de la cité ». En France, une convention « Université, lieu de culture » a d'ailleurs été signée en 2013 par le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette convention met notamment en avant la nécessité de faire de l'Université un lieu de culture ouvert sur la cité.

3.3.3.3 Quid de la politique d'acquisition

La majorité des bibliothèques académiques ont défini un politique d'acquisition qui recense

« l'ensemble des objectifs, méthodes et moyens orientant l'acquisition de documents, quel que soit leur support, pour un accroissement et une mise à jour des fonds d'un organisme, en tenant compte de ceux déjà existants et des intérêts et des besoins des usagers » (Boulogne 2005).

Celle-ci permet de démontrer que les achats effectués ne sont pas le fruit d'une conviction personnelle subjective mais émanent d'une réflexion commune, assurant la cohérence du fonds documentaire avec la mission et les objectifs de la bibliothèque (ABF 2016).

La présence d'un fonds audiovisuel en bibliothèques universitaires est souvent remise en cause, le non-respect de la politique d'acquisition étant l'un des arguments souvent cité. En effet, la spécificité de ce type de fonds est qu'il propose à la fois des documents à but pédagogique mais peut également être considéré comme une collection de loisir.

La position des bibliothèques académiques face au support audiovisuel est variable. Tandis que certaines ont décidé d'acquérir uniquement des documentaires liés aux disciplines enseignées ou des œuvres de fiction exclusivement dédiée à usage pédagogique ou de recherche, d'autres, au contraire, ont décidé de proposer également des films destinés à la culture générale (Cassafières 2007 ; Flinchbaugh, Wallis 2015). Dans les bibliothèques académiques américaines par exemple, la politique d'acquisition se résume en une phrase : « tout ce qui est demandé par le lecteur est acheté » (Roche, Saby 2013 p.61).

Le positionnement de la bibliothèque est souvent dicté par l'environnement géographique, social et culturel de l'institution qui incite à remplir un rôle éducatif plus large (Cassafières 2007). Par ailleurs, le budget à disposition est également un élément ayant une incidence importante sur le développement d'une collection audiovisuelle. Les budgets des bibliothèques sont souvent restreints et il est difficile de contenter les besoins des publics qui peuvent être extrêmement hétérogènes (Roche, Saby 2013). Finalement, l'enjeu est également de définir le rôle que doit jouer la bibliothèque auprès de ses publics (Roche, Saby 2013).

Il est également important de souligner que les politiques d'acquisition subissent directement l'impact des évolutions dans différents secteurs et notamment les conséquences des évolutions technologiques et des nouveaux usages (Cavalier, Poulain 2015). Les offres de vidéo à la demande, par exemple, remettent en question le respect de la politique d'acquisition. En effet, la bibliothèque ne devient plus qu'un intermédiaire entre l'usager et une collection déjà composée par le fournisseur. Hormis la sélection de certains bouquets, elle ne peut plus procéder à un choix titre par titre, comme c'est le cas avec des supports physiques (Prée 2016). Leon y Barella (2013, p. 25) disait d'ailleurs dans son étude :

« La notion même de collection – constituée de choix et de rejets – devient en effet de plus en plus floue tant l'offre dématérialisée semble tributaire des bouquets et des offres globales imposées par les éditeurs ».

3.3.4 La vidéo à la demande en bibliothèques

La vidéo à la demande, couramment abrégée VOD⁹ ou parfois VàD, désigne :

« l'ensemble des services permettant de visionner, sur tout matériel de réception et par tout réseau de communication électronique, des ressources audiovisuelles au moment de son choix. C'est un moyen de diffusion qui partage avec la télévision son caractère dématérialisé, tout en autorisant la même liberté de programmation et de visionnement que les supports vidéo physiques » (Queyraud, Sauteron 2013, p. 86).

Développée depuis le début des années 2000, la consultation de documents proposés en VOD peut s'effectuer depuis tout type de support : ordinateur, téléphone ou encore télévision (Queyraud, Sauteron 2013). Différents modèles existent permettant à l'utilisateur de louer ou acheter des contenus vidéo en streaming ou téléchargeables.

Aujourd'hui, les offres de vidéo à la demande sont extrêmement nombreuses, mais celles à destination des bibliothèques se font plus rares (Leon y Barella 2013). Bien qu'elles puissent négocier avec n'importe quel service de VOD, dans la pratique, il semble difficile pour de telles institutions de souscrire à des offres qui ne soient pas pensée pour l'usage spécifique qu'elles en feront. En effet, il est notamment indispensable qu'un dispositif de consultation des films, d'identification des usagers et de facturation soit mis en place et adapté à leur statut d'intermédiaire (Queyraud, Sauteron 2013).

3.3.4.1 Les modèles tarifaires

Il existe trois modèles tarifaires proposés pour les bibliothèques :

- L'achat de fichiers avec droits attachés : les fichiers vidéo sont vendus aux bibliothèques et définis pour chacun d'eux des droits de prêt, consultation et/ou projection publique. La bibliothèque doit alors prendre à sa charge le développement et la gestion de l'interface qui est totalement personnalisable ainsi que l'hébergement des fichiers. L'avantage de ce type d'offre réside dans le fait que le coût lié à la consultation d'un fichier n'augmente pas en fonction du nombre de consultations (Queyraud, Sauteron 2013).
- Le paiement à l'acte : les fichiers sont stockés et gérés sur le serveur de l'éditeur ou du fournisseur d'accès. La bibliothèque paie un crédit pour un certain nombre de consultations sur une période donnée. Ainsi seules les consultations effectives sont facturées ce qui permet à la bibliothèque de pouvoir proposer à moindre frais un grand nombre de films peu demandés par les usagers. Néanmoins, en cas de succès, chaque consultation entraîne une augmentation exponentielle des coûts, obligeant ensuite l'institution à limiter le nombre de consultations autorisées par usager (Queyraud, Sauteron 2013).
- Le paiement forfaitaire : ce modèle allie les avantages techniques du paiement à l'acte, (l'hébergement et la gestion des fichiers étant réalisées par l'éditeur ou le fournisseur du service) et les avantages tarifaires de l'achat de fichiers avec droits attachés (le prix de la ressource n'augmentant pas en fonction du nombre de consultations) (Queyraud, Sauteron 2013).

⁹ Provient de l'anglais *Video on Demand*

Alors que le dernier modèle semble le plus adapté aux bibliothèques, celui-ci est dans la réalité très rarement proposé, tout comme le premier modèle. Par ailleurs, le nombre de licences est prédéfini et la consultation doit souvent se faire sur place (Queyraud, Sauteron 2013).

3.3.4.2 Les modalités d'accès

Différents types d'accès sont possibles afin de permettre aux usagers d'une bibliothèque de bénéficier d'une offre VOD :

- L'accès local par reconnaissance d'adresse IP : les films sont uniquement accessibles sur place, depuis les ordinateurs de la bibliothèque. L'éditeur enregistre au préalable sur son serveur les adresses IP des ordinateurs de la bibliothèque autorisés à accéder aux contenus (Grossrieder 2016).
- L'accès à distance par connexion identifiée : l'utilisateur peut accéder au service depuis n'importe quel ordinateur grâce à l'inscription d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe (Grossrieder 2016).
- L'accès par VPN (réseau privé virtuel) : Le VPN permet de créer un lien direct entre des ordinateurs distants. Il permet notamment de pouvoir accéder à un ensemble de ressources au même titre que si l'usager était connecté au réseau local (Grossrieder 2016).

3.3.4.3 Les freins pour les bibliothèques

Même si les plateformes de vidéo à la demande semblent de prime abord séduisantes, les bibliothèques sont tout de même très réticentes à investir pleinement ce type d'offre dématérialisé. En effet, les modalités d'acquisition se voient complètement bouleversées : la bibliothèque ne devient plus propriétaire comme c'est le cas d'un support et la « notion d'accès vient [alors] remplacer celle de propriété » (Grossrieder 2016, p. 8). Le risque le plus important pour les bibliothèques est alors celui de perdre l'accès aux ressources en cas de rupture de contrat. Le processus d'acquisition devient dès lors beaucoup plus complexe que l'achat de films sur DVD, la bibliothèque étant obligée de clarifier l'ensemble des modalités techniques et de mettre en place les procédures juridiques et institutionnelles (Carbone, Cavalier 2009).

Il faut également souligner que l'investissement financier est important et ne représente pas toujours des coûts fixes, ce qui rend la gestion budgétaire difficile (Queyraud, Sauteron 2013). En outre, le modèle tarifaire de paiement forfaitaire¹⁰ qui est le plus adapté aux bibliothèques est aujourd'hui peu répandu.

Comme nous l'avons soulevé précédemment¹¹, les services de VOD ayant leurs propres catalogues de films, remettent en question la notion de politique d'acquisition et de sélection de la part des bibliothécaires qui n'ont plus accès à l'ensemble du marché audiovisuel mais à des sélections préétablies par le fournisseur. Ainsi, si la bibliothèque souhaite acquérir un titre particulier cela devient difficilement réalisable.

Finalement, il est également important de souligner que certaines offres ne sont pas compatibles avec les institutions établies en Suisse pour des questions de droits ou par choix de la part des éditeurs.

¹⁰ Voir 3.3.4.1 Les modèles tarifaires

¹¹ Voir 3.3.3.3 Quid de la politique d'acquisition

Pour ces différentes raisons, la vidéo à la demande semble aujourd’hui un service intéressant à proposer en bibliothèques, mais elle ne suffit pas à remplacer complètement les collections physiques (Images en bibliothèques 2015).

3.3.4.4 Les offres de vidéo à la demande gratuites

Il existe également un certain nombre de services de vidéo à la demande mises à disposition gratuitement et légalement sur Internet qui pourraient représenter une alternative à la VOD payante, bien que l’offre ne soit pas aussi riche. Certains proposent des programmes intéressants pour les bibliothèques qui peuvent également promouvoir ce type de ressources sur leur portail institutionnel (Leon y Barella 2013).

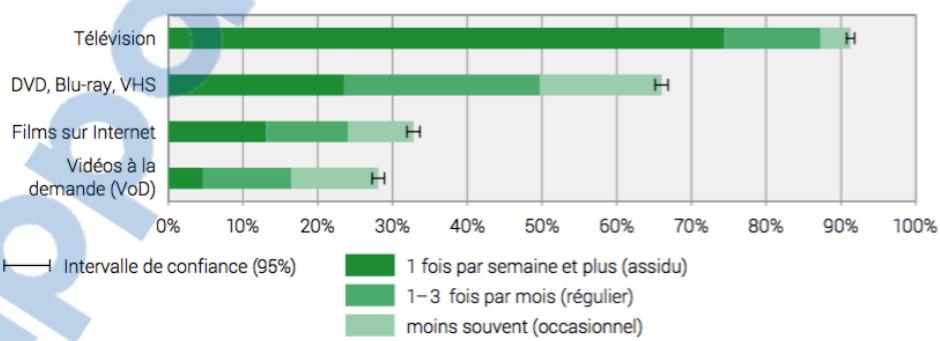
3.4 Les pratiques audiovisuelles d’aujourd’hui et de demain

3.4.1 Les pratiques des suisses en matière de documentation audiovisuelle

Actuellement, l’offre audiovisuelle est en inflation constante favorisée par la multiplication des canaux de diffusion. Dans sa contribution *Les publics de l’audiovisuel en bibliothèque : quelle demande ?*, Christophe Evans ajoute d’ailleurs que « l’audiovisuel est aujourd’hui partout [...] la demande sociale d’images animées est en effet très forte et elle n’a manifestement pas encore trouvé ses limites » (Caron, Chantereau 2010, p. 41).

Une étude menée en 2014 par l’Office fédéral de la statistique (OFS) a enquêté sur les pratiques culturelles des suisses en matière de visionnement de films dans le cadre de leur vie privée. Il ressort très clairement de cette étude que le support DVD/Blu-ray est encore très utilisé par de nombreux individus. Après la télévision utilisée par 91% au cours des 12 derniers mois pour visionner des films, le DVD/Blu-ray est le deuxième canal le plus utilisé à 66%. Suivent ensuite les plateformes de streaming ou de téléchargement utilisées par 33% des suisses et les plateformes de VOD employées par 28% de la population (OFS 2016).

Figure 8 : Films vus en privé : médias et canaux utilisés



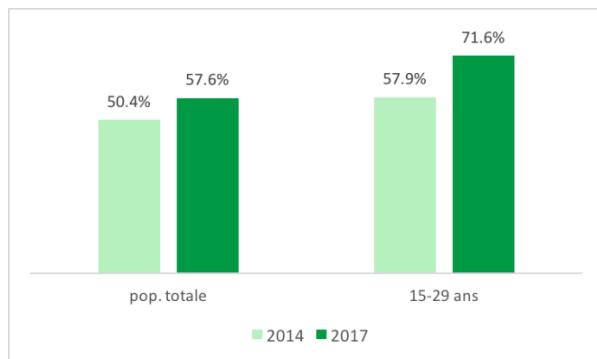
(OFS 2016)

Si l’on analyse les pratiques des 15-29 ans, tranche d’âge majoritairement représentée au sein des Universités, nous pouvons observer qu’il s’agit de la population regardant le plus de films quel que soit le support. Les canaux favoris pour les visionner restent néanmoins les mêmes mais à des pourcentages différents, à savoir : 92.3% à la télévision, 85.9% via supports DVD/Blu-ray, 66.5% sur Internet et 41.8% par le biais de plateformes de vidéo à la demande (OFS 2016).

Ces données ayant été récoltées en 2014, il est probable que ces pratiques aient quelque peu évolué. En effet, lors d’une autre enquête suisse portant sur les usages privés d’Internet, nous avons pu constater que la proportion d’individus utilisant le web pour regarder ou télécharger

des films est passée de 50.4% en 2014 à 57.6% en 2017. Chez les 15-29 ans, l'augmentation a été encore plus importante avec 71.6% en 2017 contre uniquement 57.9% en 2014 (OFS 2017b). Ces données nous laissent ainsi à penser que l'offre audiovisuelle dématérialisée fera de plus en plus d'adeptes dans les années à venir.

Figure 9 : Utilisation d'Internet pour regarder ou télécharger des films



(OFS 2016)

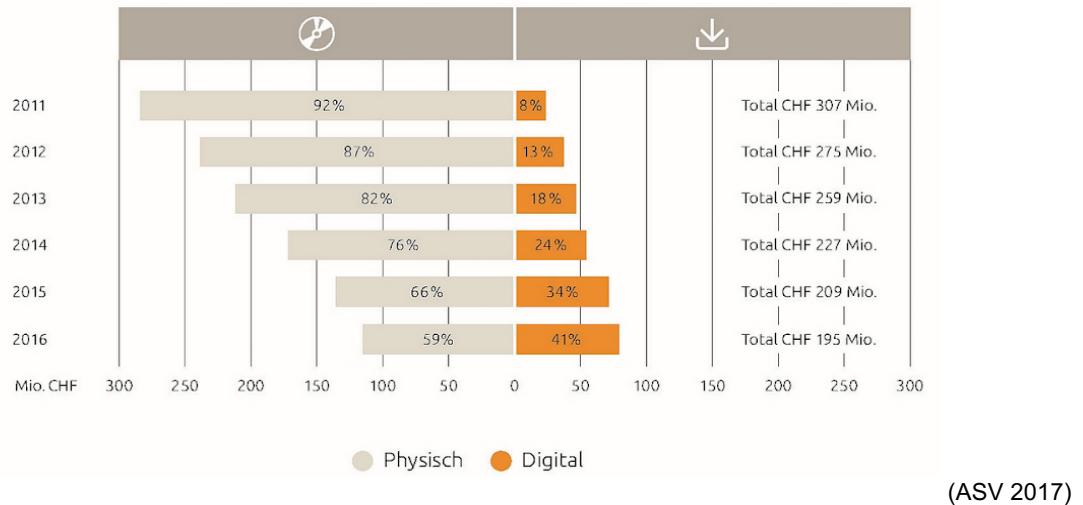
Malgré tous les efforts des bibliothèques pour promouvoir leurs collections audiovisuelles, le succès de ces collections diminue auprès du public qui, pourtant, porte un intérêt marqué pour ce type d'activité culturelle. En effet, sur l'ensemble de la population, 96% des suisses ont regardé un film en privé sur une période de 12 mois et 66% d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma (OFS 2016). La décroissance des emprunts de supports audiovisuels en bibliothèques s'explique alors très certainement par la multiplication des canaux de diffusion d'œuvres d'images animées qui se sont largement répandus ces 10 dernières années : téléchargement légal et illégal, streaming, vidéo à la demande, télévision de rattrapage ... (Caron, Chantereau 2010).

3.4.2 L'avenir des supports audiovisuels

Depuis quelques années un grand nombre d'interrogations planent sur l'avenir du support DVD, ses ventes diminuant progressivement depuis ces dix dernières années. La raison ? Le changement d'habitudes des consommateurs qui privilégient de plus en plus les services en ligne aux supports physiques (CVD 2018). Par ailleurs, l'apparition des réseaux sociaux, et notamment de *Youtube*, a changé les pratiques des individus qui se sont habitués à cet esprit de gratuité, de partage et de visionnement bref et fragmenté (Caron, Chantereau 2010).

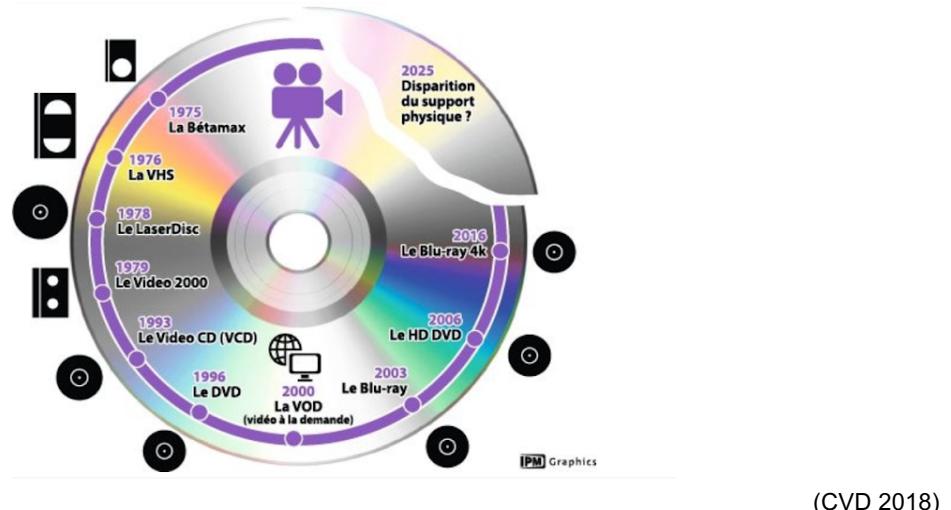
En Suisse, le chiffre d'affaire lié à la vente de DVD et Blu-ray n'a fait que reculer ces dernières années et a enregistré une diminution de 15.6% en 2016 par rapport à 2015 tandis que la consommation numérique de films gagne du terrain (ASV 2017). La vente de films sur supports physiques (DVD, Blu-ray mais également les quelques autres formats disponibles sur le marché tels que le Blu-ray 4k) reste pour le moment la source de revenu la plus importante sur le marché de l'*Home entertainment* et représente 60% du chiffre d'affaires, contre 41% pour l'achat de films numériques via des plateformes de vidéo à la demande (ASV 2017). Depuis 2011, cette proportion est en constante augmentation.

Figure 10 : Marché suisse de l'audiovisuel



Tandis que certains planifient la disparition des supports aux abords de l'an 2025 (CVD 2018), d'autres formats physiques continuent à être développés. C'est notamment le cas du Blu-ray 4k, apparu en 2016, qui semble avoir le succès escompté et « laisse prévoir un renforcement du marché physique de la vente » (ASV 2017). Certains fabricants d'ordinateurs, quant à eux, vont dans le sens du « tout numérique » en enlevant les lecteurs CD/DVD de toutes leurs machines, ce que fait notamment Apple depuis 2012 avec ses *Macbook* (Philippon 2016). On observe également que les appareils de lecture domestiques sont moins accessibles qu'auparavant.

Figure 11 : Evolution des supports vidéo grand public



3.4.3 Les enjeux pour les bibliothèques

L'avenir des médiathèques est-il sans support ? Cette idée est loin d'être nouvelle et était déjà amenée en 1988, par Isabelle Giannatasio, Directrice du Département de l'audiovisuel à la Bibliothèque nationale de France :

« *La consultation à domicile est actuellement assurée par le prêt de VHS, peut-être demain par le CDV (CD Video). On peut aussi envisager une évolution vers une pratique de vidéotransmission de la bibliothèque - ou du centre serveur chargé de gérer ses collections - vers ses usagers* » (Giannatasio 1988 cité par Caron, Chantreau 2010, p.65).

L'inéluctable disparition des supports et des appareils de lecture n'est pas sans inquiéter les bibliothèques qui seront dans l'obligation de repenser complètement leur offre et anticiper le futur. Un grand nombre de questions restent encore ouvertes : ne plus proposer de collections audiovisuelles ? Offrir un fonds audiovisuel numérique via des plateformes de vidéo à la demande ? Offrir la possibilité aux usagers d'accéder à un serveur institutionnel pour pouvoir télécharger les documents ? ... Les possibilités sont nombreuses et vont très certainement s'étoffer dans les années à venir, mais les réponses à ces questions sont difficiles. Elles impliquent une révision de la politique documentaire et de l'ensemble du processus de gestion des documents et nécessitent de nombreuses compétences informatiques et logistiques ainsi que le respect des normes légales.

3.5 L'audiovisuel et le droit d'auteur suisse¹²

Le respect de la loi sur le droit d'auteur est l'une des problématiques majeures liée à la gestion et au développement des collections audiovisuelles au sein des bibliothèques. Cette partie propose un tour d'horizon du fonctionnement du droit d'auteur en Suisse et des droits des bibliothèques vis-à-vis de la mise à disposition d'un fonds audiovisuel.

3.5.1 Le droit d'auteur en Suisse

En Suisse, le droit d'auteur est régi par la *Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins* (LDA) qui protège notamment les auteurs d'œuvres. La notion d'œuvre est définie comme étant « toute création de l'esprit, littéraire ou artistique, qui a un caractère individuel » (Art. 2 al. 1). Sont notamment considérées comme créations de l'esprit : les œuvres littéraires, musicales, d'architecture, photographiques ou audiovisuelles (Art. 2 al.). Dans la plupart des cas, la durée de protection prend fin 70 ans à compter de la date du décès de l'auteur ou du dernier co-auteur survivant (CCdigitallaw 2018).

L'auteur de l'œuvre est en principe la seule personne à pouvoir décider si celle-ci peut être utilisée, quand et comment. Néanmoins, la loi émet certaines restrictions au droit d'exclusivité de l'auteur afin de privilégier les intérêts de la collectivité (CCdigitallaw 2018). Ainsi, l'œuvre peut notamment être librement utilisée dans les cas suivant :

- A des fins privées (Art. 19 al. 1) : usage privé ou cercle de personnes étroitement liées ; usage pédagogique au sein des écoles ; usage au sein d'une entreprise à des fins d'information interne.
- A des fins de citations (Art. 25).
- A des fins de sauvegarde de valeurs culturelles et sociales : exemplaires d'archives et copies de sécurité (Art. 24), parodie (Art. 11 al. 3), reproduction d'œuvres écrites en braille (Art. 24c), etc. (CCdigitallaw 2018).

3.5.2 Le titulaire des droits

Dès la création de l'œuvre, l'auteur est titulaire des droits moraux et patrimoniaux qui y sont liés. Du droit moral découlent le droit de divulgation et le droit de faire reconnaître sa qualité d'auteur (paternité) (Art.9). Ces droits sont intransmissibles et appartiennent personnellement à l'auteur.

¹² La loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (1992) sert de document de base à la rédaction de ce chapitre.

Les droits patrimoniaux, comprenant notamment le droit de mise en circulation et de reproduction (Art. 10, al. 2), quant à eux, peuvent être intégralement ou en partie transférés à une autre personne (Art. 16, al. 1). Celle-ci devient alors titulaire du droit et obtient un droit d'auteur dérivé (CCdigitallaw 2018).

Par ailleurs, il est à noter que les œuvres peuvent également être créées par une pluralité d'auteurs. C'est très souvent le cas des œuvres audiovisuelles où réalisateur, scénariste, caméraman, producteur ou encore ingénieur du son ont pris part à la création. De ce fait, le droit d'auteur leur appartient en commun, sauf accord contractuel contraire (Art. 7) (CCdigitallaw 2018).

3.5.3 Les sociétés de gestion

Les sociétés de gestion travaillent pour le compte des détenteurs des droits d'auteurs originaux ainsi que pour les titulaires de droits d'auteur dérivés et des droits voisins (par exemple les interprètes) (CCdigitallaw 2018). Elles ont entre autres pour mission de percevoir les redevances liées à l'utilisation de leurs œuvres lorsque la loi l'exige et de leur distribuer des indemnités sur la base d'un règlement de répartition.

Pour percevoir ces redevances, les sociétés de gestion négocient des réglementations collectives avec des associations d'utilisateurs appelées *Tarifs* (Art. 46). Ceux-ci réglementent le montant de la rémunération et l'étendue de l'exploitation autorisée. En outre, l'Art. 47 précise que « si certaines utilisations impliquent plusieurs sociétés de gestion, celles-ci doivent établir des *Tarifs communs* (TC) pour une même utilisation d'œuvre et désigner un organe commun d'encaissement » (CCdigitallaw 2018).

En Suisse, il existe cinq sociétés de gestion :

- ProLitteris: pour les œuvres littéraires et dramatiques ainsi que les œuvres d'art plastiques
- SUISA : pour les œuvres musicales
- SUISSIMAGE : pour les œuvres audiovisuelles
- La Société suisse des auteurs : pour les œuvres dramatiques et les œuvres audiovisuelles
- SWISSPERFORM : pour les droits voisins

Ces différents organismes sont soumis à la surveillance de la Confédération et doivent être titulaires d'une autorisation de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) (Art. 41).

3.5.4 Les droits des bibliothèques en matière de documentation audiovisuelle

La loi autorise les bibliothèques à prêter des œuvres audiovisuelles achetées dans le commerce. Néanmoins, selon l'Art. 13, al. 1, si l'institution prête une œuvre moyennant une indemnité, celle-ci est alors obligée de verser une rémunération à l'auteur, par le biais de la Société de gestion ProLitteris selon le *Tarif commun 6a* (ProLitteris 2011).

Les bibliothèques œuvrant dans un contexte pédagogique peuvent en outre bénéficier de la restriction au droit d'exclusivité de l'auteur qui autorise « toute utilisation d'œuvres par un maître et ses élèves à des fins pédagogiques » (Art. 19, al. 1b). En effet, cette limitation est à prendre au sens large et concerne les étudiants et les membres du corps enseignant des

établissements publics ou privés de quelque niveau scolaire que ce soit, ainsi que les bibliothèques qui en font partie. Est entendu par « fins pédagogiques » les enseignements dispensés dans tous les contextes éducatifs, peu importe la méthode utilisée. Sont donc notamment compris les cours et les conférences d'Université (CCdigitallaw 2018).

Une bibliothèque académique, comme la Bibliothèque de l'Université de Genève, a ainsi le droit de mettre à disposition de ses étudiants et enseignants des films enregistrés à la télévision et gravés sur un support. Selon le *Tarif commun 7* (TC 7) qui régit l'utilisation d'œuvres dans le contexte scolaire, la copie de l'intégralité d'œuvres à partir de la radio ou de la télévision est autorisée (ProLitteris 2016). Une autorisation des auteurs n'est pas nécessaire, néanmoins ceux-ci doivent être rétribués. La rémunération est régie par le TC 7 et fonctionne au moyen d'un forfait payé à ProLitteris pour SUISSIMAGE par la Conférence des directeurs de l'instruction publique ou par les cantons ou établissements d'enseignement (CCdigitallaw 2018).

Le TC 7 autorise également la bibliothèque à enregistrer des émissions radio ou télévisées et à les mettre à disposition sous forme numérique sur une plateforme protégée par mot de passe (ProLitteris 2016).

Il est toutefois important de souligner qu'une personne externe à l'institution n'est pas autorisée à emprunter ou visionner les reproductions faites par la bibliothèque. En effet, selon le TC 7 :

« Font partie du cercle des utilisateurs autorisés par le tarif école, en plus des élèves, également les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, les professeurs, les chargés de cours, les collaborateurs de l'école et de l'institution scolaire, les assistantes et assistants, les collaborateurs scientifiques ainsi que d'autres collaborateurs de l'institution » (ProLitteris 2016, p.4).

Le public externe ne peut donc pas bénéficier de l'exception de l'usage privé à des fins pédagogiques¹³.

La copie de films achetés dans le commerce sans le consentement du titulaire des droits est totalement illicite. En effet, l'Art. 19, al. 3 stipule que « ne sont pas autorisés en dehors du cercle de personnes étroitement liées au sens de l'al. 1, let. A, la reproduction de la totalité ou de l'essentiel des exemplaires d'œuvres disponibles sur le marché ». En revanche, les copies d'extraits d'œuvres sont autorisées (CCdigitallaw 2018).

Pour assurer la sauvegarde et la conservation de leurs collections, les bibliothèques sont toutefois autorisées à copier l'intégralité des œuvres « à condition qu'[elles] ne poursuivent aucun but économique ou commercial avec cette activité » (Art. 24, al. 1bis). Ainsi, la copie d'un film qui n'est plus disponible sur le marché est autorisée et peut être mise à disposition des usagers. La bibliothèque doit néanmoins déposer l'original dans des archives non accessibles au public et le désigner comme exemplaire d'archives¹⁴. Toutefois, tant que d'autres exemplaires de l'œuvre peuvent être acquis dans le commerce, il est obligatoire d'en acheter un nouvel exemplaire (CCdigitallaw 2018).

¹³ Selon les informations obtenues par e-mail auprès de Y. Bauer, membre de l'équipe juridique de CCdigitallaw.

¹⁴ Selon les informations obtenues par e-mail auprès de Y. Bauer, membre de l'équipe juridique de CCdigitallaw.

4. Méthodologie

4.1 Approche méthodologique générale

Pour rappel, notre étude vise à répondre aux questions de recherche suivante :

- Comment les bibliothèques académiques se positionnent-elles face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle ?
- Quels sont les usages et besoins spécifiques des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle ?
- Quelle orientation stratégique donner au fonds audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève en termes de développement, de mode de mise à disposition et de valorisation ?

Ayant pour objectif de décrire et d'explorer un phénomène, notre étude est de type exploratoire descriptif appliquée avec une approche mixte, alliant données quantitatives et qualitatives.

4.2 Méthode de recherche

La méthode de recherche de notre étude est l'enquête, de visu permettant d'examiner les attitudes et opinions d'une population (Fenneteau 2015), « de recueillir de l'information factuelle sur un phénomène existant, de décrire des problèmes, d'apprécier des pratiques courantes et de faire des comparaisons et des évaluations » (Fortin, Gagnon 2016, p. 211).

4.3 Collecte des données

Dans le cadre de notre enquête, nous avons choisi deux méthodes de collecte : le questionnaire et l'entretien.

4.3.1 Entretiens

4.3.1.1 Choix de la méthode de collecte

Afin de répondre à notre première question de recherche qui est d'explorer le positionnement des bibliothèques académiques face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle et compléter les données récoltées par notre revue de la littérature, nous avons décidé de réaliser des entretiens.

Cette méthode est régulièrement utilisée dans les études exploratoires descriptives et permet d'obtenir des données riches de contenu. Nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs qui permettent ainsi d'aborder des thématiques bien définies tout en laissant à l'interviewé la possibilité de pouvoir s'exprimer librement. Ce type d'entretien n'a pas pour but d'obtenir des réponses à des questions précises mais de collecter un matériau très riche afin d'avoir un aperçu des principales dimensions du phénomène à l'étude (Fenneteau 2015). Il permet de rester ciblé sur le sujet tout en restant flexible et donne l'occasion au chercheur de pouvoir poser ses questions librement. Les propos des répondants sont de ce fait peu comparables (Fenneteau 2015).

4.3.1.2 Population cible et échantillonnage

Afin de réaliser nos entretiens, nous avons souhaité rencontrer des bibliothèques universitaires suisses de grande envergure comme c'est le cas de la Bibliothèque de l'Université de Genève.

Nous avons ainsi contacté les Bibliothèques des Universités de Lausanne, de Fribourg et de Neuchâtel, et avons réalisé une entrevue avec deux d'entre elles : la BCU Lausanne, site Unithèque et la BCU-Centrale de Fribourg.

L'organisation et le fonctionnement des bibliothèques universitaires étant très différents d'un canton à l'autre, elles ne peuvent être en tous points comparables à la Bibliothèque de l'UNIGE. En effet, dans les cantons de Vaud et de Fribourg, les bibliothèques universitaires sont affiliées à la BCU, *Bibliothèque cantonale et universitaire*. Elles font ainsi partie d'un réseau de bibliothèques qui, selon ses différents sites, se veut à la fois public et universitaire.

Sachant que l'institution a développé un projet en lien avec les ressources audiovisuelles, nous avons également mené un entretien avec la Bibliothèque de la Haute école pédagogique (HEP) de Fribourg.

Nous avons par ailleurs eu des échanges par écrit avec la Bibliothèque de l'Université de Neuchâtel. Les quelques informations récoltées ont également été intégrées au dépouillement dans notre analyse.

4.3.1.3 Guide d'entretien et passation des entretiens

Par ces entretiens, nous souhaitions obtenir différentes informations sur le contenu et la gestion de collection audiovisuelle de l'institution, l'aménagement des espaces, les moyens utilisés pour valoriser le fonds, l'utilisation faite par les usagers et les réflexions en cours quant à l'avenir du support DVD.

Pour cela, nous avons élaboré une grille d'entretien qui dresse la liste des thèmes et sous-thèmes que nous souhaitons aborder avec les différents interviewés¹⁵. N'ayant pas trouvé de grille d'entretien préétablie durant notre revue de la littérature, nous avons constitué la nôtre.

Les entretiens ont été réalisés en face à face, sur les lieux de travail des différents interviewés. Cet aspect était particulièrement important puisque cela nous a permis d'avoir un regard sur les collections et les espaces.

Afin de faciliter l'analyse, avec l'autorisation de l'ensemble des personnes interrogées, nous avons enregistré les différents entretiens qui ont duré entre 50 et 60 minutes.

4.3.2 Questionnaire

4.3.2.1 Choix de la méthode de collecte

Afin de répondre à notre deuxième question de recherche, qui a pour objectif de comprendre quels sont les usages et besoins spécifiques des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle, nous avons utilisé la méthode du questionnaire en ligne¹⁶ pour collecter nos données. Celui-ci offre la possibilité d'interroger un public nombreux, ce qui est le cas de notre population cible, et permet de faire des comparaisons entre les individus.

4.3.2.2 Population cible et échantillonnage

En accord avec la mandante de ce travail, nous avons défini la population cible comme étant les étudiants et membres du corps enseignant des facultés sises sur les sites Uni Mail et Uni Bastions, population prioritairement concernée par la collection audiovisuelle que nous

¹⁵ Voir Annexe 1

¹⁶ Voir Annexe 2

étudions. Bien que l'ensemble des collections s'adressent également à la Cité, nous ne les avons pas pris en compte car il ne s'agit pas du public prioritaire.

Notre population cible étant directement accessible par courriel et le questionnaire étant surtout composé de questions quantitatives facilitant ainsi l'analyse, nous l'avons envoyé à l'ensemble de la population, soit à 8'521 personnes.

Une fois les réponses au questionnaire récoltées, nous n'avons procédé à aucun échantillonnage. En effet, certaines facultés n'étant représentées par aucun étudiant ou membre du corps enseignant, cela n'était pas possible d'effectuer un échantillonnage aléatoire stratifié qui respecterait la proportion du nombre d'individus par faculté.

4.3.2.3 Construction du questionnaire

Afin de construire notre questionnaire, nous avons suivi les étapes préconisées par Fortin et Gagnon (2016). Nos diverses lectures et notre état des lieux nous ont permis de dégager les différents thèmes que nous souhaitions aborder. Nous avons également cherché à nous appuyer sur des questionnaires correspondant aux objectifs poursuivis par notre étude afin d'avoir une base sur laquelle travailler, mais les études sur les collections audiovisuelles sont très rares.

Nous avons rédigé l'ensemble des questions que nous avons ensuite organisées logiquement, et avons fait le choix de proposer une majorité de questions fermées afin de faciliter l'analyse et obtenir des données quantitatives. Nous avons veillé à proposer des questions aisément compréhensibles par tous, concises et non ambiguës. Nous avons également limité leur nombre afin que le questionnaire ne dure pas plus de 5 à 10 minutes.

Avant de diffuser le questionnaire, nous l'avons fait tester auprès de deux étudiants dont le profil est proche de certains membres de notre population cible. Ce pré-test nous a permis de reformuler certaines phrases qui ne semblaient pas adéquates.

4.3.2.4 Diffusion du questionnaire

Au début de notre étude, n'ayant pas l'autorisation d'envoyer le questionnaire par e-mail, nous avons réfléchi à différents moyens pour promouvoir l'enquête auprès du public cible. Nous avons ainsi sélectionné différents canaux pour diffuser le questionnaire¹⁷:

- via la page Facebook de l'Université
- via les pages web du site Bastions <http://www.unige.ch/biblio/fr/infos/sites/bastions/>
- via les pages du site Mail <http://www.unige.ch/biblio/fr/infos/sites/mail/>
- via une affiche avec QR code déposée au sein de l'Espace audiovisuel
- via une affiche déposée au prêt site Uni Bastions et la promotion de l'enquête par les collaborateurs
- via une affiche déposée au prêt site Uni Mail et la promotion de l'enquête par les collaborateurs

¹⁷ Voir Annexe 3

Une semaine avant le début de l'enquête, nous avons finalement reçu l'autorisation de diffuser notre questionnaire par courriel, ce que nous avons fait, en parallèle aux différents canaux de diffusion cités précédemment. L'ensemble de la procédure a été gérée en collaboration étroite avec le service de communication de la DIS.

La période d'enquête a duré 2 semaines, du 7 mai au 18 mai, avant la période d'examen des étudiants.

4.4 Méthode d'analyse des données

Les deux méthodes de collecte que nous avons utilisées ont généré différents types de données : le questionnaire nous a principalement permis de collecter des données quantitatives et les entretiens, quant à eux, des données qualitatives. Ces données ont fait l'objet de deux types d'analyse différents.

4.4.1 L'analyse des données des entretiens

Les informations collectées durant les entretiens ont été intégralement retranscrites en verbatim, ce qui permet d'obtenir des données riches et complètes (Fortin, Gagnon 2016). Elles ont ensuite fait l'objet d'une analyse de contenu. Pour ce faire, nous avons élaboré une grille d'analyse construite à partir des thèmes et sous-thèmes que nous avions prévus d'aborder dans notre grille d'entretien. Puis nous l'avons complétée au fur et à mesure avec les informations recueillies durant nos interviews. Cette grille nous a permis de comparer les données récoltées durant les trois entretiens et d'en faire la synthèse¹⁸.

La situation et le contexte étant très différents d'une institution à l'autre, plus que de faire une analyse de tendance, le but de ces entrevues étaient de rassembler des données afin d'avoir un aperçu global des pratiques actuelles et des réflexions en cours. Pour cette raison et de par le nombre d'entrevues assez faibles que nous avons pu réaliser, nous n'avons pas procédé à une analyse de contenu complexe avec codage des données et comptabilisation de la fréquence des catégories comme le préconisent certains ouvrages spécialisés dans la recherche qualitative.

4.4.2 L'analyse des données du questionnaire

Le taux de réponses à notre questionnaire représente 5.5% de la population cible. Dans une étude, plus la population est petite, plus l'échantillon doit être grand. Ainsi, pour une population de 8'521 personnes, il devrait se situer aux alentours de 10% (Makhlouf Shabou 2016). Notre échantillon n'est donc pas assez important pour prétendre à être représentatif de la population cible mais il est suffisant pour nous permettre toutefois d'observer certaines tendances et de faire ressortir quelques pistes de réflexion.

Les statistiques descriptives ont été majoritairement utilisées pour analyser les données du questionnaire. Celles-ci permettent de « décrire de façon synthétique et parlante des données observées pour mieux les analyser » (Ayache, Hamonier 2016, p.1) en les résumant sous forme numérique ou graphique (Fortin, Gagnon 2016). Nous avons régulièrement utilisé le calcul de pourcentages qui facilite la visualisation et la compréhension des données.

¹⁸ Voir Annexe 4

4.5 Limites de la méthodologie

La méthodologie que nous avons employée dans le cadre de notre étude génère quelques limites qu'il est important de prendre en considération.

En ce qui concerne les entretiens, lors d'une recherche qualitative, il est préconisé de ne pas faire d'échantillonnage et de suspendre les interviews à saturation des données (Fortin, Gagnon 2016). Bien que sur de nombreux aspects, les trois bibliothèques interrogées soient en accord, il aurait peut-être été judicieux de procéder à davantage d'entretiens. Malheureusement, le temps de traitement est très chronophage et nous n'en avions pas suffisamment. Bien que pour les offres de vidéos en ligne, les établissements suisses alémaniques et tessinois se tournent davantage vers des solutions allemandes ou italiennes, il aurait tout de même été intéressant de rencontrer quelques bibliothèques universitaires de ces régions afin d'avoir également un aperçu de leur positionnement. Les informations que nous avons collectées ne sont donc pas généralisables bien qu'elles nous fournissent des pistes de réflexion intéressantes. Finalement, il est important de prendre en considération le biais que l'intervieweur peut générer par sa subjectivité et son propre jugement.

Quant au questionnaire, il a le désavantage de potentiellement fournir des données manquantes, de proposer un taux de réponse faible et des réponses peu développées. En outre, le fait que l'enquêté ne puisse obtenir d'éclaircissement sur certains énoncés peut être source de biais. Pour pallier à ces inconvénients, il aurait donc été intéressant de réaliser des entretiens avec certains individus. Ainsi, cette double approche aurait permis de compenser les limites de chacune des méthodes par les avantages de l'autre (Dione 2012). Par ailleurs, comme nous l'avons exposé précédemment, nous n'avons pas pu procéder à un échantillonnage stratifié afin de respecter la proportion du nombre d'individus par faculté ou encore du nombre d'étudiants et d'enseignants. De ce fait, certaines facultés ainsi que les enseignants sont davantage représentés que ce que l'on observerait dans la réalité. En outre, notre échantillon est peu important (5.5% de la population cible) ce qui limite la généralisabilité de l'enquête. Finalement, il est probable que les personnes ayant un intérêt pour cette collection soient plus nombreuses à participer à l'enquête que les individus n'y portant aucune attention.

Il est également important de souligner que le manque d'expérience du chercheur en matière de méthodologie de recherche peut également présenter une limite supplémentaire.

5. Présentation et discussion des résultats

5.1 Question de recherche no 1 : Les bibliothèques académiques face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle (résultats des entretiens)

Notre première question de recherche visait à explorer le positionnement des bibliothèques académiques face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle. Pour répondre à cette question et étoffer notre revue de littérature, nous avons réalisé trois entretiens avec la BCU-Centrale de Fribourg, la BCU Lausanne, site Unithèque, et la bibliothèque de la HEP Fribourg. Nous avons également ajouté à notre dépouillement les quelques informations récoltées par e-mail auprès de la Bibliothèque universitaire de Neuchâtel. Vous en trouverez ci-dessous une synthèse.

5.1.1 Le contexte

Comme nous l'avons expliqué précédemment, aucune des bibliothèques avec lesquelles nous avons pris contact n'a de fonctionnement similaire à celle de l'Université de Genève. Par ailleurs, le public cible peut être différent.

La BCU Fribourg comprend une bibliothèque centrale tournée plutôt vers le grand public, mais qui a également un rôle patrimonial, ainsi que 16 bibliothèques universitaires décentralisées, dont les fonds s'adressent prioritairement aux académiques.

La BCU Lausanne, elle, s'étend également sur différents sites ayant une vocation parfois grand public et parfois plus académique. Le site Unithèque cible prioritairement le public universitaire des Lettres et des Sciences humaines, politiques et sociales. A noter que l'Université de Lausanne est la seule institution à offrir un enseignement lié au domaine du cinéma. La grande majorité du fonds audiovisuel de l'institution est ainsi destiné à cette faculté.

Finalement, le public cible de la HEP est une population spécialisée dans l'enseignement : étudiants et enseignants de la HEP, enseignants du terrain, élèves.

5.1.2 Les collections

Les collections audiovisuelles physiques des différentes institutions rencontrées sont majoritairement constituées de DVD. Certaines possèdent encore des documents sur VHS qui ne sont plus mis en visibilité mais stockés en magasin. Toutefois, les bibliothèques travaillent à éliminer ce support de leurs collections. La BCU Lausanne, site Unithèque, propose également certains films sur disque Blu-ray pour des raisons esthétiques et de qualité.

Nous observons également que les documents audiovisuels ne semblent pas être une ressource prioritaire au sein des collections des bibliothèques universitaires. En effet, la BCU Lausanne, site Unithèque, a développé une très importante collection audiovisuelle (environ 11'000 documents) composée essentiellement de fiction nécessaire à l'enseignement de l'Histoire et esthétique du cinéma. Néanmoins, en dehors de cette collection destinée à un public très ciblé, les collections des autres disciplines représentées sur le site sont composées de quelques DVD mais leur nombre est peu conséquent. Nous observons la même tendance à l'Université de Neuchâtel, à l'Université de Fribourg ainsi qu'à la HEP Fribourg qui nous explique que le public se rend rarement à la bibliothèque dans le but d'emprunter un DVD. Les bibliothèques facultaires de la BCU Fribourg proposent d'ailleurs régulièrement à la BCU-Centrale, qui met à disposition de son public près de 7'500 DVD, d'acheter et d'intégrer à leur collection certains documents audiovisuels qui leur sont demandés.

Alors que dans le passé, toutes les bibliothèques interrogées enregistraient des émissions à la télévision pour les graver sur DVD, plus aucune ne réalisent ce type de tâches par manque de temps, pour des motifs de qualité et de conservation ou pour des raisons légales liées au respect des droits d'auteur. Seule la bibliothèque de la HEP Fribourg continue d'enregistrer des émissions télévisées qu'elle met à disposition sur un serveur¹⁹. Mise à part les collections de la BCU-Centrale de Fribourg et de la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma de Lausanne qui possède un important fonds de fiction, l'ensemble des collections des disciplines universitaires est très majoritairement composé de documentaires. Ceux-ci ont été le fruit de propositions d'achat par les enseignants ou ont été sélectionnés par des spécialistes de disciplines pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les différentes bibliothèques interrogées réalisent régulièrement du désherbage en se basant notamment sur les statistiques de prêt. La HEP Fribourg qui a développé un serveur de stockage²⁰ acquiert de moins en moins de documents physiques et tend à éliminer ceux qu'elle possède. Les autres institutions, continuent tout de même d'acquérir des DVD, bien qu'elles soient conscientes de la disparition future du support.

5.1.3 Les usages de la collection

Toutes les institutions prêtent la majorité de leur DVD. Le nombre de documents ainsi que la durée de prêt sont néanmoins extrêmement variables.

Globalement, les lecteurs ont tendance à chercher directement en rayon plutôt que de consulter le catalogue. Les bibliothécaires essaient néanmoins de promouvoir l'utilisation de l'OPAC²¹.

En outre, la plupart des institutions observent une baisse du nombre de prêts depuis quelques années. Seule la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma conserve des statistiques stables. Tous remarquent que le support DVD perd de son attractivité et que les lecteurs sont nombreux à trouver ce dont ils ont besoin sur Internet.

5.1.4 Les espaces

Alors que toutes les bibliothèques avaient regroupé l'ensemble des supports DVD dans un même espace, elles ont finalement pris le parti d'intégrer les documentaires à leurs collections papier, dans le but de regrouper l'ensemble des documents liés à une thématique au même endroit et faciliter ainsi la recherche pour l'usager. Il en est de même pour l'ensemble des DVD de fictions et les grands documentaires liés à la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma qui se trouve avec les collections papier de la discipline dans un espace appelé *Cinespace*.

Les fonds de fiction de la HEP Fribourg et de la BCU-Centrale sont, quant à eux, regroupés dans un même endroit et ne suivent pas de logique thématique. A noter que la BCU-Centrale propose une grande médiathèque dans laquelle on retrouve les DVD, mais également les livres audio, les CD et les bandes dessinées.

Aucun espace dédié à l'audiovisuel ne propose de desk de conseil ou de prêt. Il y a un bureau de prêt central pour toute la bibliothèque ou parfois des bornes de prêt automatiques. Cependant, toutes proposent un ou plusieurs postes pour visionner les documents sur place.

¹⁹ Voir 5.1.6 *Le futur des collections audiovisuelles*

²⁰ Voir 5.1.6 *Le futur des collections audiovisuelles*

²¹ Online Public Access Catalog

Ceux-ci sont toutefois très peu utilisés. Pour pallier à la disparition des lecteurs DVD et CD sur les ordinateurs, une institution a acheté des lecteurs optiques pour les mettre à disposition des usagers.

5.1.5 La valorisation de la collection

Nous pouvons noter que la majorité des bibliothèques porte une grande importance à mettre en valeur l'ensemble de leurs collections et à les promouvoir auprès des usagers.

Pour valoriser leur fonds audiovisuel, les bibliothèques effectuent régulièrement des expositions thématiques au sein de l'espace dédié à la collection (s'il y en a un) mais également dans un lieu central de l'institution, en mélangeant le support à d'autres types de documents. Les nouvelles acquisitions sont par ailleurs régulièrement exposées et diffusées sur les réseaux sociaux ou sur les sites web institutionnels.

La collaboration avec certains partenaires permet également de faire connaître le fonds et le valoriser. Par exemple, la BCU Lausanne réalise des expositions en lien avec le programme du Théâtre universitaire La Grange et la HEP collabore avec les bibliothèques scolaires du canton et présente régulièrement ses ressources auprès de plusieurs collèges.

En outre, toutes les bibliothèques ont catalogué leurs documents audiovisuels afin qu'ils soient visibles par une recherche documentaire. C'est également le cas des ressources conservées sur le serveur de la HEP²².

5.1.6 Le futur des collections audiovisuelles

L'apparition de la vidéo à la demande durant cette dernière décennie, les possibilités qu'offre Internet et la disparition annoncée du support DVD amènent l'ensemble des bibliothèques à s'interroger sur l'avenir de leur collection audiovisuelle.

Actuellement, aucune d'elles n'est abonnée à une plateforme VOD mais certaines ont étudié diverses offres et souhaitent procéder à des tests. Ce type d'outils paraît néanmoins peu adapté aux bibliothèques rencontrées et les institutions semblent très sceptiques. Parmi les raisons évoquées, le coût est certainement le problème majeur, mais le fait qu'il s'agisse bien souvent de bouquets de ressources prédéfinis, le risque de perdre l'accès à un film d'un jour à l'autre ainsi que les moyens d'authentification et d'accès compliqués à mettre en place sont autant de freins à l'abonnement à ce type de plateforme.

La bibliothèque de la HEP Fribourg, n'ayant pas pu s'offrir la plateforme VOD qu'elle souhaitait par manque de budget, a décidé de mettre en place un serveur de stockage, appelé *Plattform*²³, en collaboration avec d'autres bibliothèques spécialisées dans l'enseignement. Ce projet a été lancé en 2015 et a émergé du besoin d'un espace dans lequel stocker des ressources numériques vidéo et audio. De façon générale, ce projet répondait également au désir de l'institution de privilégier les ressources en ligne. Alors qu'auparavant les enregistrements télévisés étaient gravés sur DVD, la décision a été prise de stocker ces fichiers dans la *Plattform* accessible par les ayants droit grâce à un login. Certaines des émissions gravées sur DVD ont été rétroactivement intégrées dans la *Plattform* et de plus en plus de ressources commerciales (CD ou DVD) s'y trouvent également. Néanmoins, l'intégration de documents publiés commercialement requiert l'autorisation de la personne qui

²² Voir 5.1.6 *Le futur des collections audiovisuelles*

²³ Site web : <https://laplattform.ch/fr/login>

détient les droits de distribution²⁴. Pour cela, la bibliothèque de la HEP effectue un travail de négociation complexe et chronophage. En ce qui concerne leur accès, les ressources sont dans la majorité des cas téléchargeables bien que certaines, pour des questions de droits, sont uniquement consultables en streaming.

Depuis la mise en place de son serveur, la Bibliothèque de la HEP Fribourg privilégie l'offre dématérialisée et n'enrichit que très peu sa collection de DVD, à l'inverse des deux autres institutions qui continuent activement de la développer, faute de plan B. En effet, aucune alternative ne leur permet de proposer une collection audiovisuelle aussi riche que celle qu'elles ont actuellement. L'inquiétude face à l'avenir du support DVD est néanmoins très présente, et notamment chez la responsable de la collection de la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma, qui appréhende de perdre des ressources de grande valeur.

5.1.7 **Synthèse des données récoltées par les entretiens**

Les différents entretiens menés confirment la plupart des informations²⁵ que nous avons présentées dans notre revue de littérature²⁶.

Nous retenons que globalement, les bibliothèques académiques ne considèrent pas les documents audiovisuels comme ressources importantes et prioritaires au sein de leurs collections. Ce type de fonds semble trouver davantage sa place au sein des bibliothèques de lecture publique. Bien que nous n'ayons pas pu rencontrer d'autres institutions universitaires, nous avons pu remarquer que sur leur site web, les documents audiovisuels ne sont jamais valorisés²⁷. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que ces bibliothèques n'en n'ont pas ou que, comme nous le mentionnons, ils ne représentent pas une ressource importante.

Les bibliothèques académiques semblent prioriser les documentaires à la fiction. Partant d'une logique thématique, ceux-ci sont généralement intégrés aux collections papier contrairement aux films de fiction. Alors que dans notre revue de littérature nous avons relevé que certains des fonds audiovisuels avaient un objectif loisir, l'ensemble des documents acquis par les bibliothèques interrogées le sont uniquement dans un but pédagogique, d'études ou de recherche.

Par ailleurs, on déplore globalement une baisse d'attractivité du support DVD auprès des usagers qui est notamment liée aux possibilités qu'offre Internet, et ce, malgré de gros efforts de valorisation. Néanmoins, il reste globalement le canal de diffusion d'œuvres audiovisuelles le plus utilisé en bibliothèques.

L'avenir de ces collections semble être porteur de beaucoup d'interrogations. Des projets et réflexions sont en cours, mais il semble compliqué de trouver des solutions adaptées aux besoins des bibliothèques. En effet, la mise en place d'un serveur institutionnel engendre un certain nombre de contraintes liées au respect des droits d'auteur et l'abonnement à des plateformes de vidéo à la demande semble peu convenir pour de nombreuses raisons.

²⁴ Voir 3.5 *L'audiovisuel et le droit d'auteur suisse*

²⁵ La collection de la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma déroge à quelques-unes de ces remarques puisqu'il s'agit d'une collection spécialisée destinée directement à l'enseignement et à la recherche dans la discipline.

²⁶ Voir 3.3 *L'audiovisuel en bibliothèques*

²⁷ Exception faite de la bibliothèque de la faculté de Cinéma de l'Université de Zürich.

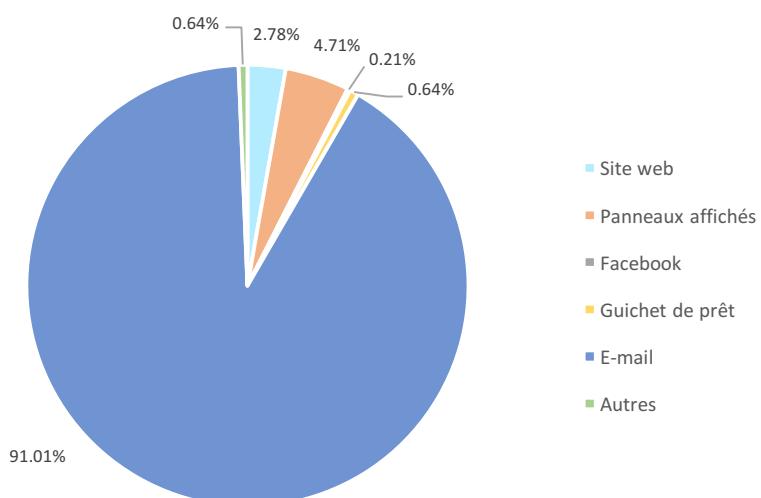
5.2 Question de recherche no 2 : Les usages et besoins des publics de la BUNIGE en matière de documentation audiovisuelle (résultats du questionnaire)

Notre deuxième question de recherche visait à comprendre les usages et besoins spécifiques des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle. Pour tenter de répondre à cette question, nous avons diffusé un questionnaire en ligne au public cible de la collection étudiée, c'est-à-dire, à l'ensemble des individus (étudiants et membres du corps enseignant) affiliés aux facultés sises sur les sites Uni Bastions et Uni Mail. Nous vous présentons ci-dessous une synthèse des données récoltées.

5.2.1 Accès au questionnaire

Parmi les différents canaux de diffusion²⁸, nous observons que la grande majorité des répondants ont accédé au questionnaire par le biais de l'e-mail envoyé. En effet, ils sont plus de 90% à avoir utilisé cette voie d'accès. Moins de 5% ont été informés via les panneaux affichés sur les deux sites et moins de 3% par le biais du site web de l'Université. Facebook, Twitter²⁹ ainsi que la promotion aux guichets de prêt ont été très peu cités comme moyen d'accès.

Figure 12 : Accès au questionnaire



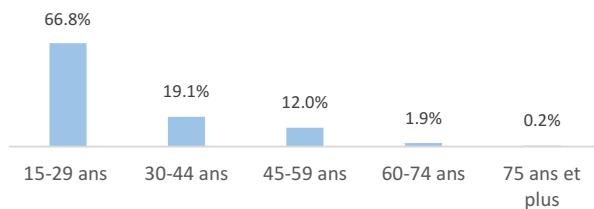
5.2.2 Données personnelles

Environ deux tiers des personnes ayant répondu au questionnaire ont entre 15 et 29 ans. Cette tranche d'âge est en grande partie composée d'étudiants (plus de 90% contre environ 10% de membres du corps enseignant). 19% des répondants ont entre 30 et 44 ans. Parmi eux, 75% ont le statut de membre du corps enseignant et 25% sont étudiants. Plus l'on avance en âge et moins nombreuses sont les personnes ayant participé à l'enquête. Par ailleurs, plus les tranches d'âge sont élevées et plus celles-ci sont représentées en majorité par des membres du corps enseignant. En effet, parmi les 12% de 45-59 ans, seule 10% des interviewés ont le statut d'étudiant. De même, parmi les 60-74 ans et les 75 ans et plus, tous sont membres du corps enseignant.

²⁸ Voir Annexe 3

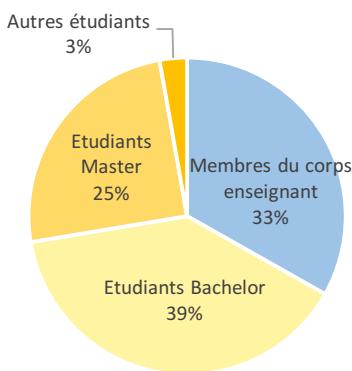
²⁹ Twitter a été cité à plusieurs reprises dans la catégorie « Autres »

Figure 13 : Âges et statuts des répondants



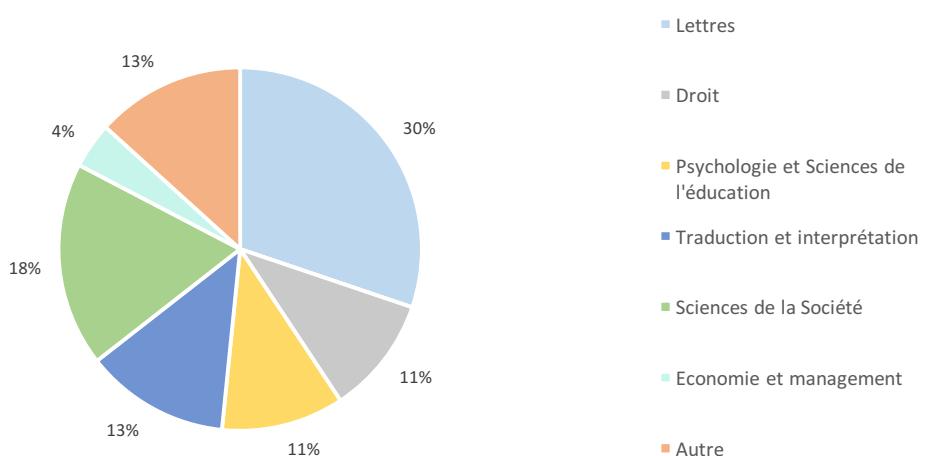
Si l'on analyse uniquement le statut des enquêtés, les étudiants représentent 67% et les membres du corps enseignants 33%. Parmi les étudiants, une majorité est en formation Bachelor, un peu moins en Master et quelques-uns effectuent un Doctorat, suivent l'école d'avocature ou sont en complément d'études pour l'enseignement.

Figure 14 : Statuts et type de formation des répondants



Mis à part la faculté de Théologie, l'ensemble des facultés auxquelles la collection audiovisuelle est destinée est représenté. 30% des personnes ayant répondu au questionnaire font partie de la faculté des Lettres et 18% sont rattachées à la faculté des Sciences de la Société. Les facultés de Droit, Traduction et interprétation, et Psychologie et Sciences de l'éducation sont équitablement représentées avec entre 11% et 13% de répondants qui en font partie. La catégorie « Autre » regroupe un grand nombre d'individus membres du Global Studies Institute. Finalement, la faculté Economie et Management est la moins représentée avec seulement 4% d'individus.

Figure 15 : Facultés représentées

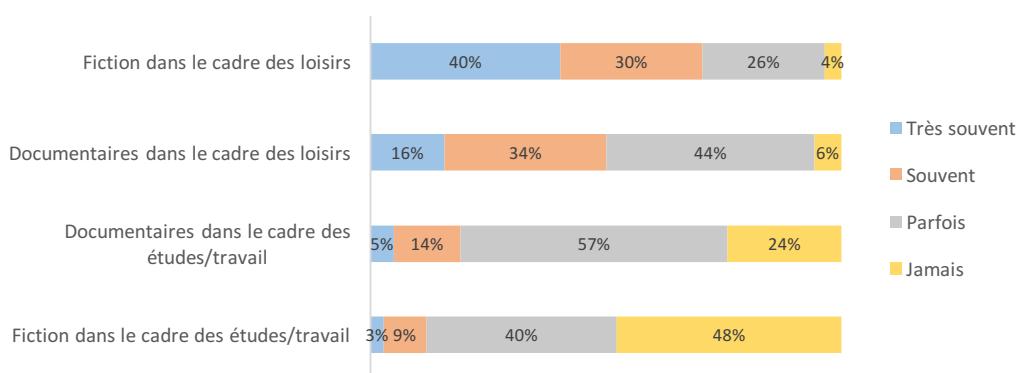


5.2.3 Pratique audiovisuelle

Cette partie du questionnaire visait à comprendre la pratique de nos enquêtés en terme de documentation audiovisuelle, que ce soit dans le cadre de leurs loisirs ou de leurs études/travail.

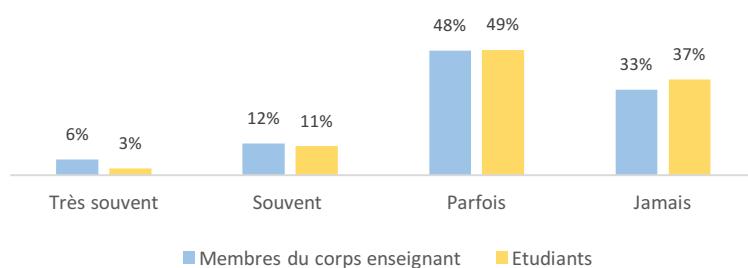
Nous avons pu observer que l'ensemble des enquêtés regarde davantage de films dans le cadre de leurs loisirs que dans le cadre de leurs études/travail. Ils sont 70% à regarder très souvent à souvent des films de fiction et 50% à visionner des documentaires pour leurs loisirs. A contrario, dans le cadre de leurs études/travail, ils ne sont que 19% à regarder des documentaires souvent ou très souvent et 12% à visionner de la fiction. Si l'on analyse les données par tranche d'âge ou par statut (étudiants/membres du corps enseignant), on obtient le même type de répartition.

Figure 16 : Pratique audiovisuelle des enquêtés



A noter que plus les enquêtés sont âgés et moins fréquemment ils visionnent des films de fiction dans le cadre de leurs loisirs. On observe également que les membres du corps enseignants utilisent légèrement plus les films (fiction ou documentaire) dans le cadre de leur travail que le font les étudiants dans le cadre de leurs études. La différence est néanmoins minime.

Figure 17 : Utilisation du film dans le cadre des études/travail

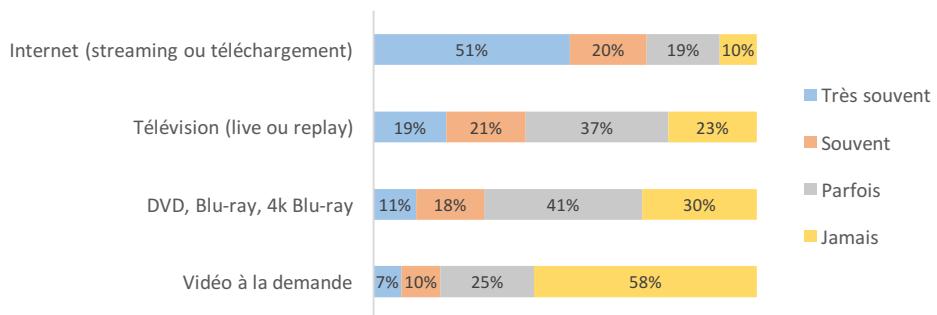


5.2.3.1 Canaux de diffusion utilisés

Parmi ceux qui regardent des films (documentaires ou fiction) dans le cadre de leurs loisirs, nous observons qu'Internet est le canal de diffusion le plus utilisé avec plus de 50% des enquêtés qui prétendent en avoir l'usage très souvent. Seuls 10% des répondants disent ne jamais regarder de films par ce biais. La télévision semble être le deuxième moyen utilisé pour visionner des films et le DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray se situe en troisième position. En ce qui

concerne la vidéo à la demande, nous observons que celle-ci n'est que très peu employée par les enquêtés. Ils sont d'ailleurs plus de la moitié à ne jamais utiliser ce canal de diffusion.

Figure 18 : Canaux de diffusion utilisés dans le cadre des loisirs

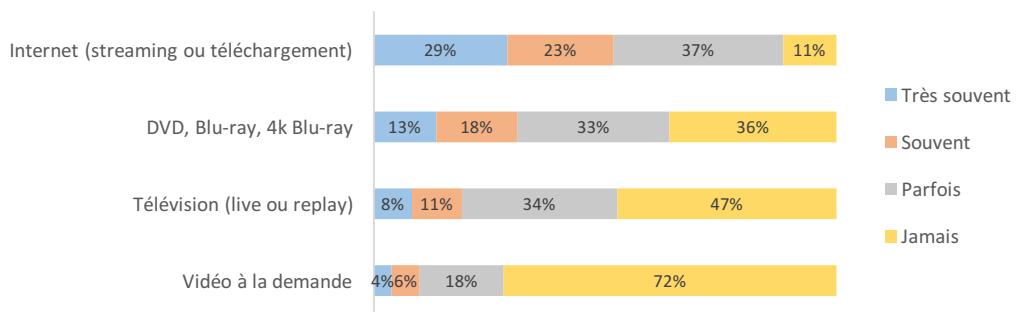


En découplant notre analyse selon le statut des enquêtés, les canaux de diffusion privilégiés restent les mêmes, que ce soit pour les étudiants ou pour le corps enseignant, avec néanmoins quelques nuances.

Nous pouvons par exemple noter que l'usage d'Internet pour visionner des films dans le cadre des loisirs est plus important chez les étudiants. En effet, ils sont près de 80% à utiliser très souvent ou souvent ce canal de diffusion contre 64% d'enseignants. Toutefois, les membres du corps enseignants, eux, semblent utiliser davantage le DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray que les étudiants.

En ce qui concerne le visionnement de films dans le cadre des études/travail, c'est également Internet qui semble l'outil privilégié, bien que son utilisation soit moins fréquente que pour les loisirs. Nous observons cette fois que le DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray est le deuxième canal le plus utilisé devant la télévision, puis la vidéo à la demande.

Figure 19 : Canaux de diffusion utilisés dans le cadre des études/travail



Comme précédemment, les étudiants semblent utiliser davantage Internet que les enseignants. D'ailleurs, nous observons que dans le cadre de leur travail, ces derniers utilisent autant Internet que le DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray pour visionner des films. En effet, ils sont 40% à avoir recours à Internet très souvent ou souvent et 39% à utiliser le DVD, Blu-ray ou 4k Blu-ray. La vidéo à la demande, elle, ne séduit pas avec 71% d'étudiants et 73% de membres du corps enseignant qui disent ne jamais l'utiliser.

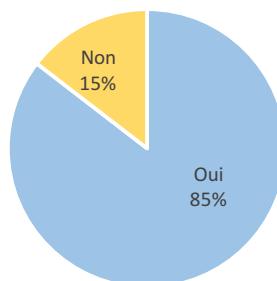
Les services de vidéo à la demande étant notamment accessibles via Internet ou par la télévision, nous pouvons nous demander si les réponses étaient assez claires et précises. Il

est probable que certains interviewés n'aient pas sélectionné la proposition « vidéo à la demande » alors qu'en réalité, ils utilisent ce type de service.

5.2.3.2 Equipement personnel

Parmi les enquêtés interrogés, 85% possèdent un appareil permettant de lire les DVD (ordinateur, lecteur DVD, console vidéo, ...). Les membres du corps enseignant semblent mieux équipés que les étudiants avec presque 90% qui possèdent un lecteur contre 83% chez les étudiants. C'est d'ailleurs les 15-29 ans, représentants majoritaires du public étudiant, qui sont le moins équipés.

Figure 20 : Enquêtés possédant un lecteur DVD

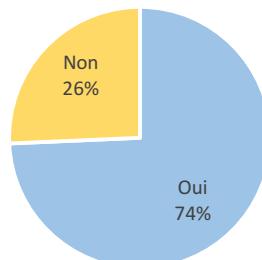


5.2.4 Usage de la collection audiovisuelle d'Uni Mail

Cette partie du questionnaire avait pour but d'évaluer l'usage de la collection audiovisuelle d'Uni Mail et de comprendre les motivations et freins à l'utilisation de ce fonds.

Sur l'ensemble des enquêtés, un peu plus d'un quart n'avaient pas connaissance de l'existence de cette collection. Les étudiants sont d'ailleurs plus nombreux à ne pas la connaître. En effet, ils sont presque 30% contre 20% de membres du corps enseignants. A noter que le plus grand nombre de personnes n'ayant pas connaissance de la collection fait partie de la faculté des Lettres, seule faculté représentée dans notre enquête sise ailleurs qu'à Uni Mail.

Figure 21 : Connaissance de la collection audiovisuelle



5.2.4.1 Le public ne connaissant pas la collection

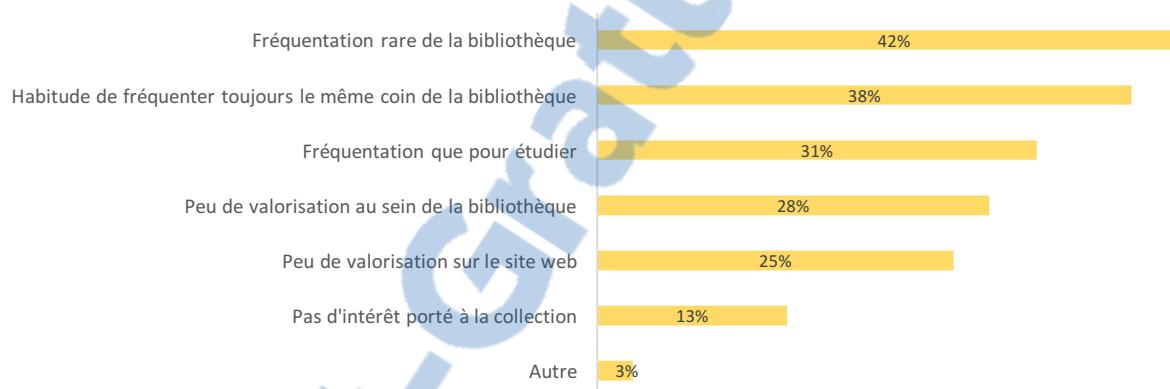
Parmi les 26% qui ne connaissent pas la collection, une majorité le justifie par une fréquentation rare de la bibliothèque d'Uni Mail. C'est d'ailleurs principalement le public rattaché à la faculté des Lettres, sise à Uni Bastions, qui a évoqué cette raison. Alors que pour

les enseignants il s'agit très clairement du motif le plus cité, les étudiants, eux, ont des raisons plus contrastées. Ils sont nombreux à justifier la méconnaissance de ce fonds par le fait qu'ils se rendent souvent dans le même coin de la bibliothèque et ne connaissent pas l'ensemble des collections proposées, ou encore par le fait qu'ils utilisent les locaux de la bibliothèque qu'à des fins d'études et ne portent ainsi pas attention aux documents.

La seconde raison majoritairement évoquée par les membres du corps enseignants est le manque de valorisation, que ce soit au sein des locaux de la bibliothèque ou sur le site web de celle-ci. Ceux-ci, tout comme les étudiants, admettent également fréquenter régulièrement le même coin de la bibliothèque et ne pas avoir connaissance de l'ensemble des collections mises à disposition.

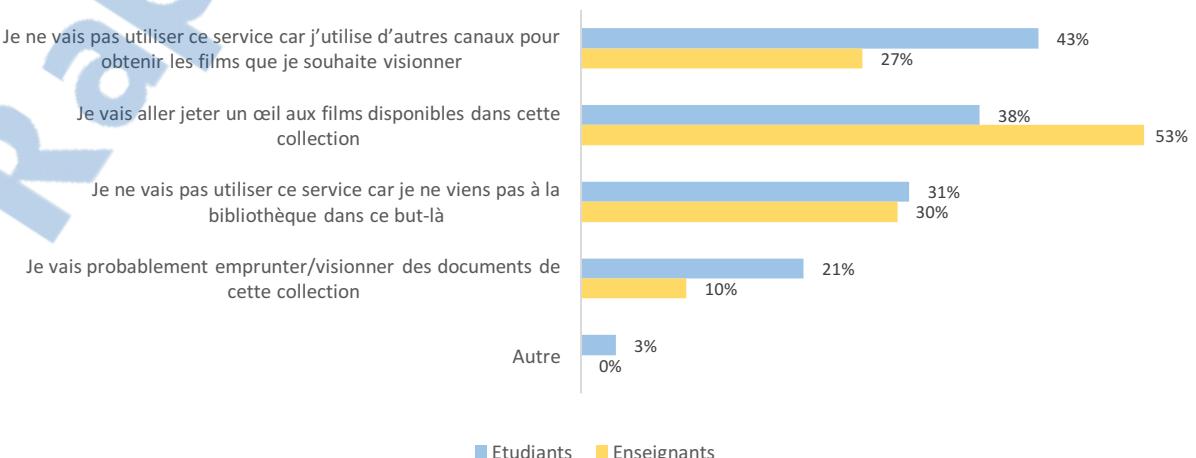
A noter qu'ils sont très peu à prétendre porter peu d'intérêt à cette collection.

Figure 22 : Raisons de la méconnaissance de la collection



Nous avons estimé intéressant de voir si le public qui ne connaissait pas cette collection allait agir différemment maintenant qu'il en avait pris connaissance. Les avis sont mitigés. Qu'ils soient membres du corps enseignant ou étudiants, alors que certains souhaitent aller consulter cette offre, d'autres ne pensent pas utiliser ce service car ils ne viennent pas à la bibliothèque dans ce but ou utilisent d'autres canaux pour accéder aux films qu'ils souhaitent visionner. Ils sont une minorité à penser qu'ils emprunteront des documents.

Figure 23 : Prise de connaissance de la collection



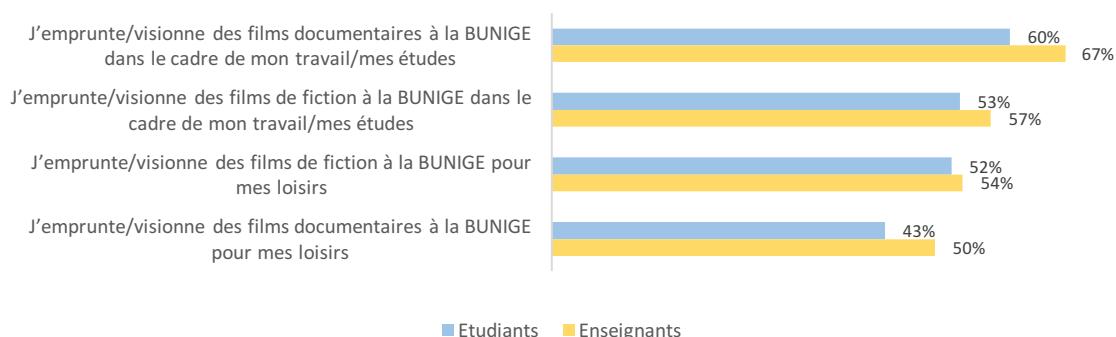
5.2.4.2 Le public connaissant la bibliothèque

Parmi les 74% ayant connaissance de cette collection, 64% affirment savoir où elle se situe dans la bibliothèque et 21% croient le savoir. Seuls 15% n'ont aucune idée de son emplacement. Par ailleurs, une moitié d'entre eux prétend avoir déjà emprunté ou visionné sur place un document de cette collection et l'autre moitié dit ne jamais l'avoir fait. Sur la totalité du public étudié, le public emprunteur ne représente donc que 37%.

5.2.4.2.1 Le public emprunteur

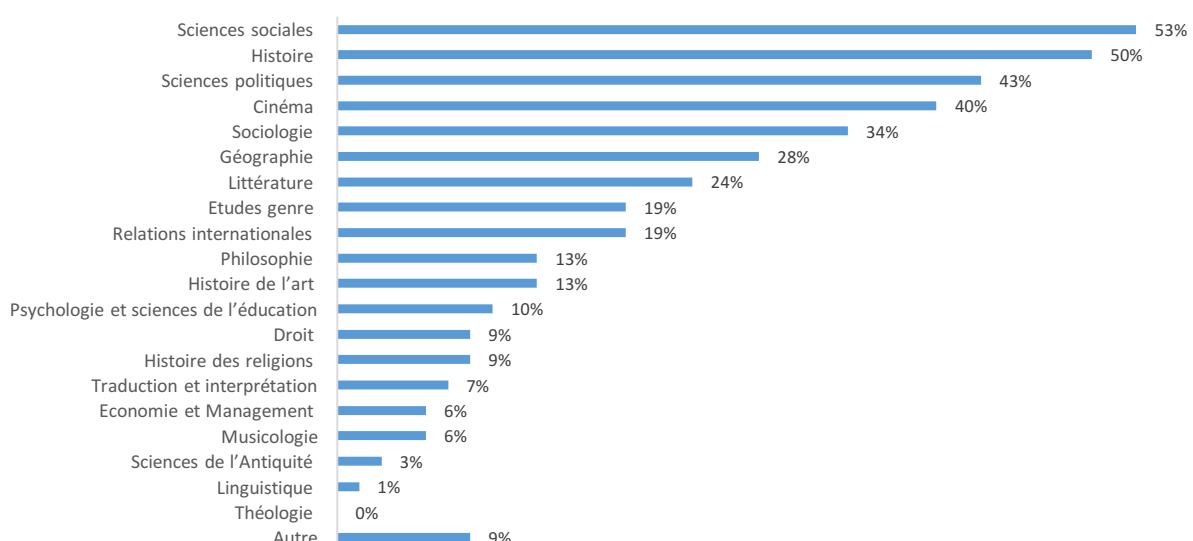
Les raisons qui motivent les usagers à emprunter ou visionner des documents issus de la collection audiovisuelle sont diverses, que ce soit pour le public étudiant ou enseignant. On observe qu'ils se tournent vers cette collection davantage pour des raisons de travail et d'études, bien que le loisir reste un motif de consultation très important. En outre, l'emprunt et le visionnement de documentaires dans le cadre des études/travail représente le motif de consultation le plus important.

Figure 24 : Raisons des emprunts



Les domaines qui intéressent le plus les enquêtés sont les sciences sociales, l'Histoire, les sciences politiques et le cinéma. A contrario, la linguistique, les sciences de l'Antiquité, la musicologie et la traduction et interprétation sont quelques-unes des branches pour lesquelles les personnes interrogées portent le moins d'intérêt.

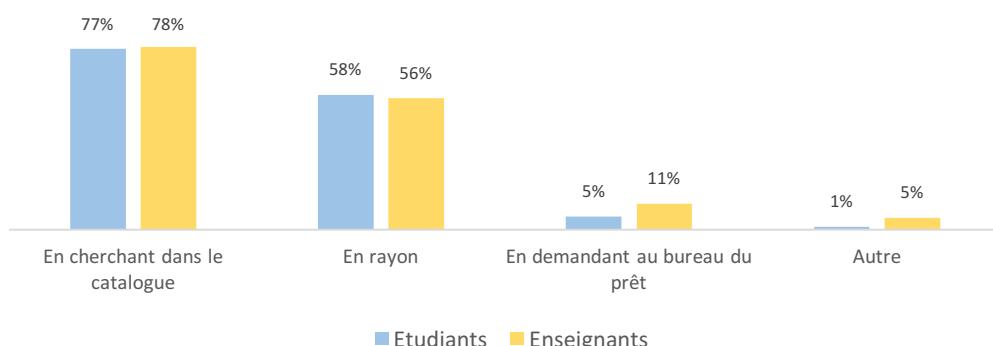
Figure 25 : Les domaines d'intérêt



L'ensemble des enquêtés semble satisfait des domaines abordés par la collection à plus de 90%. Quelques-uns souhaiteraient également que d'autres thématiques soient abordées telles que la botanique, les sciences naturelles, le tourisme, l'histoire des luttes sociales ainsi que la science-fiction et les séries TV.

Il semble que le catalogue soit l'outil privilégié pour rechercher des documents au sein de la collection audiovisuelle. Une grande moitié des personnes interrogées semblent également accéder au DVD qu'elles souhaitent en déambulant dans les rayons. En revanche, très peu se renseignent au bureau du prêt. Une minorité a également mentionné s'informer par le biais du blog ou par le bouche-à-oreille.

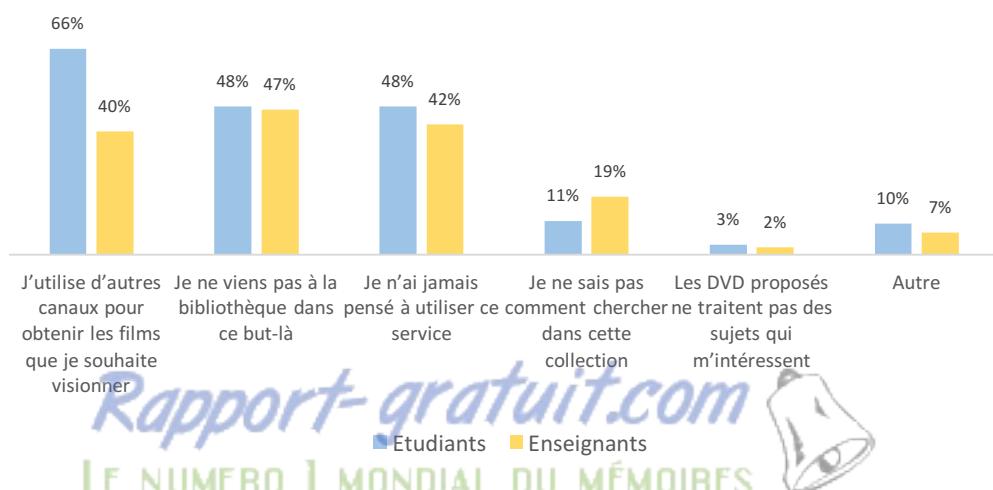
Figure 26 : Recherche de documents



5.2.4.2.2 Le public non emprunteur

Les personnes qui connaissent l'existence de la collection mais n'empruntent pas de documents le justifient par plusieurs raisons. La principale évoquée par les étudiants est qu'ils utilisent d'autres canaux pour visionner les films qu'ils souhaitent. Les deux autres raisons largement mentionnées sont liées au fait qu'ils ne se rendent pas à la bibliothèque dans ce but-là ou qu'ils n'ont jamais pensé à utiliser ce service. Ces trois motifs sont également ceux mentionnés en majorité par les enseignants. Les domaines couverts par la collection ainsi que les moyens mis à disposition pour rechercher un document ne semblent pas être les raisons qui freinent le plus les enquêtés à emprunter de la documentation audiovisuelle. Certaines des personnes interviewées ont expliqué prendre des DVD dans d'autres bibliothèques, ne pas emprunter à la Bibliothèque de l'Université de Genève car le délai est trop court ou encore manquer de temps.

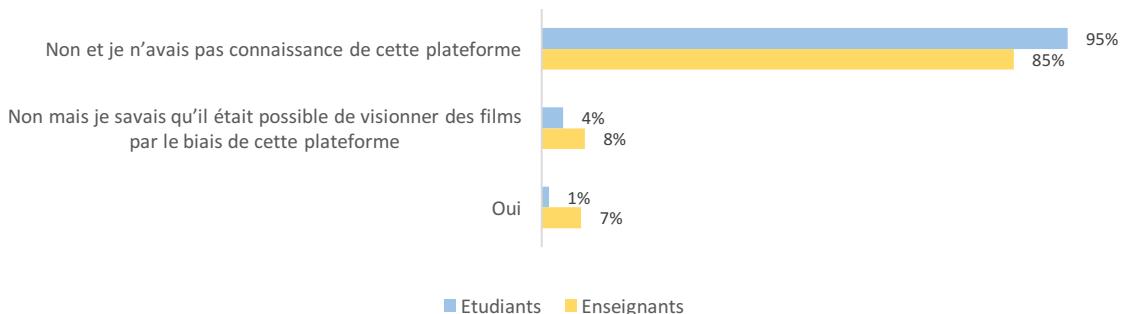
Figure 27 : Raisons du non emprunt



5.2.4.3 Kanopy

La Bibliothèque de l'Université de Genève étant abonnée à la plateforme de vidéo à la demande *Kanopy* depuis peu, il nous est paru intéressant de voir si les enquêtés en avaient connaissance et l'utilisaient. Nous observons que la plateforme est plus connue et plus utilisée par les enseignants que par les étudiants. Néanmoins, ils sont tout de même très peu à connaître son existence et elle est très peu employée. En effet, c'est respectivement 95% des étudiants et 86% des enseignants qui n'avaient jamais entendu parler de cet outil et seulement 1% des étudiants et 7% des enseignants qui y ont déjà visionné un film.

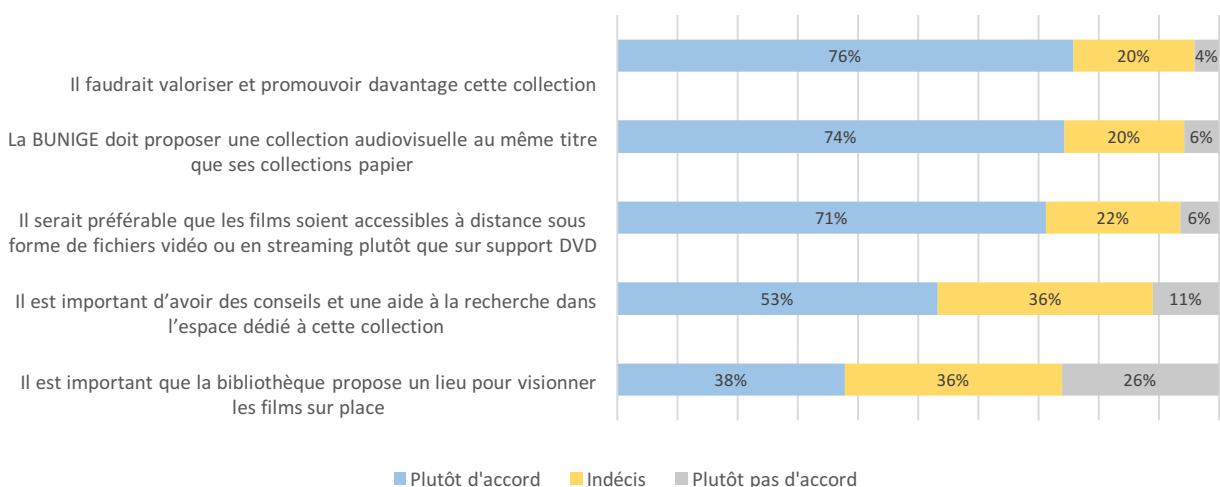
Figure 28 : Connaissance et utilisation de *Kanopy*



5.2.4.4 Avis sur l'Espace audiovisuel

La majorité des enquêtés, à 75%, semble être d'avis qu'une collection audiovisuelle a sa place au sein de la Bibliothèque de l'Université de Genève au même titre que les collections papier. Ils sont néanmoins d'avis qu'il est nécessaire de travailler sur la valorisation de cette offre afin qu'elle soit davantage connue. Beaucoup souhaiteraient néanmoins pouvoir accéder aux films directement en ligne plutôt que de devoir emprunter sur support DVD. Les avis concernant l'existence d'un service de conseil et d'aide à la recherche ainsi que la mise à disposition d'un lieu de visionnement au sein de l'Espace audiovisuel semblent plus mitigés.

Figure 29 : Avis sur l'Espace audiovisuel



La dernière question de notre questionnaire visait à laisser les enquêtés nous faire part de leurs remarques. Les enquêtés sont nombreux à insister sur le manque de valorisation et de promotion de l'ensemble du fonds. Par ailleurs, ils sont plusieurs à souhaiter un accès numérique à distance et à ne plus vouloir utiliser le support DVD. Une remarque qui a été faite par plusieurs individus est liée à la recherche de documents au sein de la collection. En effet, ils semblent avoir du mal à comprendre la classification ou à trouver des films pertinents d'un point de vue scientifique. Certains mentionnent également un délai de prêt trop court.

5.2.5 **Synthèse des données récoltées par le questionnaire**

Nous pouvons observer par le biais des données récoltées que bien qu'Internet soit très clairement le canal de diffusion privilégié pour accéder à de la documentation audiovisuelle, le support DVD reste encore utilisé par un grand nombre de personnes. Par ailleurs, encore nombreux sont les enquêtés à posséder un lecteur.

Bien que le film soit peu utilisé dans le cadre des études ou du travail de nos enquêtés, ceux-ci pensent néanmoins que la collection a sa place à la BUNIGE. Il semble important qu'un travail de valorisation soit mené afin de promouvoir le fonds ainsi que la plateforme *Kanopy* qui est très peu connue. En outre, les individus interrogés seraient favorables à un accès sous forme numérique et à distance.

Globalement, nous pouvons observer que les pratiques et usages des membres du corps enseignant et des étudiants sont assez similaires. Les conclusions de notre enquête sont toutefois à prendre avec précaution. En effet, il est important de prendre en considération les différents éléments mentionnés précédemment représentant une source de biais importante³⁰.

³⁰ Voir 4.5 *Limites de la méthodologie*

5.3 Question de recherche no 3 : Recommandations quant à l'orientation stratégique à donner à la collection audiovisuelle

Notre troisième question de recherche avait pour objectif de donner des propositions quant à l'orientation stratégique à donner à la collection audiovisuelle de la Bibliothèque de l'Université de Genève. Cela consistait notamment à établir des recommandations quant au développement du fonds, ses modes de mise à disposition et sa valorisation.

Nous avons élaboré une matrice SWOT³¹ basée sur les réponses aux deux questions de recherche précédemment présentées ainsi que sur notre revue de littérature et sur notre état des lieux. Celle-ci nous permet d'avoir un aperçu visuel des forces, faiblesses, opportunités et menaces majeures liées à la collection audiovisuelle de la BUNIGE et nous sert ainsi de support pour proposer des pistes de réflexion quant à la direction stratégique du fonds.

Figure 30 : Analyse SWOT



5.3.1 Un positionnement de la bibliothèque à définir

Le premier axe de réflexion que nous souhaitons aborder dans ce travail concerne la pertinence de proposer et de développer une collection audiovisuelle aussi importante que celle qu'offre actuellement la Bibliothèque de l'Université de Genève. Nous aborderons notamment l'importance de définir avec précision et détails la politique d'acquisition de l'institution, la façon de prendre en considération les besoins exprimés des usagers ainsi que l'importance de procéder à du désherbage.

5.3.1.1 La politique d'acquisition

Comme nous l'avons vu dans la partie 2.1.4 *Collections et politique documentaire*, la Bibliothèque de l'Université de Genève a formalisé l'ensemble des principes généraux en matière d'acquisition et de développement ainsi que de traitement et de conservation des documents dans une politique documentaire.

Celle-ci explique que les offres et services de la BUNIGE s'adressent à la communauté universitaire ainsi qu'à la Cité « en réponse à leurs besoins en matière de recherche,

³¹ De l'anglais *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*

d'enseignement, d'études et de culture » (DIS 2017). La notion de culture est donc présente comme c'est le cas dans les bibliothèques universitaires françaises³² qui, nous le rappelons, ont d'ailleurs signé une convention « Université, lieu de culture », attribuant ainsi à la bibliothèque un rôle de propagateur de culture ouvert sur la Cité.

La politique documentaire de la BUNIGE souligne néanmoins que « l'ouverture sur la Cité se traduit par la mise à disposition du public externe des ressources et des services documentaires développés pour les besoins de l'institution [...] » (DIS 2017). La politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections propre à l'Espace audiovisuel, quant à elle, précise que « la collection dans son entier peut servir aux étudiants pour l'intégration de connaissances, comme références à l'ensemble des usagers ou comme outil d'enseignement et/ou sujet de recherche pour les enseignants et les chercheurs » (Bibliothèque de l'Université de Genève [2019]).

Ces quelques lignes nous permettent de souligner une dualité entre la volonté de s'ouvrir sur la Cité et la volonté de développer des services destinés en priorité à la communauté universitaire. Cette ambiguïté a d'ailleurs été soulignée par l'une des collaboratrices de la bibliothèque qui expliquait que le concept d'ouverture sur la Cité ne lui semblait pas toujours très clair : les collections développées doivent-elles répondre à certains besoins du public externe ou celui-ci est-il uniquement autorisé à jouir des services développés autour des besoins de la communauté universitaire ?

Cette question est certainement l'interrogation à laquelle il est essentiel de répondre afin de décider de l'orientation stratégique à donner à la collection audiovisuelle de l'institution et de pouvoir ajuster l'offre. En effet, il est à noter qu'actuellement, la collection est très riche mais les documents présents n'ont pas tous une valeur pédagogique, d'étude ou de recherche. C'est d'ailleurs une constatation qui a été faite par deux des personnes qui ont participé à notre enquête par questionnaire. Celles-ci mentionnaient avoir des difficultés à trouver des films ayant une valeur scientifique au sein de cette collection. Nous rappelons également que les bibliothèques académiques que nous avons rencontrées ont une collection audiovisuelle peu développée, justifiée par le fait que l'audiovisuel ne représente pas une source d'information privilégiée en terme de documentation pédagogique ou de recherche.

5.3.1.2 Les statistiques d'usages

Comme nous l'avons présenté³³, les statistiques de prêt des DVD faisant partie de la collection de la bibliothèque de l'UNIGE sont en baisse continue depuis quelques années. Les raisons de cette décroissance peuvent être multiples et ont été en partie énumérées par les individus ayant participé à notre enquête : manque de valorisation de l'offre, accès aux films via d'autres canaux et notamment par Internet, conditions de prêt inadaptées, choix d'autres supports pour accéder à l'information, etc. Néanmoins, la collection semble tout de même répondre à une demande, bien que celle-ci soit réduite d'année en année et que le film soit peu utilisé dans le cadre des études ou du travail des enquêtés³⁴.

La BUNIGE doit alors se poser la question de la place qu'elle donne à l'usager. Comme le disait Roche et Saby (2013, p. 70) « reconnaître que sans usage il n'y a pas de service équivaut à faire de l'usager l'acteur du service ». Ainsi, la bibliothèque doit décider de la

³² Voir 3.3.3.2 *Une image dynamique de la bibliothèque tournée vers la cité*

³³ Voir 2.2.3.2 *Statistiques et indicateurs de 2011 à 2017*

³⁴ Voir 5.2.3 *Pratique audiovisuelle*

manière dont l'usager est partie prenante dans le fonctionnement de l'institution. Une collection n'est-elle justifiée que lorsqu'elle répond aux besoins exprimés par la majorité ? La prise en compte de besoins numériquement faible est-elle légitime ? La représentation du rôle de l'usager définit la façon dont est mise en œuvre la politique de service de la bibliothèque (Roche, Saby 2013). En fonction des différentes réponses à ces interrogations, la bibliothèque pourra repenser son offre, proposer des actions pour faire remonter le taux de rotation ou au contraire, admettre et justifier de l'existence d'une collection pour laquelle la demande est faible (Roche, Saby 2013).

5.3.1.3 Le désherbage

En fonction des précisions amenées par les deux points énumérés précédemment, nous préconisons également à la Bibliothèque de l'Université de Genève de procéder à un désherbage au sein de sa collection audiovisuelle. En effet, il a été relevé qu'un tel processus n'a jamais réellement été entrepris sur les DVD acquis ou enregistrés par la bibliothèque. Jusqu'à présent, le désherbage s'effectuait prioritairement sur les VHS qui étaient soit gravées sur support DVD (pour les émissions enregistrées), soit achetées en version DVD (pour les films commerciaux), soit éliminées. Seuls quelques doublons ou certains DVD jugés obsolètes ont été supprimés de la collection. La bibliothèque a pourtant formalisé sa politique de désherbage dans sa récente *politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections* spécifique aux documents audiovisuels (Bibliothèque de l'Université de Genève [2019]).

Voici les critères à considérer :

1. obsolescence du sujet (en accord avec les BDAS³⁵ de discipline³⁶)
2. état physique du document
3. nombre de prêts : exemplaire n'ayant pas été prêté depuis 10 ans
4. exemplaires multiples (plus de deux)
5. présence d'un exemplaire dans une autre bibliothèque du Réseau genevois.

Le désherbage permet de regarder de près les documents contenus dans la collection qui ont été vus il y a parfois longtemps lors de leur acquisition et de leur traitement, mais que nous n'avons rarement recroisé depuis (Griener-Hurley 2005). A moins qu'une mission patrimoniale le justifie, toutes collections nécessitent d'être réévaluées régulièrement. Ceci, dans le but de proposer un fonds cohérent et en adéquation avec la mission et la politique de l'institution qui, comme nous l'avons vu précédemment, doivent être clairement définies. En outre, cela permettrait d'aérer les rayonnages et mettre ainsi en valeur des documents qui pourraient être noyés dans la masse (David 2015). Finalement, David (2015, p.1) souligne que le désherbage permet au bibliothécaire « de veiller à la qualité de ce qui est offert plutôt qu'à la quantité ». La spécificité du DVD implique également la surveillance de l'état du support et de sa lisibilité. C'est d'ailleurs ce que déplorait l'un des usagers ayant participé à notre enquête qui dit avoir emprunté plusieurs films qui n'étaient plus lisibles.

³⁵ Bibliothécaire documentaliste archiviste spécialiste

³⁶ Uniquement pour les documentaires. Ce critère n'est pas pris en compte pour les films de fiction.

5.3.2 Une transition vers un accès en ligne et à distance

Comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature³⁷, l'avenir du support DVD est très clairement menacé et sa disparition paraît inévitable. Bien qu'il reste un support encore largement utilisé, il semble alors important de réfléchir à l'orientation à donner à la collection audiovisuelle de l'Université qui, tôt ou tard, sera confrontée à son obsolescence.

Si la BUNIGE décide de poursuivre le développement de sa collection audiovisuelle, il nous paraît alors peu pertinent de continuer à acquérir ou enregistrer une grande masse de films sur DVD alors que leur popularité auprès du public décroît et qu'ils ne seront plus lisibles dans quelques années. En outre, bien qu'elles requièrent certaines contraintes, les possibilités pour mettre à disposition des usagers des collections de films accessibles en ligne existent, que ce soit par le biais d'une plateforme institutionnelle ou via des plateformes de vidéo à la demande. Ce type d'accès est d'ailleurs désiré par une grande partie des usagers ayant participé à notre enquête qui souhaite pouvoir accéder aux films sous format numérique et à distance³⁸.

La politique documentaire de l'Université de Genève va également dans ce sens, disant privilégier dès que cela est possible « les supports et les canaux de diffusion permettant aux membres de la communauté universitaire d'accéder à l'information proposée en tout point du campus et de manière simultanée » (DIS 2017). Cela se concrétise notamment par la mise à disposition de ressources accessibles en ligne (DIS 2017). Le plan d'action stratégique 2014-2017³⁹ appuie également cette volonté de proposer des équipements et technologies performants adaptés aux besoins des usagers.

Une telle offre permettrait un accès à la collection 7/7 jours et 24/24 heures depuis n'importe quel lieu. Par ailleurs, un même film pourrait être regardé simultanément par plusieurs usagers ce qui est impossible avec une œuvre sur support DVD. Notons également comme avantages un gain conséquent de place au sein de la bibliothèque dû à la dématérialisation ainsi que l'élimination du risque de perte d'information due à l'usure des supports. Finalement, ce type de service offrirait la possibilité de conquérir et de fidéliser de nouveaux publics (Queyraud, Sauteron 2013).

5.3.2.1 Une plateforme de stockage institutionnelle

Comme l'a fait la Haute école pédagogique de Fribourg, en collaboration avec d'autres institutions, il pourrait être intéressant pour la Bibliothèque de l'Université de Genève de mettre à disposition de ses usagers une plateforme de stockage sur laquelle seraient déposés et rendus disponibles aux usagers des films. L'UNIGE ayant déjà mis sur pied *Mediaserver*, outil permettant de stocker notamment enregistrements de cours et conférences, celui-ci pourrait potentiellement être utilisé pour y partager des ressources audiovisuelles.

Comme nous l'avons vu⁴⁰, ce type de plateforme est tout à fait légal dans la mesure où elle est protégée par mot de passe et accessible uniquement aux usagers dans un but pédagogique⁴¹. En outre, seuls les documents enregistrés à la télévision peuvent y être

³⁷ Voir 3.4.2 *L'avenir des supports audiovisuels*

³⁸ Voir 5.2.4.4 *Avis sur l'Espace audiovisuel*

³⁹ Voir 2.1.3 *Plan d'action stratégique de la DIS*

⁴⁰ Voir 3.5.4 *Les droits des bibliothèques en matière de documentation audiovisuelle*

⁴¹ Pour rappel, les personnes externes à l'institution ne bénéficient pas de l'exception pédagogique autorisées par la loi (voir 3.5.4 *Les droits des bibliothèques en matière de documentation audiovisuelle*)

déposés librement, le plus pratique pour les usagers étant au format MP4 plutôt qu'en streaming.

Les films achetés commercialement peuvent également y être intégrés mais pour cela, il est nécessaire d'identifier le titulaire des droits de distribution numérique et d'en obtenir l'autorisation. Cela peut néanmoins représenter un travail fastidieux si une collection de grande envergure est souhaitée. Par ailleurs, un important travail de gestion et de maintenance de la plateforme est obligatoire.

Outre, l'accès possible en tout temps et à distance, l'avantage d'une telle plateforme pour ce qui est des repiquages de films réside dans l'économie de temps de traitement. En effet, le gravage, la cotation et l'équipement des supports sont quelques-unes des tâches qui ne seraient plus nécessaires de réaliser dans le cas d'une offre dématérialisée. Finalement, ce type de solution « maison » à l'avantage de permettre à la bibliothèque d'avoir la mainmise sur les contenus et leur pérennité. En outre, elle est libre de paramétrier l'outil comme elle le souhaite et la gestion des coûts semble être facilitée.

5.3.2.2 Un service de vidéo à la demande

Bien que la vidéo à la demande ne soit actuellement pas le canal de diffusion le plus utilisé sur le marché audiovisuel, nous constatons néanmoins une augmentation de sa consommation d'année en année et l'avenir semble se dessiner dans ce sens (ASV 2017).

Dès lors, si celui-ci correspond à la politique documentaire de l'institution, il peut être intéressant pour la Bibliothèque de l'Université de Genève de continuer à proposer un service de ce type comme elle le fait actuellement avec *Kanopy*. Comme il a été mentionné dans notre enquête, cet outil est méconnu du public⁴² et un grand travail de valorisation semble indispensable.

Les services de VOD semblent néanmoins actuellement peu adaptés aux besoins des bibliothèques pour diverses raisons⁴³. C'est d'ailleurs pour cela que la bibliothèque de l'UNIGE avait résilié son abonnement à la plateforme *l'Harmathèque*. Dès lors, la plateforme *Kanopy* fonctionnant selon le modèle tarifaire de paiement à l'acte⁴⁴ et la souscription à l'abonnement étant très récente, la bibliothèque devra analyser dans un prochain avenir si le modèle convient et si l'outil répond aux besoins des usagers. Le cas échéant, une analyse comparative des différentes plateformes existant sur le marché pourrait être réalisée afin d'identifier si un outil plus adéquat existe ou si aucun ne correspond aux exigences de l'institution. Il est à noter que différentes études sur la question ont déjà été réalisées et publiées.

5.3.2.3 L'achat de fichiers avec droits attachés

Une alternative intéressante pour la bibliothèque de l'UNIGE pourrait également être celle de l'achat de fichiers avec droits attachés qui seraient stockés sur une plateforme intégralement personnalisable, paramétrée et gérée par l'institution⁴⁵. Ce type d'outils permettrait à la bibliothèque d'acheter des films commerciaux tout en offrant la possibilité d'y intégrer ses propres fichiers, comme par exemple les repiquages télévisés, ainsi que certains films pour lesquels elle aurait négocié spécifiquement les droits. Cette solution permet ainsi de pallier

⁴² Voir 5.2.4.3 *Kanopy*

⁴³ Voir 3.3.4.3 *Les freins pour les bibliothèques*

⁴⁴ Voir 3.3.4.1 *Les modèles tarifaires*

⁴⁵ Voir 3.3.4.1 *Les modèles tarifaires*

aux désavantages des deux propositions précédentes (la mise en place d'une plateforme de stockage institutionnelle et l'abonnement à un service de vidéo à la demande), à savoir qu'il permet une sélection précise des titres souhaités tout en offrant la mise à disposition d'un grand nombre de ressources commerciales.

Bien que très attrayant, outre le fait que ce type de solution requiert une mise en œuvre complexe, peu de fournisseurs proposent la vente de fichiers vidéo (Leon y Barella, 2013). En France, seule la société *Adavision* met à disposition ce type de service (Leon y Barella, 2013) et il semblerait que l'offre disponible en Suisse soit extrêmement pauvre⁴⁶. De plus, les fichiers ne peuvent être achetés que pour une période de 2 à 5 ans. L'accès à ces ressources ne peut alors être garanti de manière pérenne.

5.3.2.4 La sélection de ressources vidéo gratuites et en ligne

Comme nous l'avions mentionné⁴⁷, il existe de nombreuses offres de vidéo à la demande gratuites et légales. La sélection et la mise à disposition aux usagers de ce type de ressources pourraient également représenter une approche intéressante et à moindre coûts (Leon y Barella, 2013). Soulignons néanmoins que malgré la gratuité de l'offre, il est important de proposer des ressources qui répondent directement aux exigences de la politique documentaire.

Par ailleurs, *Youtube* fait partie des sites web les plus consultés et est emblématique des pratiques actuelles des usagers. Ainsi, proposer et mettre en valeur des vidéos ou chaînes de vidéo sur cette plateforme permettrait à la bibliothèque de proposer des ressources adaptées aux usages et de « s'aligner sur une population disposant désormais de multiples façons de s'informer, de se cultiver et d'apprendre » (Bonhomme [sans date]). On pourrait notamment donner l'exemple de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui organisent des conférences tenues par des Youtubers ou encore la chaîne *PsyLab* gérées par deux psychiatres désireux de présenter certaines notions vulgarisées sur un ton humoristique (Bonhomme [sans date]).

Le rôle du bibliothécaire serait alors d'évaluer la valeur pédagogique d'un document et son intérêt par rapport à l'ensemble des collections (Bonhomme [sans date]).

5.3.3 Une meilleure valorisation des ressources

Désignée comme étant « la mise en relation entre des ressources et des usagers » (Vieux 2014, p. 2), l'importance de la médiation autour des services et ressources proposés par les bibliothèques afin de les valoriser et de les promouvoir auprès de leur public n'est plus à débattre.

En effet, l'accès à l'information étant de plus en plus facilité par les nouvelles technologies et notamment l'accès à Internet, les services d'information documentaires doivent « développer leurs activités de médiation dans l'accès à l'information et élaborer de nouvelles offres de service si elles veulent continuer à être utiles à leurs usagers » (Brochard [s.d.] cité par Accart 2016, p.20).

La valorisation des collections audiovisuelles est également essentielle. King (2016) explique d'ailleurs dans son article que ceci est d'autant plus vrai que les moyens de diffusion d'œuvres

⁴⁶ D'après P. Sahy, responsable de la collection Cinéma de la BCU Lausanne, qui a testé l'outil.

⁴⁷ Voir 3.3.4.4 *Les offres de vidéo à la demande gratuites*

audiovisuelles sont à l'heure actuelle multiples. Ainsi, si l'usager n'a pas facilement accès à l'offre qui lui est proposée, il s'orientera vers un autre canal.

La médiation concerne le professionnel de l'information, l'utilisateur, le fonds documentaire ou la technologie utilisée (Accart 2016). Différents moyens, techniques et outils peuvent être mis en place par la bibliothèque afin de mettre en valeur ses ressources documentaires, qu'elles soient physiques ou numériques. Dans cette partie, nous proposons différentes actions qui n'ont pas encore été mises en place par la bibliothèque et dont la pertinence dépend notamment des décisions qui auront été prises par l'institution quant au développement de son offre audiovisuelle.

5.3.3.1 Ordonner les collections par thématiques

Alors qu'auparavant, de nombreuses institutions rangeaient leurs ressources en suivant une logique de support, l'accès à l'information semble aujourd'hui se faire autour de pôles thématiques (Accart 2016). C'est également ce qui est ressorti de nos entretiens avec les bibliothèques académiques rencontrées qui disaient inclure leurs fonds de DVD documentaires dans les collections papier ou projetaient de le faire dans un proche avenir⁴⁸. Cela offre l'avantage de regrouper l'ensemble des documents liés à une thématique au même endroit et de faciliter la recherche pour l'usager.

Cet aspect est d'autant plus important que les collections de bibliothèque de l'UNIGE sont réparties dans un espace très vaste et que les usagers semblent souvent fréquenter le même coin de l'institution⁴⁹.

Ainsi, si la bibliothèque souhaite valoriser son offre de DVD documentaires, nous lui recommandons vivement de les intégrer aux collections papier correspondantes. Ce type d'organisation semble néanmoins moins adapté aux films de fiction pour lesquels l'existence d'un fonds séparés du reste des collections nous paraît pertinente.

5.3.3.2 Promouvoir une autre manière de s'instruire

Lors de nos entretiens, nous avons noté que la plupart des institutions interrogées ne considèrent pas le film comme une ressource importante au sein de leur collection. Par ailleurs, celui-ci semble avoir peu de crédibilité en terme pédagogique, d'études et de recherche⁵⁰.

Pourtant, certains estiment qu'il a un rôle important à jouer dans l'enseignement et la recherche scientifique (Cassafières 2007). Dès lors, afin de valoriser le fonds audiovisuel et justifier de sa crédibilité, il paraît judicieux de promouvoir l'image animée comme une autre manière de s'instruire, différente de la lecture (Bonhomme [sans date]). Pour cela, il semble important de ne pas considérer le fonds audiovisuel de la bibliothèque comme une collection à part et en marge des autres mais, au contraire, comme complémentaire.

Afin de valoriser ce fonds, il pourrait alors être intéressant de favoriser les échanges entre le corps professoral et la bibliothèque et, notamment, avec les enseignants adeptes de l'utilisation du film dans le but de créer des partenariats. Ceux-ci pourraient alors promouvoir

⁴⁸ Voir 5.1.4 *Les espaces*

⁴⁹ Voir 5.2.4.1 *Le public ne connaissant pas la collection*

⁵⁰ Exception faite de la collection de la BCU Lausanne destiné à la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma.

l'utilisation de ce support auprès de leurs pairs mais également auprès de leurs étudiants par le biais du bouche-à-oreille. En outre, la bibliothèque pourrait cibler quelques enseignants-clés et leur transmettre certains titres nouvellement acquis ou différentes actualités en lien avec leur domaine d'expertise. Pour cela, un travail en étroite collaboration avec les spécialistes de disciplines semble primordial.

Les bibliothécaires peuvent également jouer un rôle important auprès des étudiants lorsqu'ils s'adressent à eux pour trouver de l'information, lors des visites ou encore lors de formations à la recherche documentaire. Il semble important que l'offre audiovisuelle à disposition leur soit présentée au même titre que les autres types de documents.

5.3.3.3 Valoriser à travers un outil commun : le catalogue

L'une des difficultés liées à la valorisation des ressources numériques en ligne réside dans le fait que, contrairement aux ressources physiques, celles-ci sont impalpables et ne sont donc pas directement visibles par l'usager lorsqu'il se rend en bibliothèque. Par ailleurs, elles sont souvent accessibles via différentes plateformes. Ainsi, les institutions se retrouvent souvent avec de nombreux portails permettant d'accéder à différents types de ressources électroniques (e-books, revues électroniques, etc.) en plus de leur catalogue. Ces multiples points d'accès rendent alors à l'usager la recherche difficile puisqu'il se retrouve contraint à tous les consulter pour avoir un aperçu complet de l'offre de l'institution. Cette difficulté est notamment l'une des raisons pouvant expliquer le faible taux de consultation de ce type de documents (Souchon 2014).

De nombreuses bibliothèques décident alors d'intégrer ces ressources dans leur catalogue pour augmenter leur visibilité (Souchon 2014). Le catalogue RERO Explore auquel est rattachée la bibliothèque de l'Université de Genève répertorie d'ailleurs un grand nombre de documents électroniques. Si la BUNIGE venait à créer son propre serveur institutionnel pour mettre à disposition des films, il serait alors intéressant de les cataloguer au même titre que les DVD. Cette solution permettrait à l'usager d'accéder aux films sur support physique et en ligne par le même point d'accès. C'est d'ailleurs ce que fait la HEP Fribourg afin de rendre visible les films et autres ressources stockées sur la *Platform*.

En revanche, le catalogage de films accessibles par le biais de plateformes de vidéo à la demande semble plus compliqué. En effet, les titres sont souvent très nombreux et le risque de perte d'accès implique une surveillance et une mise à jour du catalogue beaucoup trop contraignante.

5.3.3.4 Mettre en place une meilleure communication

Afin de promouvoir l'Espace audiovisuel et ses ressources, il semble également important de mettre en place une communication efficace. Elle représente une étape incontournable pour qu'une offre trouve succès auprès de son public.

Avant de choisir les canaux de communication, il est tout d'abord essentiel d'identifier les cibles auxquelles la bibliothèque souhaite s'adresser (Accart 2010). La première est certainement le personnel de la bibliothèque qui représente « le premier relais de communication d'une organisation » (Accart 2010, p. 18). Bien que spécialisés par secteur, il est important que les collaborateurs de la BUNIGE, et notamment le personnel d'Uni Mail et Uni Bastions, soient informés de l'ensemble de l'offre audiovisuelle de l'institution de façon à pouvoir la promouvoir auprès du public et ce, notamment, si celle-ci venait à se développer. Ceci est d'autant plus

important que le fonds représente une collection transversale qui concerne de nombreuses disciplines. L'information peut se faire par différents canaux tels que l'Intranet, les réunions du personnel, les tableaux d'affichage ou encore l'e-mail.

Le public de l'institution représente la seconde cible à laquelle il est essentiel de communiquer, puisqu'il s'agit du destinataire à qui s'adressent directement l'offre et les services proposés. Comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature, les usagers prioritaires des bibliothèques universitaires sont majoritairement composés d'étudiants et de membres du corps enseignant⁵¹.

La première façon de promouvoir le fonds audiovisuel pourrait-être le dépôt d'affiches dans divers lieux stratégiques de la bibliothèque. Pour rappel, près de 40% des personnes n'ayant pas connaissance de la collection audiovisuelle le justifie par le fait qu'elles fréquentent régulièrement les mêmes espaces au sein des locaux⁵². Le dépôt d'affichettes promotionnelles pourrait alors être une solution pour atteindre ce public-là. Ceci est d'autant plus important si les films documentaires sont conservés au sein de l'Espace audiovisuel. Ils pourraient ainsi être mis en valeur dans les collections des disciplines qu'ils concernent, sur les sites Uni Mail et Uni Bastions. Il serait également intéressant d'accompagner les expositions réalisées par la bibliothécaire d'une sélection de ressources en ligne ainsi que de flyers proposant leur accès via un QR code afin que celles-ci soient également valorisées.

L'envoi d'e-mails semble également représenter un canal d'information important. Il pourrait être utilisé pour promouvoir certaines nouvelles acquisitions auprès d'enseignants en lien avec leurs domaines et permettrait également de communiquer sur les nouvelles offres de la bibliothèque auprès de l'ensemble du public.

Finalement, comme le fait déjà la bibliothèque, la mise à jour et la valorisation régulière des services et ressources sur les pages web sont incontournables.

Ces diverses recommandations donnent des pistes à explorer en matière de communication. Néanmoins, nous suggérons à la BUNIGE de construire une stratégie commune à l'ensemble de l'institution qui donnerait une cohérence et une vision globale de la démarche de promotion des offres et services quel que soit le type de document ou le support (Accart 2010).

5.3.4 Une évaluation régulière de l'ensemble de l'offre

L'évaluation de la performance est « un processus qui consiste à estimer l'efficacité, l'efficience et la pertinence d'un service, d'un programme, d'une installation ... » (Sutter 2006, p. 11) et permet ainsi une analyse détaillée de ses usages. Elle a pour but de « mesurer le taux d'atteinte des objectifs fixés, en fonction de ce qui existe ou ce qui devrait exister » (Bezençon 2009, p. 19) et donne la possibilité d'effectuer des comparaisons dans le temps (ISO 2014).

Outre l'objectif de rendre compte et communiquer à la tutelle, elle représente un outil managérial qui permet d'aider à la prise de décision et plus particulièrement de fixer les priorités dans l'allocation des ressources, mesurer le succès de nouveaux services ou encore ajuster l'offre aux besoins identifiés (Bezençon 2009).

⁵¹ Voir 3.2 *Les bibliothèques académiques : les usagers et leurs usages*

⁵² Voir 5.2.4.1 *Le public ne connaissant pas la collection*

Dès lors, il est indispensable que la Bibliothèque de l'Université de Genève mette en place une démarche d'évaluation régulière de l'ensemble de son offre audiovisuelle actuelle et future. Celle-ci lui permettra de mesurer sa cohérence et sa pertinence et l'aidera ainsi dans les décisions stratégiques. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées, notamment le tableau de bord, qui recense un certain nombre d'indicateurs quantitatifs, et l'enquête de satisfaction, qui permet de connaître la qualité et l'adéquation du service aux attentes des usagers (Bezençon 2009).

5.3.4.1 Le tableau de bord : les indicateurs de performance

Le tableau de bord est une sélection d'indicateurs de performance généralement présentés sous forme de valeurs, de graphiques ou encore de schémas. Celui-ci permet de visualiser les résultats obtenus, de prendre conscience des évolutions, de rapidement prendre connaissance de la situation à un instant donné, d'identifier les écarts par rapport aux prévisions et de décider de mesures correctives ou d'ajustements des objectifs à atteindre (Sutter 2006).

Pour mettre en forme un tableau de bord, un certain nombre d'indicateurs doivent être préalablement définis en fonction du contexte et des besoins de l'institution concernée. Les bibliothèques académiques peuvent s'appuyer sur diverses normes pour définir des indicateurs de performance. Citons notamment la norme internationale ISO 11620 : 2014 *Indicateurs de performance des bibliothèques* (ISO 2014) ainsi que la publication de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) *Measuring Quality : Performance Measurement in Libraries* (Poll, Boekhorst 2008).

A titre d'exemples, voici quelques indicateurs qui pourraient être mesurés par la BUNIGE. Ceux-ci peuvent concerner tant les ressources en ligne que les films sur support DVD. Il s'agit d'une liste non exhaustive, tirée de la norme ISO (ISO 2014) présentée précédemment, qui pourrait servir de base de travail à l'élaboration d'un véritable tableau de bord et ainsi aider au pilotage de la collection audiovisuelle :

- Nombre de prêts par année par personne : permet d'évaluer le taux d'utilisation de la collection par la population cible. Dans un second temps, cet indicateur permet également d'avoir un aperçu de la qualité de la collection et de la capacité de la bibliothèque à promouvoir l'utilisation de ses ressources.

Calcul : nombre total de prêts enregistrés sur un an divisé par la population cible.

- Rotation des collections : permet d'évaluer le taux général d'utilisation d'une collection. Cet indicateur sert également à évaluer l'adaptation de la collection aux demandes du public.

Calcul : nombre total de prêts enregistrés dans la collection pendant un an divisé par le nombre total de documents présents dans la collection.

- Nombre de téléchargements (ou streaming) de films par personne : permet de déterminer le taux d'utilisation de la collection électronique et si les usagers trouvent des documents qui les intéressent.

Calcul : nombre de téléchargements (ou streaming) divisé par la population cible pendant un an.

- Pourcentage du fonds non utilisé : permet d'évaluer le volume des collections de documents physiques et électroniques non utilisés pendant une période donnée. Cet indicateur peut également servir à évaluer l'adaptation de la collection aux demandes du public à desservir.

Calcul : sélectionner un échantillon aléatoire de la collection et pour chaque document, noter s'il a été emprunté ou utilisé sur la période donnée : nombre de documents empruntés ou utilisés divisé par le nombre total de documents faisant partie de l'échantillon multiplié par 100.

- Coût par utilisation de la collection : permet d'évaluer le rapport coût-efficience des services.

Calcul : total des dépenses courantes au cours d'une année budgétaire complète divisé par le nombre total de cas d'utilisation de la collection (prêts et téléchargements/streaming) enregistrés au cours de la même période.

5.3.4.2 L'enquête de satisfaction

Les informations tirées des indicateurs donnent de nombreuses données de type quantitatif qui sont la plupart du temps interprétées pour en devenir des informations qualitatives. Pour que les attentes et avis des usagers soient clairement exprimés, les enquêtes auprès du public sont nécessaires (Bezençon 2009).

Il existe un questionnaire de satisfaction standard pour les bibliothèques universitaires appelé LibQUAL+⁵³. Celui-ci est constitué de 27 questions qui donnent un aperçu de la perception qu'ont les usagers de la qualité dans trois domaines : l'accueil, l'accessibilité et la qualité des ressources ainsi que le lieu (ENSSIB 2013). La bibliothèque de l'UNIGE ayant déjà utilisé cet outil, les questions pertinentes pourraient être remaniées et adaptées pour en faire un questionnaire standard lié uniquement aux ressources audiovisuelles. Cette enquête pourrait ensuite être périodiquement distribuée au public ou à un échantillon de celui-ci, de façon à ce que la satisfaction des usagers soit régulièrement mesurée.

5.3.5 Synthèse des recommandations

Au vu des informations que nous avons pu récolter et de notre état des lieux, nous préconisons à la BUNIGE de procéder à une révision importante de son offre et de redéfinir des critères de sélection plus stricts afin de ne proposer que de la documentation utile pour l'enseignement et la recherche scientifique. Un désherbage paraît essentiel afin de proposer des collections actualisées et une vérification de l'état des supports semble indispensable. Nous sommes également d'avis qu'il est préférable d'axer le fonds sur les documentaires qui semblent davantage utilisés par l'ensemble des usagers interrogés dans le cadre de leurs études ou de leur travail que les films de fiction. En outre, d'autres bibliothèques en ville de Genève possèdent des collections audiovisuelles de grande envergure. Tel est le cas du réseau des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève qui propose près de 39'000 DVD (Ville de Genève [sans date]), principalement des films de fiction. Le public genevois intéressé par ce

⁵³ Site web : <https://www.libqual.org/home>

type de documents a donc accès à cette offre. Nous pourrions également imaginer que la bibliothèque donne à ce type d'institution une partie des films qu'elle aura décidé d'éliminer⁵⁴.

Une fois le désherbage du fonds réalisé, nous conseillons à la Bibliothèque de l'Université de Genève de continuer le prêt de ses films sur DVD, ce support étant encore largement utilisé. Au vu de l'attractivité décroissante de la collection et dans le but de favoriser les emprunts, il serait judicieux d'élargir les conditions de prêt en étendant davantage le nombre de films empruntables ainsi que la durée du prêt. Nous suggérons également à l'institution de débuter une transition vers un accès dématérialisé en arrêtant de graver sur DVD les émissions télévisées enregistrées, et en les stockant sur une plateforme institutionnelle sécurisée accessible par les étudiants et les membres du corps enseignant. Par la suite, une intégration rétroactive de certains repiquages de films gravés sur support DVD est également envisageable.

Bien que théoriquement très attractif, l'achat de fichiers vidéo avec droits attachés semble très compliqué à mettre en pratique et notamment en Suisse. Nous conseillons donc à la bibliothèque de favoriser l'enregistrement télévisé. Si un film paru sur le marché est désiré, l'idéal serait de négocier les droits de distribution directement auprès de l'ayant droit afin de pouvoir le proposer sur la plateforme de stockage au même titre que les enregistrements. En cas de refus du titulaire des droits, ou si cela s'avérait être trop chronophage, alors l'achat sur support DVD pourrait être envisagé. Nous sommes néanmoins d'avis qu'il est préférable de proposer peu de ressources mais qui soient de qualité et facilement accessibles plutôt qu'une grande quantité de documents peu consultés. De ce fait, nous conseillons vivement à la BUNIGE de réduire son offre.

Par ailleurs, la vidéo à la demande étant encore peu adaptée aux bibliothèques et encore moins à la Suisse, nous conseillons à la Bibliothèque de l'Université de Genève d'évaluer la pertinence du service *Kanopy* ainsi que son usage dans un proche avenir. Il semble également indispensable de veiller à l'évolution de ce genre de service qui s'adaptera certainement davantage à ce type d'institution dans le futur. Il paraît également important de mettre en place une collaboration avec diverses bibliothèques dans le but de partager les expériences liées à la VOD.

Notre enquête nous a également permis d'identifier un manque important de valorisation de la collection audiovisuelle. Si la bibliothèque souhaite que son offre fidélise et conquiert de nouveaux publics, d'importants efforts doivent être entrepris dans ce sens. Cela concerne autant les documents sur support DVD que les ressources numériques en ligne. Différentes actions pourraient être mises en place telles que le rangement des films documentaires au sein des collections papier, la promotion du film comme un moyen de s'instruire différent des supports habituels, le catalogage de certaines ressources accessibles en ligne ainsi que la mise en place d'une stratégie de communication efficace.

Finalement, nous recommandons vivement à la BUNIGE de procéder à une évaluation régulière de l'ensemble de sa collection en définissant certains indicateurs de mesure qui lui paraissent les plus appropriés et en effectuant des enquêtes de satisfaction régulières.

⁵⁴ Pour rappel, les films enregistrés à la télévision ne peuvent être prêtés que pour usage pédagogique. Les bibliothèques de lecture publique n'ont donc pas l'autorisation de les proposer à leurs publics.

6. Conclusion

Bien que porteuse de certaines limites, notre étude nous a permis de répondre à nos trois questions de recherche qui étaient :

- Comment les bibliothèques académiques se positionnent-elles face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle ?
- Quels sont les usages et besoins spécifiques des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle ?
- Quelle orientation stratégique donner au fonds audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève en termes de développement, de mode de mise à disposition et de valorisation ?

Dans un premier temps, nous avons pu identifier le positionnement des bibliothèques académiques face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle. Nous avons notamment observé que le film semble avoir peu d'importance dans ce type d'institution puisqu'il est rarement perçu comme un support indispensable en terme de recherche, d'enseignement ou d'études, contrairement à d'autres types de documents.

Notre analyse des besoins auprès du public cible de la bibliothèque nous a permis d'observer que malgré une utilisation peu fréquente du film dans le cadre des études ou du travail, le fonds audiovisuel semble tout de même avoir sa place à la BUNIGE et paraît répondre à une demande. Il est néanmoins important de revoir la sélection et le contenu de cette collection en privilégiant la qualité de l'offre plutôt que la quantité.

Par ailleurs, une réflexion quant à la mise à disposition en ligne et à distance de ce type de ressources est indispensable, les usagers souhaitant ces possibilités d'accès et le DVD étant voué à disparaître. En effet, le marché de l'audiovisuel est depuis quelques années déjà en pleine mutation, la notion de support étant progressivement remplacée par celle d'accès dématérialisé et à distance. Il n'en reste pas moins qu'actuellement, le DVD est encore largement utilisé par un grand nombre de consommateurs. Pour cette raison, allier l'offre physique actuelle de la BUNIGE à une offre dématérialisée qui tendrait à se développer paraît être l'orientation stratégique la plus adaptée à l'environnement présent.

Pour ce faire, l'utilisation d'un serveur institutionnel semble être actuellement la solution la plus appropriée au contexte de la bibliothèque de l'Université de Genève. Bien que porteuse de certaines contraintes, cette alternative offre une grande autonomie en terme de sélection, de mise à disposition et de possibilité d'accès. L'abonnement à une plateforme telle que *Kanopy* peut, en outre, représenter une offre différente et complémentaire. Les solutions de VOD étant encore peu adaptées aux bibliothèques et tout particulièrement en Suisse, il est essentiel de mener une veille attentive dans le domaine afin d'identifier si, dans le futur, des modèles répondant davantage aux besoins de la BUNIGE se développent.

Il paraît finalement primordial que la bibliothèque définisse une réelle stratégie de valorisation afin de garantir un usage optimal des ressources. De même, la mise en place d'une évaluation régulière de l'offre permettra à la bibliothèque de continuellement mesurer sa pertinence, pouvoir la réajuster et prendre des décisions quant à son développement stratégique futur.

Bibliographie

Académique. *Larousse* [en ligne]. [sans date]. [Consulté le 14 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/académique/335>

ACCART, Jean-Philippe (dir.), 2010. *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. La Boîte à outils, 21. ISBN 9782910227845

ACCART, Jean-Philippe, 2016. *La médiation à l'heure du numérique*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie. ISBN 978-2-7654-1505-3

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF), 2016. La politique d'acquisition en 12 points. *Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points>

ASSOCIATION SUISSE DU VIDÉOGRAMME (ASV), 2017. Données du marché de l'Home Entertainment suisse pour 2016. *Association suisse du vidéogramme* [en ligne]. [Consulté le 3 avril 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.svv-video.ch/index.php/fr-fr/presse>

AYACHE, Antoine et HAMONIER, Julien, 2016. Cours de statistique descriptive [document PDF]. [Consulté le 24 mai 2018]. Disponible à l'adresse: http://math.univ-lille1.fr/~ayache/cours_SD.pdf

BEZENÇON, Christophe, 2009. *Evaluation des bibliothèques HES, sélection et définition d'indicateurs de performance qualité : répondre à une directive* [en ligne]. Genève : Haute école de Gestion. Travail de Bachelor. [Consulté le 3 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://doc.rero.ch/record/12867/files/TDB2088.pdf>

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE, 1998. *Enquête auprès des usagers effectifs ou potentiels de la médiathèque de l'Université de Genève*. 1998.

Document interne à l'institution

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE, 2018. *Plan de développement des collections 2018 : Espace audiovisuel* [fichier Microsoft Word]. 28 février 2018.

Document interne à l'institution

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE, [2019]. *Politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections : documents audiovisuels* [fichier Microsoft Word]. Mai 2018.

Document interne à l'institution

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF), 2010. Qu'est-ce qu'un document audiovisuel ? *BNF: Guide de recherche en bibliothèque* [en ligne]. 2010. [Consulté le 2 avril 2018]. Disponible à l'adresse : http://grebib.bnf.fr/html/docs_audiovisuels.html

BONHOMME, Nathalie, [sans date]. Les nouveaux médias sont aussi à la bibliothèque ! *Prisme en boîte* [en ligne]. [Consulté le 2 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.prisme-en-boite.com/les-nouveaux-medias-sont-aussi-agrave-la-bibliothegraveque.html>

BOULOGNE, Arlette (éd.), 2005. *Vocabulaire de la documentation*. Paris : ADBS. Sciences et techniques de l'information. ISBN 978-2-84365-071-0.

CALENGE, Bertrand, 2008. Evaluation et statistiques : les taux de rotation. *Bertrand Calenge : carnet de notes* [en ligne]. 4 août 2008. [Consulté le 28 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <https://bccn.wordpress.com/2008/08/04/evaluation-et-statistiques-les-taux-de-rotation/>

CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.), 2009. *Les collections électroniques : une nouvelle politique documentaire*. Paris : Cercle de la Librairie. Collection Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0975-5.

CARON, Estelle et CHANTEREAU, Danielle (éd.), 2010. *L'audiovisuel en bibliothèque*. Paris : Association des Bibliothécaires de France. Collection Médiathèmes, 11. ISBN 978-2-900177-34-1.

CASSAFIÈRES, Cécile, 2007. Ressources audiovisuelles en bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1 janvier 2007. No. 2, p. 17-22. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0017-003>

CAVALIER, François et POULAIN, Martine (éd.), 2015. *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie. Collection bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1469-8.

CCDIGITALLAW, 2018. *CCdigitalLaw.ch* [en ligne]. Mise à jour le 7 mai 2018. [Consulté le 13 mai 2018]. Disponible à l'adresse: <https://ccdigitalLaw.ch/index.php/french>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL), 2012. Académique. *Ortolang : outils et ressources pour un optimisé de la langue* [en ligne]. [Consulté le 14 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrtl.fr/definition/académique>

COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle et MELOT, Michel, 1995. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0577-1.

COLLARD, Claude et MELOT, Michel (éd.), 2011. *Images et bibliothèques*. Paris : Electre. Collection Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1001-0.

CVD, 2018. Dites bientôt adieu à votre lecteur DVD. *DH.be* [en ligne]. 5 janvier 2018. [Consulté le 03 avril 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.dhnet.be/medias/divers/dites-bientot-adieu-a-votre-lecteur-dvd-5a4e8056cd70b09cef761a0a>

DAVID, Stéphanie, 2015. Désherber en bibliothèques. *ENSSIB* [en ligne]. Publié le 17 janvier 2008. Mis à jour le 12 mai 2015. [Consulté le 4 juin 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf>

DE LÉPINAY, Jean-Yves et PALESSE, Marianne, 2012. Les Médiathèques, quelle place dans l'économie des films ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1 janvier 2012. No 4, p. 24-28. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0024-005>

DIMMOCK, Nora, 2007. A popular DVD collection in an academic library. *New Library World* [en ligne]. 3 avril 2007. Vol. 108, n° 3/4, p. 141-150. DOI 10.1108/03074800710735348.

DIONE, Bernard, 2012. *L'accompagnement des valeurs professionnelles aux valeurs culturelles chez les bibliothécaires universitaires sénégalais* [en ligne]. Montréal : Université de Montréal. Thèse de Doctorat. [Consulté le 20 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/8778>

DIVISION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE (DIS), 2014. Plan d'action stratégique de la Bibliothèque de l'Université de Genève 2014-2017. *Division de l'information scientifique* [en ligne]. Mai 2014. [Consulté le 1 mai 2018]. Disponible à l'adresse: http://www.unige.ch/dis/files/7114/1215/7645/Plan_action_DIS_2014_2017.pdf

DIVISION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE (DIS), 2015. Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève. *Division de l'information scientifique* [en ligne]. 12 janvier 2015. [Consulté le 16 avril 2018]. Disponible à l'adresse: https://www.unige.ch/dis/files/1514/7014/5483/Politique_documentaire_biblio_UNIGE_Vjuillet_2016.pdf

DIVISION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE (DIS), 2017. *Division de l'information scientifique* [en ligne]. 20 février 2017. [Consulté le 11 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.unige.ch/dis/presentation/>

DIVISION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE (DIS), [2017]. Rapport annuel 2016 : bibliothèque-archives. *Division de l'information scientifique* [en ligne]. [2017]. [Consulté le 1 mai 2018]. Disponible à l'adresse: https://www.unige.ch/dis/files/4715/0090/3697/Rapport_annuel_2016_final.pdf

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES (ENSSIB), 2013. LibQUAL+. *ENSSIB* [en ligne]. 24 septembre 2013. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/libqual>

FENNETEAU, Hervé, 2015. *L'enquête : entretien et questionnaire*. 3e éd. Paris : Dunod. Les topos. Eco/gestion. ISBN 978-2-10-072234-1.

FLINCHBAUGH, Michelle et WALLIS, Kim, 2015. Biz of Acq--How Closing a Media Service Point Led to Opening the DVD Collection and Increased DVD Circulation. *Against the Grain* [en ligne]. Vol. 37, n°3, p.52-53. <https://doi.org/10.7771/2380-176X.7106>

FORTIN, Marie-Fabienne et GAGNON, Johanne, 2016. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. 3e éd. Montréal : Chenelière Education. ISBN 978-2-7650-5006-3.

GRIENER-HURLEY, Cecilia, 2005. *Le désherbage - et après ?* [en ligne]. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque. [Consulté le 4 juin 2018]. Disponible à l'adresse: <http://doc.rero.ch/record/5550>

GROSSRIEDER, Nadine, 2016. *Quelle nouvelle offre audiovisuelle pour la BCU de Fribourg* [en ligne]. Genève : Haute école de Gestion. Travail de Bachelor. [Consulté le 7 juin 2018]. Disponible à l'adresse : https://doc.rero.ch/record/278087/files/TDB_Grossrieder_Nadine.pdf

IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES, 2015. Etude du réseau d'Images en bibliothèques 2015 : le cinéma et l'audiovisuel en médiathèque. *Images en bibliothèques* [en ligne]. 2015. [Consulté le 31 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.imagesenbibliotheques.fr/IMG/pdf/IB2015-EtudeReseau.pdf>

KING, Rachel P., 2016. Access to Circulating Videos in Academic Libraries: From Policy Review to Action Plan. *Collection Management* [en ligne]. 1 novembre 2016. Vol 41, n°4, p.209-220. DOI: 10.1080/01462679.2016.1242444

LEON Y BARELLA, Alicia, 2013. *La vidéo à la demande en bibliothèque : bilan et perspectives* [en ligne]. Lyon : ENSSIB. Mémoire d'étude. [Consulté le 7 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.ens4sib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60376-la-video-a-la-demande-en-bibliotheque-bilan-et-perspectives.pdf>

Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). *Confédération Suisse* [en ligne]. 9 octobre 1992. Etat le 1er janvier 2017. [Consulté le 13 mai 2017]. Disponible à l'adresse: <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/201701010000/231.1.pdf>

MAKHLOUF SHABOU, Basma, 2016. *Cours 2 – Planifications méthodologiques* [Power point].
Support de cours: M4C1 - Méthodologie de la recherche quantitative et qualitative, Haute école de gestion de Genève, filière Sciences de l'information, année académique 2016-2017.

MALCZEWSKI, Ben, 2013. DVDs? Blu-ray ? Streaming ? Media Access and the Sense of « A la Carte » Public Libraries Online. *Public Libraries Online* [en ligne]. 2013. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publiclibrariesonline.org/2013/02/dvds-Blu-ray-streaming-the-present-of-media-access-and-the-sense-of-a-la-carte/>

MOESCHLER, Olivier, 2012. Les publics d'une bibliothèque universitaire et leurs usages: logiques statutaires, cultures disciplinaires et le rôle du genre. *Ressi* [en ligne]. 20 décembre 2012. n° 13. Disponible à l'adresse : http://www.ressi.ch/num13/article_085

MUSTER, Joëlle, 2017. *Formulaire de proposition de travail de Master* [fichier PDF].

Document interne à la HEG. Proposition de mandat diffusé par la HEG à l'ensemble des étudiants de Master.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ETUDIANTE (OVE), 2018. Enquête nationale, conditions de vie des étudiant-e-s 2016: Service et initiative des établissements à l'usage des étudiants. *Enquête 2016* [en ligne]. Publié en mars 2018. [Consulté le 22 avril 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.ove-national.education.fr/médias/Service et initiatives CdV 2016.pdf>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2016. Pratiques culturelles en Suisse 2014 : films, cinéma et festivals de films. *Confédération suisse : office fédéral de la statistique [en ligne]*. 2016. [Consulté le 31 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/447326/master>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2017a. Bibliothèques universitaires. *Confédération suisse : Office fédéral de la statistique* [en ligne]. 2017. [Consulté le 31 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.3104685.html>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2017b. Usages privés d'Internet : activités en ligne. In : *Confédération suisse : office fédéral de la statistique* [en ligne]. 2017. [Consulté le 31 mars 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-1604000000_102/px-x-1604000000_102/px-x-1604000000_102.px

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO), 2014. *Information and documentation : Library performance indicators = Information et documentation : indicateurs de performance des bibliothèques*. 3e éd. Genève : ISO, 6 janvier 2014. ISO 11620 : 2014 (F).

PHILIPPON, Thierry, 2016. Comment va la vidéo physique (DVD, Blu-ray) ? *Magazinvideo.com* [en ligne]. 23 avril 2016. [Consulté le 3 avril 2018]. Disponible à l'adresse: <https://www.magazinevideo.com/actu/comment-va-la-video-physique-dvd-Blu-ray/35281.htm>

POLL, Roswitha et BOEKHORST, Peter te, 2008. *Measuring Quality : Performance Measurement in Libraries* [en ligne]. 2nd ed. rev. Munich : K.G. Saur. [Consulté le 10 juillet 2018]. IFLA Publications, 127. ISBN 978-3-598-44028-1. Accès <https://www.degruyter.com/view/product/37583>

PRÉE, Virginie, 2016. *Cinéma en bibliothèque : cours ABF*. [en ligne]. 2016. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Pays-de-Loire/Cinéma%20en%20bibliothèque%20-%20V%20Prée.pdf>

PROLITTERIS, 2011. *Tarif commun 6a : location d'exemplaires d'œuvres dans les bibliothèques* [en ligne]. Publié le 3 octobre 2011. [Consulté le 14 mai 2018]. Disponible à l'adresse: http://www.prolitteris.ch/fileadmin/user_upload/ProLitteris/Dokumente/Tarife_bis_2016/FR_Tarife_2012_bis_2016.pdf

PROLITTERIS, 2016. *Tarif commun 7 : utilisations scolaires : 2017-2021* [en ligne]. Approuvé le 16.12.2016. [Consulté le 14 mai 2018]. Disponible à l'adresse: http://www.prolitteris.ch/fileadmin/user_upload/ProLitteris/Dokumente/Tarife_ab_2017/GT6a-fr-2012-2017.pdf

PROLITTERIS, 2018. *ProLitteris* [en ligne]. Mis à jour le 15 mars 2018. [Consulté le 14 mai 2018]. Disponible à l'adresse: <https://prolitteris.ch/fr>

QUEYRAUD, Franck et SAUTERON, Jacques (dir.), 2013. *Outils du web participatif en bibliothèque : fils RSS, wikis, blogs, podcast, VOD, portails, réseaux sociaux, services mobiles, questions-réponses... : manuel pratique*. 2^e éd. Paris : Association des bibliothécaires de France. ISBN 978-2-900177-37-2.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE, [sans date]. Formation : degré tertiaire. Ge.ch [en ligne]. [Consulté le 14 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/formation/enseignement-superieur>

ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (éd.), 2013. *L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. Papiers. ISBN 979-10-91281-13-3.

SCHMEL HINES, Samantha, 2014. What Will Libraries be When They Grow Up ? Responding to the Innovations of Technology and Imagining the Future. *Conference Imagine, Innovate, Inspire, Indianapolis, 10-13 avril 2014* [en ligne]. Indianapolis : Association of College and Research Libraries 2014. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse: http://www.ala.org/acrl/sites/ala.org.acrl/files/content/conferences/confsandpreconfs/2013/pers/Hines_WhatWill.pdf

SOUCHON, Frédéric, 2014. *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique : le cas des bibliothèques universitaires* [en ligne]. Lyon : ENSSIB. Mémoire d'étude. [Consulté le 22 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64182-faire-vivre-les-ressources-numeriques-dans-la-bibliotheque-physique-le-cas-des-bibliotheques-universitaires.pdf>

SUSSIMAGE, [sans date]. Œuvres audiovisuelles. *Suissimage: coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles* [en ligne]. [Consulté le 2 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.suissimage.ch/index.php?begriff=32&L=1&wk=04&id=86>

SUTTER, Eric, 2006. *L'évaluation et les indicateurs de la performance des activités info-documentaires*. [S.I.] : ADBS ISBN 978-2-84365-109-0

UNIVERSITÉ DE GENÈVE (UNIGE), 2016. Bibliothèque : Multimédia. *Université de Genève* [en ligne]. 1 décembre 2016. [Consulté le 1 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.unige.ch/biblio/fr/trouver-des-documents/multimedia/>

VAN FLEET, Connie, 2003. Popular fiction collections in academic and public libraries. *The acquisition librarian* [en ligne]. Publié en ligne 09.04.2009. Vol 15, n°29, p.63-85. DOI 10.1300/J101v15n29_07

VIEUX, Aurélie, 2014. *Signaler et valoriser les ressources documentaires numériques en bibliothèque universitaire : quels enjeux pour la Bibliothèque de l'Université de Genève ?* [en ligne]. Genève : Haute école de Gestion. Travail de Master. [Consulté le 21 juin 2018]. Disponible à l'adresse : https://doc.rero.ch/record/232836/files/M12_TM_VIEUX.pdf

VILLE DE GENEVE, [sans date]. Bibliothèques municipales : catalogue en ligne. *Bibliothèques municipales de la Ville de Genève* [en ligne]. [Consulté le 15 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://collectionsbmu.ville-ge.ch/Zones2/>

Annexe 1 : **Guide d'entretien**

1. Remerciements

Je vous remercie de me recevoir.

2. Ma présentation

Je m'appelle Fanny Quiquerez, je suis étudiante en Sciences de l'information à la Haute école de Gestion de Genève et dans le cadre de mon travail de Master, je suis mandatée par la Bibliothèque de l'Université de Genève pour mener une réflexion approfondie sur les usages et l'avenir de la collection audiovisuelle de l'institution (DVD fiction et documentaires notamment).

3. Contexte de l'étude

La Bibliothèque de l'Université possède un fonds de documents audiovisuel assez conséquent avec plus de 11'000 documents, comprenant environ 7'300 DVD et 3'800 repiquages d'émissions télévisées regroupés sur un seul site.

Bien que très riche, la baisse de l'intérêt du public pour cette collection, la disparition future des supports ainsi que la croissance des nouvelles technologies amènent la Bibliothèque à réfléchir au positionnement et au développement de ce fonds.

4. Les objectifs de mon étude sont :

- Dresser un état des lieux des ressources audiovisuelles en bibliothèques académiques
- Explorer les usages et besoins des publics de la Bibliothèque de l'Université de Genève en matière de documentation audiovisuelle
- Etablir des recommandations quant au développement du fond audiovisuel de la Bibliothèque de l'Université de Genève, ses modes de mise à disposition et sa valorisation.

C'est donc afin de répondre à ce premier objectif que je souhaite m'entretenir avec vous pour pouvoir répondre à ma première question de recherche : « comment les bibliothèques académiques se positionnent-elles face à la mise à disposition d'une offre audiovisuelle ? ».

5. Consentement

Je vous demande la permission d'enregistrer notre entretien, ceci afin de faciliter la transcription des informations. Êtes-vous d'accord ?

6. Déroulement

J'ai un questionnaire très général de manière à ne pas oublier d'aborder les questions nécessaires. Il se peut que je vous demande de clarifier ou développer certains points afin de m'assurer que je vous ai bien compris. Si besoin, vous pouvez m'interrompre à tout moment.

7. Thèmes et sous-thèmes à aborder

Collections	Types de films mis à disposition (fiction/documentaires) Supports (DVD, Blu-ray, Vidéo à la demande, serveur etc.) Nombre de documents Pertinence de la collection (existence d'une telle collection en bibliothèques académiques) Désherbage
Espaces	Espace dédié à l'audiovisuel Rangement dans les collections papier ou à part Libre accès ou magasin Espaces pour visionner les documents
Usages du public	Intérêt de la part des usagers Statistiques d'emprunts Recherche (catalogue, en rayon, au prêt, ...)
Valorisation	Catalogage Expositions Site web Autres moyens de valorisation
Avenir	Disparition du DVD Nouvelles technologies Réflexions, projets en cours Suppression de la collection

8. Conclusion

Nous avons fait le tour de toutes les questions que j'avais à vous poser. Avez-vous des commentaires ou souhaitez-vous revenir sur certains points ?

9. Remerciements

Je vous remercie encore beaucoup pour le temps que vous m'avez accordé et pour votre collaboration.

Annexe 2 : Questionnaire

Présentation de l'enquête :

La Bibliothèque de l'Université de Genève met à disposition de la communauté universitaire un Espace audiovisuel proposant plus de 11'000 DVD (fiction et documentaires). Les domaines couverts par cette collection sont les Sciences humaines et les Lettres, principalement ceux étudiés dans les facultés sises à Uni Mail et à Uni Bastions.

Dans le cadre de mon travail de Master, j'ai été mandatée par Bibliothèque de l'Université de Genève (BUNIGE) pour étudier les usages de cette collection et les besoins des étudiants et des membres du corps enseignant en matière de documentation audiovisuelle.

Cette enquête anonyme, qui durera environ **5 minutes**, est adressée aux **étudiants et membres du corps enseignant des sites Uni Mail et Uni Bastions** et vise à récolter des données permettant de proposer un service et une collection qui soient adaptés à vos besoins.

Je vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration.

Accès au questionnaire :

01 Par quel biais avez-vous été informé de cette enquête ?

1. via le site web de la bibliothèque
2. par le biais des panneaux affichés dans la bibliothèque, site Uni Mail
3. par le biais des panneaux affichés dans la bibliothèque, site Uni Bastions
4. via la page Facebook de l'Université
5. au guichet de prêt, site Uni Mail
6. au guichet de prêt, site Uni Bastions
7. par e-mail
8. autre :

Données personnelles :

02 Âge :

1. 15-29 ans
2. 30-44 ans
3. 45-59 ans
4. 60-74 ans
5. 75 ans et plus

03 Statut :

1. Membre du corps enseignant
2. Etudiant

Si, 03.2 :

04 Type de formation :

1. Bachelor
2. Master
3. Autre :

05 Faculté principale à laquelle vous êtes rattaché :

1. Lettres
2. Théologie
3. Droit
4. Psychologie et sciences de l'éducation
5. Traduction et interprétation
6. Sciences de la Société
7. Economie et management
8. Autres : ...

Pratique audiovisuelle :

06 Voici quelques affirmations relatives à vos habitudes personnelles en matière de pratique audiovisuelle. Lisez attentivement chaque énoncé et cochez la case qui décrit le mieux votre situation.

(Une réponse possible par affirmation)

	Très souvent	Souvent	Parfois	Jamais
1 Je regarde des films/séries de fiction pour mes loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Je regarde des films/séries documentaires pour mes loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Je regarde des films/séries de fiction dans le cadre de mes études/ mon travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Je regarde des films/séries documentaires dans le cadre de mes études/mon travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sauf 06.1 et 06.2 = jamais

07 Quels canaux de diffusion de films/séries (fictions ou documentaires) utilisez-vous dans le cadre de vos loisirs et à quelle fréquence ?

(Une réponse possible par affirmation)

	Très souvent	Souvent	Parfois	Jamais
1 Télévision (live ou replay)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Vidéo à la demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Internet (streaming ou téléchargement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sauf si 06.3 et 06.4=jamais

08 Quels canaux de diffusion de films/séries (fictions ou documentaires) utilisez-vous dans le cadre de vos études/travail et à quelle fréquence ?

(Une réponse possible par affirmation)

	Très souvent	Souvent	Parfois	Jamais
1 Télévision (live ou replay)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 DVD, Blu-ray, 4k Blu-ray	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Vidéo à la demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Internet (streaming ou téléchargement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

09 Avez-vous un appareil qui permet de lire les DVD (ordinateur, lecteur DVD, console vidéo...) ?

(Une seule réponse possible)

1. Oui
2. Non

Usage de l'Espace audiovisuel, site Uni Mail :

10 Saviez-vous que la Bibliothèque de l'Université de Genève (BUNIGE) site Uni Mail propose une collection de DVD (fictions et documentaires) ?

(Une seule réponse possible)

1. Oui
2. Non

Si, 10.2 :

11 Comment expliquez-vous ne pas connaître cette collection ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. Je me rends rarement voire jamais à la bibliothèque (site Mail)
2. Je me rends souvent dans le même coin de la bibliothèque (site Mail) par habitude et je ne connais donc pas l'ensemble des collections
3. Je ne vais à la bibliothèque (site Mail) que pour étudier et ne porte pas attention aux collections proposées
4. Cette collection ne m'intéresse pas, c'est pourquoi je n'y ai pas prêté attention
5. Cette collection est peu valorisée au sein des locaux de la bibliothèque (site Mail)
6. Cette collection est peu valorisée sur le site web de la bibliothèque
7. Autre :

Si, 10.2 :

12 Maintenant que vous avez connaissance de l'existence de cette collection ...

(Plusieurs réponses possibles)

1. Je vais aller jeter un œil aux films disponibles dans cette collection
2. Je vais probablement emprunter/visionner des documents de cette collection
3. Je ne vais pas utiliser ce service car j'utilise d'autres canaux pour obtenir les films que je souhaite visionner
4. Je ne vais pas utiliser ce service car je ne viens pas à la bibliothèque dans ce but-là
5. Autre: ...

Si, 10.1:

13 Savez-vous où se situe cet espace dans la bibliothèque ?

(Une seule réponse possible)

1. Oui
2. Je crois savoir
3. Non

Si, 10.1:

14 Avez-vous déjà emprunté ou visionné sur place un DVD faisant partie de cette collection ?

(Une seule réponse possible)

1. Oui
2. Non

Si 14.1.1 :

15 Quel(s) type(s) de film(s) empruntez/visionnez-vous et dans quel but ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. J'emprunte/visionne des films de fiction à la BUNIGE pour mes loisirs
2. J'emprunte/visionne des films documentaires à la BUNIGE pour mes loisirs
3. J'emprunte/visionne des films de fiction à la BUNIGE dans le cadre de mon travail/mes études
4. J'emprunte/visionne des films documentaires à la BUNIGE dans le cadre de mon travail/mes études

Si 14.1.2 et/ou 14.1.3 :

16 De quel(s) sujet(s) traitent les films documentaires que vous empruntez/visionnez sur place ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. Histoire
2. Sociologie
3. Sciences politiques
4. Relations internationales
5. Psychologie
6. Sciences de l'éducation
7. Travail social
8. Géographie
9. Sciences des religions
10. Philosophie
11. Linguistique
12. Littérature
13. Ethnographie, ethnologie
14. Droit
15. Economie
16. Démographie
17. Environnement
18. Autre(s) :

Si 14.1 :

17 Y a-t-il des domaines qui ne sont pas couverts par la collection actuelle et qui vous intéresseraient ?

1. Oui
2. Non

Si 17.1 :

18 Lesquels ?

Si 14.1 :

19 Par quel biais accédez-vous aux films que vous empruntez ou visionnez sur place ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. En cherchant dans le catalogue de la bibliothèque (RERO Explore)
2. En me promenant dans les rayons
3. En me renseignant au bureau du prêt
4. Autre : ...

Si 14.2 :

20 Pour quelle(s) raison(s):

(Plusieurs réponses possibles)

1. J'utilise d'autres canaux pour obtenir les films que je souhaite visionner
2. Je ne viens pas à la bibliothèque dans ce but-là
3. Je n'ai jamais pensé à utiliser ce service
4. Je ne sais pas comment chercher dans cette collection
5. Les DVD proposés ne traitent pas des sujets qui m'intéressent
6. Autre: ...

Si 20.5 :

21 Quels sont les sujets pour lesquels vous avez un intérêt ?

22 Avez-vous déjà visionné un film sur la plateforme de vidéo à la demande Kanopy à laquelle la bibliothèque est abonnée ?

(Une seule réponse possible)

- Oui
- Non et je n'avais pas connaissance de cette plateforme
- Non mais je savais qu'il était possible de visionner des films par le biais de cette plateforme



**23 Voici quelques affirmations relatives à la collection audiovisuelle de la BUNIGE.
Lisez attentivement chaque énoncé et cochez la case qui décrit le mieux votre position.**

(Une seule réponse possible par affirmation)

	Plutôt d'accord	Indécis	Plutôt en désaccord
Il est important que la BUNIGE propose une collection audiovisuelle au même titre que ses collections papier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il faudrait valoriser et promouvoir davantage cette collection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il serait préférable que les films soient accessibles à distance sous forme de fichiers vidéo ou en streaming plutôt que sur support DVD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est important que la bibliothèque propose un lieu pour visionner les films sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est important d'avoir des conseils et une aide à la recherche dans l'espace dédié à cette collection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

24 Avez des suggestions ou des remarques en lien avec la collection audiovisuelle de la BUNIGE ?

.....

Annexe 3 : Canaux de promotion de l'enquête

Promotion du questionnaire sur la page Facebook de l'Université



The screenshot shows a Facebook post from the 'Université de Genève' page. The post is dated 9 mai, 17:40. It contains text about a survey on the use of audiovisual collections in the library, with a link provided: <https://purl.org/unige/sav>. The post has standard Facebook interaction buttons: 'J'aime', 'S'abonner', 'Partager', and '...'. The left sidebar of the Facebook page shows a navigation menu with 'Accueil' selected, along with links to 'À propos', 'Évènements', 'Photos', 'Vidéos', 'Articles', 'Publications', 'Communauté', and a 'Créer une Page' button. Below the sidebar is a photograph of a library shelf labeled 'Espace audiovisuel' with several books and a sign for 'NOUVELLES ACQUISITIONS'.

Promotion du questionnaire sur les pages web de l'Université



The screenshot shows the homepage of the Université de Genève library website. The header features the university logo and navigation links for UNIVERSITÉ, FACULTÉS, ÉTUDIANTS, COLLABORATEURS, SERVICES, and ALUMNI. A search bar is located in the top right. The main title 'BIBLIOTHÈQUE' is in a large, bold, pink font. Below the title is a navigation bar with links: Trouver des documents, Ressources par discipline, Utiliser nos services, Aide et formations, Infos pratiques, Open Access, and FAQ. A pink banner at the top of the main content area reads 'À LA UNE'. Three news items are displayed in boxes: 'LA BIBLIOTHÈQUE VERSION MOBILE 2' (image of a smartphone displaying the mobile app), 'ENQUÊTE : USAGES ET AVENIR DE LA COLLECTION DE DVD DU SITE UNI MAIL' (image of a library shelf with a sign for the survey), and 'CET ÉTÉ, L'ESPACE JURA DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE À BATTELLE !' (image of a building at night).



The screenshot shows a news article on the Université de Genève library website. The header is identical to the homepage. The news title is 'Enquête : usages et avenir de la collection de DVD du site Uni Mail'. The text of the article discusses a survey conducted by a Master's student on the use and future of the DVD collection on the Uni Mail website. It mentions the collection covers 'sciences humaines' and 'lettres' and is primarily used at Uni Mail and Uni Bastions. The survey is open from May 7 to May 18, 2018, and is anonymous, taking about 5 minutes. The article concludes with a thank you message to the participants.

Promotion du questionnaire par le biais d'affiches



Enquête Usages et avenir de la collection de DVD du site Uni Mail

Étudiant-e et membre du corps enseignant d'une faculté située à **Uni Mail** ou **Uni Bastions**, usager ou non de la bibliothèque, votre avis est important !

Etudiante en Master en Sciences de l'information, je suis mandatée par la Bibliothèque de l'UNIGE, dans le cadre de mon Travail de Master, pour mener une réflexion approfondie sur les usages et l'avenir de la collection de DVD du site Uni Mail.

Les domaines couverts par cette collection sont les Sciences humaines et les Lettres, principalement ceux étudiés dans les facultés à Uni Mail et à Uni Bastions. Si vous êtes étudiant ou membre du corps enseignant de l'une de ces facultés je vous invite à participer à cette enquête.

Le questionnaire est anonyme, dure environ **5 minutes** et vise à récolter des données permettant de proposer un service et une collection qui soient adaptés à vos besoins.

Accès à l'enquête

7 mai-18 mai 2018



purl.org/unige/sav

Un grand merci pour votre précieuse collaboration !



Annexe 4 : **Grilles d'analyse**

Thèmes	Types d'informations récoltées	BCU Lausanne – site Unithèque
Contexte	Type d'institution	Bibliothèque cantonale et universitaire, site Unithèque -> Bibliothèque académique
	Public cible	Etudiants, enseignants, chercheurs de la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma, cinéphiles.
Collections	Supports proposés et types de films	<p>En rayon, que des DVD achetés dans le commerce : DVD fiction et grands documentaires (Cinespace) DVD documentaires (dans les différentes disciplines) Support Blu-ray : certains films, pour des raisons esthétiques et de qualité.</p> <p>En magasin : VHS achetées dans le commerce Enregistrement d'émissions télévisées en VHS</p> <p>Parfois copies de films parus en VHS ou sur DVD dans le commerce, mais pas de prêt ni de catalogage. Uniquement des copies internes car pas les droits de diffusion.</p>
	Politique d'acquisition	<p>Achat pour les besoins académiques (enseignants, étudiants et doctorants), mais vision également encyclopédique (intérêt dans le monde du cinéma). Partenariat très fort avec la section.</p> <p>Collaboration avec le site Riponne qui achètent des films beaucoup plus grand public...</p>
	Nombre de documents	<p>11'000 dans le Cinespace Environ 2000 dans les 22 collections disciplinaires.</p>
	Désherbage	<p>Désherbage régulier de tous les DVD qui ne sont pas empruntés (Attention : désherbage = magasin). Déstockage définitif si les VHS sont également sur support DVD.</p> <p>Ne souhaite pas proposer plus de 12'000-13'000 documents.</p>
	Conditions de prêt	<p>Jusqu'en 2009, pas de prêt. Ensuite, nombre de DVD empruntables limités.</p> <p>Maintenant : durée de prêt de 4 jours (sauf coffret et série, 14 j.) mais possibilité de prendre le nombre de DVD souhaité (max. autorisé par Renouaud).</p>

Espaces	Espace dédié à l'audiovisuel, rangement des collections	<p>L'ensemble des DVD liés à la faculté d'Histoire et esthétique du cinéma se trouvent dans le Cinespace où se trouvent également les autres ressources en lien avec la section.</p> <p>Avant : l'ensemble des DVD, qui couvraient 22 disciplines, se trouvaient également dans le Cinespace. Décision d'intégrer les DVD en lien avec les autres disciplines (hors cinéma) dans les collections.</p> <p>→ Choix de laisser aux spécialistes de discipline la sélection (ont de meilleures connaissances) → Plus le temps de tout gérer</p> <p>A l'époque, service au public dans le Cinespace. Restructuration -> uniquement les bureaux des bibliothécaires. Les usagers doivent aller au desk de prêt central.</p> <p>Projet de restructuration de la bibliothèque pour 2021. Les collections vont être davantage mélangées au reste des supports : permettra une meilleure visibilité mais perte de ce petit coin tranquille.</p>
	Espaces pour visionner les documents	<p>2 salles de visionnement 1 salle de projection (appartient à l'Université) Commande de lecteurs optiques pour permettre aux usagers de visionner les films sur leurs ordinateurs portables. Magnétoscopes à disposition</p>
Usages du public	Intérêt de la part des usagers	<p>Statistiques de prêt toujours constantes. En 2017, même un peu plus qu'en 2016 (pourtant le prêt des autres supports diminue). Sur le site Riponne, même constatation. Beaucoup d'étudiants utilisent Internet pour accéder aux films : téléchargement, streaming et n'ont plus de lecteur sur leur ordinateur. Sentiment que le support perd quelque peu de son attractivité VHS en magasin ne sont plus beaucoup utilisées.</p>
	Recherche	<p>Tendance à se promener en rayon. Le classement est au réalisateur mais pas toujours. Les bibliothécaires essaient d'inciter les lecteurs à utiliser le catalogue.</p>
Valorisation	Moyens de valorisation	<p>Expositions thématiques dans le Cinespace Expositions des nouveautés dans le Cinespace Expositions dans l'Unithèque en collaboration avec d'autres disciplines Expositions (avec les autres disciplines) en lien avec les pièces jouées au théâtre La Grange de l'UNIL.</p>

		<p>Envoi par e-mail de certaines nouveautés aux enseignants</p> <p><u>Pour les DVD qui sortent peu :</u></p> <p>Les méconnus du Cinespace -> petite expo pour les mettre en valeur. S'ils ne sont toujours pas empruntés, alors ils partent en magasin.</p> <p>Les DVD sont catalogués dans Renouvaud.</p> <p>Besoin de valoriser continuellement le fonds.</p>
Avenir	Réflexions, projets en cours	<p>Réflexions sur des offres de VOD (voir catégorie ci-dessous)</p> <p>Souhait : posséder un serveur interne, un portail sur lequel il serait possible de stocker les films. Mais la loi ne le permet pas. Impossibilité pour l'institution de pouvoir négocier des droits pour plus de 11'000 DVD.</p>
	VOD	<p>Test de la plateforme UniversCiné à partir de mi-mai</p> <p>Mais très sceptique car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne répond pas aux besoins de l'institution : besoin de pouvoir rapidement montrer un extrait, ce qui est plus compliqué avec du streaming. • cher • souvent des bouquets de ressources • peur de perdre l'accès à un film important d'une année à l'autre • les offres de VOD ne sont pas toujours adaptées pour la CH (négociations des droits, etc.) <p>Ils avaient déjà analysé des offres de VOD mais ont dû renoncer car trop cher.</p> <p>Pourtant, impression que c'est la seule piste pour l'avenir...pour le moment.</p>
	Suppression de la collection	Non car essentielle à l'enseignement.
	Freins	<p>Les droits : bloqués face aux interdictions liées au respect de la LDA. Impossibilité de numériser les films achetés dans le commerce.</p> <p>Les budgets</p>
Divers		<p>Inquiétude face à la perte de ressources très importantes.</p> <p>→ Nécessité d'empêcher un DVD de sortir dès qu'on observe qu'il n'est plus sur le marché...</p>

Thèmes	Types d'informations récoltées	BCU Fribourg - Centrale
Contexte	Type d'institution	Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg, BCU centrale + petites bibliothèques de facultés de l'Université Centrale -> Bibliothèque publique (principalement) mais également ouverte aux universitaires
	Public cible	BCU Centrale : Grand public Bibliothèques facultaires : étudiants et enseignants.
Collections	Supports et types de films	<p>Bibliothèques facultaires : Peu de DVD sauf la faculté de musicologie qui en a beaucoup, ainsi que des CD. Il s'agit souvent de DVD qui ont été achetés sur la demande d'un enseignant par exemple.</p> <p>BCU Centrale : Enregistrement TV (fiction et documentaires) : ne se fait plus depuis 2-3 ans car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas certains d'en avoir réellement le droit • Qualité très médiocre, les DVD ne se conservent pas longtemps. • Personnel parti <p>Documentaires Fictions Dépôt légal Fribourgeois -> serveur mais l'accès est limité</p>
	Politique d'acquisition	<p>Coordination avec l'ensemble des bibliothèques de la BCU.</p> <p>BCU Centrale : fonds grand public, populaire. Achète très activement.</p> <p>Bibliothèque facultaires : DVD en lien avec l'enseignement. Parfois, proposent les DVD à la BCU Centrale.</p>
	Nombre de documents	7'500 DVD à la BCU Centrale
	Désherbage	<p>Oui, désherbage régulier (désherbage = en magasin)</p> <p>Déstockage des enregistrements TV prévu pour faire de la place en magasin. Les VHS enregistrées ont été éliminées (sauf patrimoniales)</p>
	Conditions de prêt	10 documents pour 14 jours max.

Espaces	Espace dédié à l'audiovisuel, rangement des collections	<p>BCU Centrale : Salle Médiathèque -> CD audio, Livres audio, DVD fictions et documentaires, BD. Bornes de prêt dans l'espace, antivol : RFID.</p> <p>Projet de réorganisation de l'ensemble de la bibliothèque : la médiathèque n'existera plus, ses collections seront réparties dans les nouveaux espaces. Les documentaires seront intégrés aux collections papier et les fictions seront regroupées au même endroit, classées par réalisateur (la plupart du temps). Dans le futur bâtiment : 4 bibliothèques de l'Université seront intégrées.</p> <p>Bibliothèques facultaires : Intégration des DVD au sein des collections, et plutôt des documentaires.</p>
	Espaces pour visionner les documents	Un poste, mais très peu utilisé.
Usages du public	Intérêt de la part des usagers	Baisse du nombre de prêts depuis quelques années.
	Recherche	Sur le catalogue, mais davantage directement en rayon.
Valorisation	Moyens de valorisation	<p>Expositions thématiques au sein de la médiathèque Exposition des nouveautés au sein de la médiathèque Expositions thématiques dans le hall central, avec les autres collections Liste des nouvelles acquisitions sur Facebook DVD catalogués dans Virtua</p>
Avenir	Réflexions, projets en cours	<p>Voir « espace », projet de réaménagement : espace DVD beaucoup plus grand. La VOD : offre complémentaire aux DVD. Volonté de proposer quelque chose de différent, de spécial car impossibilité d'être aussi exhaustif que la médiathèque.</p>

	VOD	<p>Analyse des offres. Choix de 4-5 fournisseurs pour analyse et ensuite, demande d'un accès test.</p> <p>Sentiment que l'offre est toujours très limitée.</p> <p>Idée de pouvoir offrir quelque chose de complémentaire à la médiathèque</p> <p>Moyen d'authentification et d'accès complexe à mettre en place pour les plateformes de VOD (car pas de VPN)</p> <p>Bouquets pas toujours adéquats pour la VOD</p>
	Suppression de la collection	<p>Non, pas pour le moment.</p> <p>La collection fonctionne bien malgré tout.</p> <p>Les DVD sont faciles à gérer en termes de droit d'auteur.</p> <p>Dans le futur espace, possibilité de mettre jusqu'à 15'000 DVD (soit le double de maintenant)</p> <p>-> mais mobilier amovible.</p>
	Freins	<p>Bilinguisme</p> <p>Budgets</p>
Divers		

Thèmes	Types d'informations récoltées	HEP Fribourg
Contexte	Type d'institution	Bibliothèque Haute école pédagogique de Fribourg -> Bibliothèque spécialisée (enseignement)
	Public cible	Bibliothèque : enseignants du terrain, public HEP : formateurs et étudiants Plattform : penser en premier lieu pour les enseignants des écoles, mais aussi pour le reste du public y compris les élèves du secondaire II pour leurs travaux de maturité notamment. Pas d'accès pour les lecteurs ayant un autre profil que ceux autorisés.
Collections	Supports et types de films	<p>Collections sur support DVD : Enregistrements d'émissions gravées sur DVD (plus de gravage depuis la <i>Plattform</i>). Documentaires et films de fiction achetés dans le commerce, mais la fiction en très petite quantité. Ce n'est pas la priorité.</p> <p>Serveur Plattform : Voir « réflexions, projets en cours ».</p>
	Politique d'acquisition	<p>Les films doivent être en relation avec l'enseignement, l'éducation ou doivent abordés des thématiques utiles pour les élèves. Parfois, achat de films axés loisir pour certaines occasions (avant Noël, etc.) mais choix de films ayant un intérêt pédagogique.</p> <p>De moins en moins de DVD achetés commercialement. Privilégient l'enregistrement pour les mettre sur la <i>Plattform</i> ou alors, les acquéreurs demandent au gestionnaire de la <i>Plattform</i> de pouvoir avoir tel film et d'essayer de négocier les droits.</p> <p>Orientation très claire de la bibliothèque pour l'accès en ligne.</p> <p>L'intégration du support DVD est incluse dans les acquisitions « normales ».</p>
	Nombre de documents	Physiques : 1200 documentaires environ 200 fictions environ
	Désherbage	Désherbage régulier de la collection : selon date, usages, et petit à petit élimination des DVD stockés également en ligne sur la <i>Plattform</i> .
	Conditions de prêt	Même durée que les autres documents (6 semaines) et flexibilité. Souhait que tous les documents aient le même délai pour qu'ils n'aient pas à revenir exprès pour un DVD.

Espaces	Espace dédié à l'audiovisuel, rangement des collections	<p>A l'époque des VHS : fonds séparé du reste des documents. → Pense peut-être qu'avec l'essor de l'audiovisuel, les bibliothèques ont souhaité mettre en avant ce support et ont créé des fonds séparés.</p> <p>Puis décision de ranger les documentaires au sein des livres : → Semble plus logique de trouver l'ensemble des supports en lien avec un thème au même endroit et ne pas faire de distinction quant au support. Permet d'être plus près des besoins des usagers qui ne viennent pas en priorité pour le support audiovisuel mais pour des documents liés à une thématique. Les usagers cherchent beaucoup en se promenant dans les rayons.</p> <p>DVD documentaires : intégré aux collections papier DVD fiction : rangement à part</p>
	Espaces pour visionner les documents	Un poste de visionnement mais plus utilisé depuis longtemps. Projet de le supprimer dès qu'une réorganisation de la bibliothèque sera faite.
Usages du public	Intérêt de la part des usagers	Baisse d'intérêt nette des DVD du fait de l'existence de la <i>Plattform</i> . Mais même avec la <i>Plattform</i> , impression que les gens trouvent ce dont ils ont besoin par Internet : streaming, téléchargement, etc.
	Recherche	<p>Les usagers ne viennent pas pour les DVD mais repartent parfois avec un DVD en tombant dessus.</p> <p>Beaucoup cherchent directement en rayon.</p>
Valorisation	Moyens de valorisation	<p>Valorisation des ressources en ligne sur la <i>Plattform</i> : Mention de la <i>Plattform</i> sur les DVD physiques avec QR code. Dans les rayons physiques, panneaux indiquant qu'il y a des ressources en ligne qui peuvent être complémentaires. Présentation des ressources disponibles dans plusieurs collèges. Collaboration avec les bibliothèques scolaires sur place (transmettent les demandes, etc.). Communication directement auprès des usagers, au prêt. Expositions lors des visites. Catalogage dans Virtua → Difficulté de mettre en valeur cette ressource comme toutes les ressources en ligne.</p>

		<p>Valorisation des DVD :</p> <p>Pas de valorisation particulière : la valorisation est beaucoup plus axée sur les films disponibles sur la <i>Plattform</i>.</p> <p>Visites de groupes d'enseignants ou de nouveaux étudiants de la HEP, des étudiants de l'Université, des formations continues, etc.</p> <p>De petites expositions thématiques sont faites dans le cadre de ces visites et différents supports dont le DVD sont mis en avant.</p> <p>Ils ont une newsletter mais ne mettent pas de DVD particulièrement en évidence.</p>
Avenir	Réflexions, projets en cours	<p>Plattform, projet de stockage de films documentaires et fiction dans un espace protégé par mot de passe. Emergence en 2015 : pouvoir stocker des ressources qu'ils ne savaient pas où mettre. Ils savent que cela sera de toute manière utile pour l'avenir. Souhait pour toutes les ressources de privilégier les ressources en ligne.</p> <p>Souhait de ne plus graver les émissions sur DVD mais de stocker sur la <i>Plattform</i>. Facile au niveau des droits d'auteurs car tarif commun payé par les cantons.</p> <p>Au total : 5 partenaires de 5 cantons différents (en lien avec la documentation pédagogique) -> permet de répartir certaines tâches (catalogage, enregistrements (HEP Bejune) mais gestion de la coordination par HEP Fr.</p> <p>Contenu :</p> <p>Documentaires enregistrés à la télévision (la majorité du fonds)</p> <p>Films de fiction enregistrés à la télévision (dans une moindre mesure)</p> <p>DVD ou CD achetés dans le commerce : négociation des droits avec la personne qui a les droits de distribution numériques (distributeur, producteur, etc.). Pas systématique mais évaluation de l'intérêt de déposer le film en ligne.</p> <p>Rétroactif : émissions TV gravées sur supports DVD (2014-2015) ou sur demande, selon besoins.</p> <p>Accès :</p> <p>Téléchargement pour les ressources enregistrées</p> <p>Pour les supports commerciaux, cela dépend : streaming et si autorisé, alors téléchargement</p>

	VOD	Ils ont étudié les offres de VOD. Ils étaient intéressés par une plateforme permettant de faire ses propres enregistrements et les stocker dans un espace. Mais le prix était beaucoup trop cher. Moins cher d'avoir son propre serveur.
	Suppression de la collection	Enregistrements d'émissions sur DVD : Support DVD pas directement supprimé dès son enregistrement dans la <i>Plattform</i> mais à long terme, oui. Désherbage régulier, orientation vers l'accès en ligne.
	Freins	Manque de ressources financières et humaines pour pouvoir développer la <i>Plattform</i> davantage. Mais l'état actuel leur convient bien.
Divers		Gain de temps au niveau du traitement des supports car plus besoin d'étiqueter le DVD, créer la couverture, etc.